Banque Scotia

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Lauzon Auto

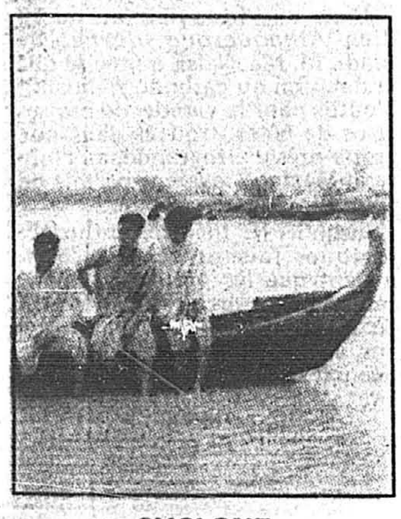
3

Aujourd'hui: Nuageux, une ou deux averses
Minimum 6° Maximum 13°
Demain: Nuageux, quelques averses DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, JEUDI 2 MAI 1991 107e ANNÉE Nº 189 76 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



A2 CYCLONE

Le cyclone qui a ravagé lundi le Bangladesh a fait au moins 50 000 morts, tandis que les survivants sont dans une situation désespérée, manquant d'eau et de vivres.

B1 SONDAGE

Trois Québécois sur 4 maugréent contre le gouvernement Mulroney et c'est le Bloc québécois qui profite de leur mauvaise humeur, selon un sondage Crop-*La Presse*.

D1 ÉCONOMIE

En abaissant son taux préférentiel de 10 à 9,75 p. cent, la Banque de Montréal confirme la tendance à la baisse des taux d'intérêt en dépit du déficit record de l'Ontario.

D3 BELL HELICOPTER

La réussite de Bell Helicopter, qui vient de livrer son 500ème appareil, témoigne, affirme Claude Ryan, de l'esprit de collaboration qui existe entre Ottawa et Québec.



S 3 EXPOS 9 DODGERS 3

Les Expos réussissent leur premier balayage de la saison en disposant pour la deuxième soirée de suite des Dodgers, au Stade, devant à peine plus de 11 000 spectateurs.

Sommaire

Annonces classées
- Immobilier ..... C5 à C7, D10 à D12
- marchandises D12, D13
- emplois D13
- automobiles ..... D13 à D16
- propositions d'affaires D9

Arts et spectacles
- informations ..... E1 à E5
- horaires E4, E5

Bandes dessinées D11
Bridge D12
Décès D16
Design / Art de vivre C1 à C3
Économie ..... D1 à D9
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? ... C5
Feuilleton C7
Horoscope C6
Le monde B7, B8
Loteries A4
Mots croisés D14, S10
«Mot mystère» D12
Télévision E2
Têtes d'affiche A7
Tribune libre B3

La police met au jour une fraude à l'aide sociale

Des réfugiés originaires du Nigéria changeaient d'identité pour retirer davantage de prestations

SUZANNE COLPRON

«Des Québécois qui fraudent l'aide sociale, on en a vu souvent. Mais des revendicateurs du statut de réfugié, c'est la première fois.»

M. Tom McConnell, porte-parole de la Sûreté du Québec, a révélé, hier, que 25 personnes originaires du Nigéria ont utilisé 56 identités différentes pour retirer frauduleusement des prestations d'aide sociale.

Selon les enquêteurs de l'unité des crimes économiques de la Sûreté du Québec, ces ressortissants nigérians auraient rempli plus d'une demande auprès du ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle afin de doubler le montant des prestations d'aide sociale auquel ils avaient droit.

Certains auraient fait jusqu'à trois demandes sous des noms différents.

Ce sont des fonctionnaires du ministère de la Main-d'oeuvre et du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec qui ont découvert la ruse en comparant les photos de ces bénéficiaires.

Des 25 personnes soupçonnées de fraude dans cette affaire, 15 doivent comparaître aujourd'hui en Cour du Québec pour répondre à des accusations. Les autres font toujours l'objet de recherches de la part des enquêteurs.

Les policiers de la SQ ont poursuivi les perquisitions, hier, dans le but de mettre un terme aux activités de ce réseau de fraudeurs. Selon l'agent McConnell, ces Nigérians, au pays depuis six à 18 mois, ont tous réclamé le statut de réfugié.

En attendant une réponse du ministère de l'Immigration, la loi leur permet de recevoir des prestations d'aide sociale. Pour ce faire, ils doivent se présenter au ministère des Communautés culturelles afin d'obtenir une carte d'assurance-maladie et certains documents leur permettant de présenter une demande d'aide sociale.

Une photo du nouvel arrivant est prise et jointe au dossier. Les

VOIR FRAUDE EN A2

Un 1er mai sans entrain à Moscou

d'après AFP et Reuter

MOSCOU

Le président Mikhail Gorbatchev a présidé une manifestation peu enthousiaste du 1er mai, hier, sur la Place-Rouge, où banderoles et slogans dénonçaient le chômage et les limitations de salaires.

La participation extrêmement réduite (15 000 à 20 000 personnes) et les critiques des syndicats officiels à l'adresse du gouvernement illustrent l'isolement de la direction soviétique face à la population.



Mikhaïl Gorbatchev

Au même moment, à quelque 3000 km de là, à Novokouznetsk (Sibérie), le président de la Fédération de Russie Boris Eltsine promettait aux mineurs, en grève depuis neuf semaines, l'indépendance totale de l'industrie des mines en cas de transfert des autorités centrales à la république russe.

Devant 5000 mineurs, Boris Eltsine, principal rival de Mikhaïl Gorbatchev, a signé symboliquement un accord prévoyant le tranfert du contrôle des mines du Kremlin à la Fédération de Russie. L'accord, s'il est approuvé la semaine prochaine par le gouvernement soviétique, pourrait être un gage suffisant pour que les «gueules noires» mettent fin à leur grève.

Désireux de soigner sa popularité chez les travailleurs de l'industrie, à un mois de l'élection à la présidence de Russie, Boris Eltsine a par ailleurs lancé une nouvelle attaque à l'encontre de Mikhaïl Gorbatchev. «Vous voulez vous débarrasser de Gorbatchev. Ensemble, nous pouvons le faire», a-t-il dit sous les acclamations de la foule.

À Moscou, des milliers de travailleurs ont arboré devant le chef du Kremlin des banderoles aux slogans qui témoignaient surtout de leurs préoccupations économiques: «Non au chômage», «Pas de limitations des salaires» ou «Laissez les syndicats décider des prix». Sur une petite pancarte, on pouvait même lire «Notre patience a des limites».

Fortement encadrée par d'importantes forces de police, qui avaient bouclé la Place Rouge, la foule semblait peu vindicative et d'humeur plutôt amère. L'an dernier, Mikhaïl Gorbatchev avait du quitter précipitament la tribune du mausolée de Lénine sous les huées de manifestants.

Pour la première fois cette année, la manifestation du 1er mai était organisée par les organisations syndicales officielles et non plus par l'État. Outre celle de Bo-

VOIR MOSCOU EN A2

DÉFILÉ PLUTÔT MOROSE



Quelque 2500 personnes ont fait face à l'orage hier soir et c'est sous la pluie qu'elles ont défilé dans les rues de Montréal à l'occasion de la fête des travailleurs. Les manifestants ont demandé la mise en place de politiques d'emploi pour faire baisser le taux de chômage «honteux» du Québec, comme l'a qualifié le président de la FTQ, Fernand Daoust. **Nos informations en page A 3** PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Ottawa force la tenue d'audiences publiques sur le Forum

GILLES GAUTHIER

Les compagnies Molson et Canadien Pacifique devront livrer une longue bataille ponctuée d'audiences publiques contre les défenseurs du patrimoine avant de construire le nouveau Forum et les deux édifices à bureaux qui l'accompagneront sur les terrains de la gare Windsor.

Au grand dam du président du Forum, Ronald Corey, le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, a décidé hier de protéger un bâtiment de la gare appelé «la hutte de terre», dont la démolition était nécessaire pour l'érection du nouveau complexe de 450 millions.

Les audiences ne devraient toutefois pas retarder le début des travaux de construction du nouveau Forum, prévu pour juin 1992. À la condition bien sûr que les entreprises obtiennent les autorisations nécessaires.

Déjà la vieille gare dans son ensemble avait été reconnue comme bâtiment patrimonial par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, qui a également recommandé au ministre de classer «la hutte de terre».

À cause de ces désignations, on ne peut, en vertu de la loi fédérale sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales, modifier d'une façon quelconque la gare ferroviaire.

Si le CP veut aller de l'avant, il doit en informer le ministre et faire connaître ses intentions par un avis public. Les opposants auront alors 60 jours pour faire connaître leurs objections.

M. Charest demandera l'avis de la Commission des lieux et monuments historiques, qui organisera, si des objections ont été soulevées, une consultation publique. La commission fera par la suite une recommandation au ministre. La décision finale sera prise par le cabinet.

Déjà, des organismes comme Héritage Montréal ont contesté le projet annoncé au début d'avril par M. Corey, un ami du premier ministre Mulroney.

La loi prévoit également que pas plus de six mois ne doivent s'écouler entre l'avis d'intention de modifier le caractère patrimonial qui sera envoyé à M. Charest et la recommandation finale de la Commission au ministre. Le

VOIR FORUM EN A2

Les libéraux font avorter la «guerre des drapeaux»

Presse Canadienne

QUÉBEC

Le Parti libéral a trouvé moyen hier d'éviter de se prononcer publiquement sur la présence du drapeau canadien sur le parquet de l'Assemblée nationale comme le réclamait le Parti Égalité.

Lors d'un débat soulevé par le député Gordon Atkinson (PE-Notre-Dame-de-Grâce) qui réclamait la présence de l'unifolié en Chambre, le leader parlementaire du gouvernement Bourassa, le ministre Michel Pagé, a suggéré un amendement qui stipule que le Bureau de l'Assemblée nationale, un organisme qui siège à huis clos et où le Parti libéral est majoritaire, détermine les occasions où le drapeau du Canada peut être placé près du fauteuil du président.

La majorité libérale a naturellement voté en faveur de l'amendement du ministre Pagé, qui a été adopté par 51 voix contre les 24 des forces réunies du Parti québécois et du Parti Égalité.

La façon dont les ministériels se sont sortis de l'impasse a soulevé les critiques acerbes tant du Parti québécois que du Parti Égalité.

«C'est une autre trouvaille de l'hypocrisie du Parti libéral qui ne veut pas se brancher», a accusé un porte-parole du Parti québécois, le député de Joliette Guy Chevrette.

«Ces sépulcres blanchis ont encore trouvé une bébelle mi-chair mi-poisson pour s'en sortir», a dit M. Chevrette.

Le ministre Michel Pagé a d'ailleurs accusé le Parti Égalité d'avoir présenté la motion à des fins stratégiques: «C'est pour embarrasser le gouvernement qu'ils ont présenté la motion et cela dilue leur sincérité», a dit M. Pagé.

M. Atkinson avait soumis le 27 mars dernier une motion réclamant que l'unifolié flotte à la gauche du fauteuil du président de l'Assemblée nationale, tout près du drapeau fleurdelisé.

Ce jour-là, le gouvernement a fait adopter la suspension du débat sous prétexte que les délibérations de la commission Bélanger-Campeau n'étaient pas terminées.

Le député d'Égalité reprenait dans sa motion les termes mêmes d'une motion présentée en 1980, au lendemain du référendum, par M. Pagé lui-même, alors député de l'opposition.

Lors du débat d'hier, M. Pagé a soutenu que la situation varie dans les autres parlements canadiens: il n'y a aucun drapeau à l'intérieur des législatures de Ter-

VOIR DRAPEAU EN A2

Auto: des pertes records de 2,6 milliards pour les trois Grands

UPI, AFP

DETROIT

Les pertes nettes de 598 millions annoncées hier par la société Chrysler pour le premier trimestre de 1991 portent le déficit des trois grands constructeurs automobiles américains à 2,57 milliards, un record pour une période de trois mois.

Ces résultats désastreux confirment à la fois l'ampleur de la récession actuelle aux États-Unis et la vulnérabilité de ce secteur.

Des pertes de 1,1 milliard et de 884 millions avaient déjà été annoncées mardi par General Motors et Ford. Au dernier trimestre de 1990, le déficit combiné des trois grands de l'automobile avait déjà excédé 2 milliards.

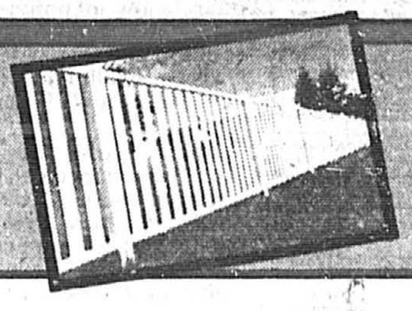
«Le trimestre a été épouvantable, a reconnu le président de Chrysler, Ian Iacocca. Nous avons connu notre pire volume de ventes d'automobiles et de camions depuis le premier trimestre de 1983.» (Le mois dernier, M. Iacocca avait fait l'objet de vives critiques de la part du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile pour son revenu annuel de plus de 4,6 millions.)

Les perspectives à court terme restent mauvaises. «Il est peu probable que nous enregistrerons des bénéfices pendant le deuxième trimestre», a reconnu le vice-président et trésorier de Ford, David McCammon. Et plusieurs analystes estiment que les constructeurs de Detroit ne reviendront pas à une situation profitable avant le dernier trimestre de cette année, qui sera donc, dans son ensemble, déficitaire.

La crise est la conséquence directe de la récession qui affecte les États-Unis depuis les derniers mois de 1990. La construction automobile est toujours l'un des secteurs les plus rapidement et les plus sévèrement

VOIRAUTO EN A2

CLÔTURES ET RAMPES DE P.C.V.



FINI L'ENTRETIEN
GARANTIE À VIE
Financement disponible
12 ans d'expérience pour vous servir

noracel®
9555, HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H1E 1P8
494-2400 • 323-8652

Le cyclone aurait fait plus de 50 000 morts au Bangladesh

Reuter

DACCA

■ Le bilan du cyclone qui a ravagé le Bangladesh lundi pourrait atteindre au moins 50 000 morts, a rapporté hier l'agence officielle BSS.

«Selon des sources non officielles, au moins 50 000 personnes ont été tuées», écrit l'agence dans une dépêche datée de Chittagong.

La marine nationale et d'autres bateaux de secours tentaient toujours d'atteindre les îles de la baie du Bengale qui ont été ravagées par des vagues de six mètres de haut creusées par des vents de 230 km-h.

Douze d'entre elles ont été submergées par le raz-de-marée. Selon les secouristes, 20 000 personnes sont portées disparues dans cette région.

Selon l'agence BBS, au moins 3000 personnes ont péri à Chittagong et dans la station balnéaire de Cox's Bazar.

Par ailleurs, 5000 personnes ont sans doute trouvé la mort dans l'île de Sandwip et 2000 autres dans l'île de Kutubdia, ont préciséles responsables des secours.

Dans les îles, des milliers d'habitants sont portés disparus et le bilan pourrait encore s'alourdir, ont-ils ajouté.

Les survivants sont dans une situation desespérée, ont déclaré les pilotes d'hélicoptère qui ont acheminé des vivres et d'autres secours. «Ils n'ont ni vivres, ni eau, et peut-être aucun espoir d'avenir», a dit l'un d'eux.

Cyclone du siècle

La marine a patrouillé sans succès mercredi pour retrouver des survivants, ont déclaré les responsables des secours.

Les sauveteurs avaient auparavant repéré quelque 200 cadavres flottant au large de l'île de Kutubdia. «Il y a de nombreuses îles où personne n'est encore allé», a dit l'un d'entre eux.

«Il s'agit du cyclone le plus grave en 20 ans d'histoire du Bangladesh et propablement du plus terrible du siècle», a souligné un haut responsable gouvernemental.

Le cyclone, qui a duré neuf heures, a dévasté un des pays les plus pauvres du monde. Plus d'un million de tonnes de riz ont été détruites ou emportées par les flots. Selon les premières estimations, les pertes s'élèvent à 415 millions.

La bégum Khaleda Zia, chef du gouvernement, a lancé un appel à l'aide internationale en soulignant que son pays ne pouvait pas faire face seul à cette tragédie.

Les États-Unis ont déja fourni mardi une aide médicale de deux millions de dollars. Quelque 20 millions de secours seront expédiés par bateau vers Chittagong dans les jours qui viennent, a précisé l'ambassadeur des États-Unis, William Milan.

En 1970, un cyclone avait fait 100 000 morts dans le pays.



Des avions à réaction de l'armée de l'air du Bangladesh ont été emportées par le raz-de-marée qui a suivi le cyclone qui a dévasté lundi les côtes de ce pays. PHOTOLASER REUTER

L'Amérique peuplée il y a 42 000 ans?

AFP

■ Un archéologue a retrouvé des vestiges dans une grotte du Nouveau-Mexique qui font remonter la première présence humaine en Amérique de 36 000 à 42 000 années contre un maximum de 17 000 jusqu'ici.

Dans une interview au quotidien *Albuquerque Journal* de lundi, M. MacNeish a précisé que la datation au carbone radioactif d'outils pour la viande, de braises et os de bêtes, trouvés dans une grotte près d'Orogrande, au Nouveau-Mexique, avaient permis de déterminer cette période.

Jusqu'ici les théories anthropologiques faisant autorité estimaient que les premiers Américains étaient arrivés du nord-est de l'Asie il y a environ 15 000 ans, alors que cette zone était reliée par un bras de terre à l'Alaska.

SUITE DE LA UNE

FRAUDE

La police met au jour une fraude à l'aide sociale

ressortissants peuvent ensuite se rendre au ministère de la Main-d'oeuvre pour remplir une demande. À l'instar de tous les autres citoyens, ils ont droit à une chèque mensuel de prestations qui varie en fonction de leur âge et du nombre de personnes à leur charge.

Les fonctionnaires du ministère de la Main-d'oeuvre prennent aussi des photos des gens qui font une demande de prestations d'aide sociale.

Dans le cas qui nous occupe, les Nigériens auraient tout simplement recommencé le processus en se présentant une nouvelle fois au ministère de la Main-d'oeuvre sous un autre nom. Puis, ils auraient rempli une nouvelle demande au ministère de la Main-d'oeuvre.

L'affaire a été mise au jour grâce aux photos prises par les fonctionnaires des deux ministères. On a ainsi pu découvrir que la même personne recevait des prestations sous des noms différents.□

AUTO

Auto: des pertes records de 2,6 milliards pour les trois Grands

touchés en cas de ralentissement de l'activité économique, les consommateurs commmençant par réduire leurs achats de biens durables onéreux.

Mais l'impact de la récession a touché les trois grands américains de l'automobile nettement plus que leurs concurrents japonais, qui détiennent près du tiers du marché. Les ventes ont en effet diminué de 19 p. cent pour les premiers, en regard de 11 p. cent seulement pour les seconds.

En outre, contrairement à ce qui s'était produit à plusieurs reprises dans le passé, les résultats des filiales étrangères des firmes de Detroit n'ont pas permis de compenser les pertes subies sur le marché national.

L'impact de ces résultats, qui étaient prévus, sur le marché boursier a été limité par la décision des autorités monétaires d'abaisser les taux d'interêt. Cette mesure, annoncée mardi, a été suivie hier d'une réduction du taux auquel les banques prêtent à leurs meilleurs clients, mesure de nature à relancer les investissements.

Il est peu probable cependant que ce relâchement des rênes du crédit se fera sentir rapidement dans l'industrie automobile, estiment les analystes. Quelques signes timides de sortie de la récession commencent à se manifester, notamment une progression en mars de l'indice composite, qui est censé préfigurer le comportement à venir de l'économie américaine.

Mais le chômage devrait continuer à augmenter dans l'avenir immédiat, les entreprises américaines réduisant leurs effectifs pour rétablir leurs marges bénéficiaires. General Dynamics vient de le confirmer en annonçant 30 000 suppressions d'emplois sur quatre ans.

Or, les incertitudes sur l'emploi et les revenus sont généralement les plus gros freins aux achats de biens durables comme les automobiles.□

FORUM

Ottawa force la tenue d'audiences publiques sur le Forum

cabinet peut toutefois prendre tout le temps qu'il veut par la suite pour trancher.

Les investisseurs rendront publics au cours de l'été les plans du complexe multifonctionnel (Forum et bureaux) et c'est alors que s'amorcera le processus de contestation.

Parallèlement, la Ville de Montréal mettra en branle son propre mécanisme de consultation et d'approbation. Le responsable du dossier au comité exécutif, André Lavallée, a déjà fait savoir que le projet devra respecter «la valeur patrimoniale du site».

Le nouveau Forum doit ouvrir ses portes pour la saison 1995-96. Les deux édifices à bureaux seront construits quand le marché immobilier montréalais pourra absorber ces nouveaux espaces.

M. Corey a expliqué que tous ces éléments doivent être construits pour assurer la rentabilité de l'ensemble et que le projet entier doit être approuvé avant que ne débute la construction du nouveau temple du hockey, qui représente environ le tiers de l'investissement promis.

Ottawa a par ailleurs décidé hier de ne pas classer un autre bâtiment de la gare Windsor, appelé l'«aile de la comptabilité», et construite en 1950.□

DRAPEAU

Les libéraux font avorter la «guerre des drapeaux»

re-Neuve et de l'Ontario, il y a des drapeaux canadien et albertain dans le parlement d'Edmonton tandis qu'en Saskatchewan, c'est «l'Union Jack» qui flotte sur le toit de l'difice.

Mais il a été contredit par le chef du Parti Égalité, Robert Libman, député de D'Arcy-McGee, qui a soutenu, photographies à l'appui, que les deux drapeaux, le canadien et celui de la province concernée, flottaient en Ontario, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

Le débat a permis aux membres du Parti Égalité de faire l'éloge du Canada, décrit par M. Libman comme «libre, prospère, démocratique, beu, vaste et diversifié culturellement».

Pour le libéral Jean-Pierre Bélisle, seul député de son camp avec le ministre Pagé à prendre la parole sur le sujet, le Parti Égalité a profité de ce débat pour «marquer des points et embarrasser le Québec». «L'Assemblée nationale n'est pas une galerie pour marquer des points, un endroit pour se créer un capital médiatique», a-t-il dit.

Quant aux orateurs péquistes, ils ont insisté sur la division qui caractérise le Parti libéral en matière constitutionnelle.

«Le taponnage et le zigonnage sont les deux mamelles de ce gouvernement. Ils sont des danseurs de tango avec un pas en avant, deux pas en arrière et deux pas de côté», a dit le péquiste Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean.□

MOSCOU

Un 1er mai sans entrain à Moscou

ris Eltsine, on notait l'absence du maire réformateur de Moscou Gavril Popov.

Pour la première fois, les immenses portraits de Marx, Engels et Lénine n'avaient pas été accrochés aux façades du grand magasin Goum et du musée Lénine, sur la Place Rouge. Les photos de ces portraits servant de toile de fond à des manifestants brandissant un immense crucifix avaient fait l'année dernière le tour du monde. Cette fois, sur des panneaux simplement peints aux couleurs de l'arc-en-ciel, on pouvait lire des mots d'ordre comme «Mai», «Paix et bonheur», ou encore «L'unité est notre force».

Critiquant «la paralysie actuelle du pouvoir», le président des syndicats a lancé un appel à M. Gorbatchev et aux neuf dirigeants républicains signataires avec lui la semaine dernière d'une déclaration conjointe, leur demandant de faire «tout leur possible pour que le programme de lutte contre la crise économique devienne une réalité».

Mikhail Gorbatchev et son entourage ont quitté la tribune au moment où passaient devant le Mausolée un petit groupe de 200 staliniens, brandissant des portraits de Staline et des pancartes sur lesquelles on lisait: «Pas de privatisations», «la contre-révolution ne passera pas», «non au rétablissement des relations diplomatiques avec Israël» ou encore «l'armée est le dernier bastion de la patrie».

Des manifestations ont également rassemblé des milliers de personnes à Léningrad et à Kiev, en Ukraine, où un rassemblement nationaliste a suivi la manifestation officielle. Mais les trois républiques baltes et la république de Géorgie, qui a déclaré son indépendance le mois dernier, ont purement et simplement ignoré le 1er mai.

Ailleurs dans le monde, la journée a été marquée cette année par des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre dans les pays où les défilés à l'occasion de la fête du travail sont interdits, comme la Corée du Sud et la Turquie. Quelques incidents moins sérieux ont eu lieu notamment à Berlin, Milan et à Zurich.

En Afrique du Sud, la plus importante fédération syndicale du pays, a annoncé une grève générale si le gouvernement ne mettait pas fin à la violence dans les cités noires d'ici le 9 mai. Elle a également réclamé la démission du gouvernement accusé de bloquer les négociations sur les réformes.

À Séoul, des milliers d'étudiants et ouvriers ont affronté la police pour la troisième journée consécutive. Au cours d'un défilé interdit, deux étudiants ont tenté de s'immoler par le feu pour protester contre la répression gouvernementale.

Au Japon, près d'un million de travailleurs ont participé à des rassemblements au cours desquels ont été réclamées la réduction du temps de travail et l'augmentation des salaires. L'envoi de dragueurs de mines japonais dans le Golfe a été dénoncé.

Aux Philippines, les manifestants ont demandé des augmentations de salaires et la fermeture des bases américaines.

À Berlin, des heurts ont opposé plusieurs centaines de jeunes anarchistes et policiers à l'issue d'un défilé de quelque 8.000 personnes dénonçant «le racisme, le sexisme, le chomage et le génocide». Au moins 79 personnes ont été arrêtées.

Dans la partie orientale de l'Allemagne, frappée par le chômage, quelques milliers de personnes ont participé à des rassemblements qui, les années précédentes, célébraient les victoires du socialisme, comme le plein emploi.

En bref

COCAÏNE: UNE ARRESTATION

■ La Sûreté du Québec de l'Estrie a procédé, hier matin, à l'arrestation d'un Sherbrookois, âgé dans la cinquantaine, qui se retrouvera vraisemblablement dans la même situation que les 18 autres prévenus accusés de complot en vue d'importer des stupéfiants, depuis la Colombie jusqu'au Canada, entre juin 1989 et avril 1991. L'identité de l'homme n'a pas été immédiatement divulguée par la SQ qui s'est bornée à révéler qu'il s'agissait d'un agent d'assurance-vie, recherché depuis le jeudi 25 avril.

FUNÉRAILLES DE HATFIELD

■ L'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, le sénateur Richard Hatfield, a été enseveli hier dans sa ville natale de Hartland. Près de 400 personnes s'étaient rassemblées dans l'église baptiste de Hartland pour ce qui devait initialement être une cérémonie intime réservée aux proches et aux amis de M. Hatfield, qui est décédé vendredi à Ottawa, d'une tumeur au cerveau. Il avait 60 ans.

EGGLETON SE RETIRE

■ Après avoir occupé pendant dix ans le poste de maire de Toronto, Art Eggleton a décidé de laisser la place à quelqu'un d'autre. Lors d'une conférence de presse qu'il donnait hier, Eggleton, qui est âgé de 47 ans, a annoncé, d'une voix brisée par l'émotion, qu'il avait donné le meilleur de lui-même et qu'il était temps de faire autre chose. Il n'a donné aucune précision à ce sujet, se contentant de dire qu'il n'avait aucune intention de briguer un poste au niveau provincial ou fédéral.

EXPLOSION DANS UNE USINE

■ Plusieurs explosions ont détruit hier une partie d'une usine d'engrais à Sterlington, en Louisiane, faisant deux morts, 123 blessés et sept disparus, ont indiqué les autorités. Plus de 500 habitants de la localité ont dû être évacués du fait de la crainte d'autres explosions et de fuite de gaz d'ammoniac.

Erreur sur la personne

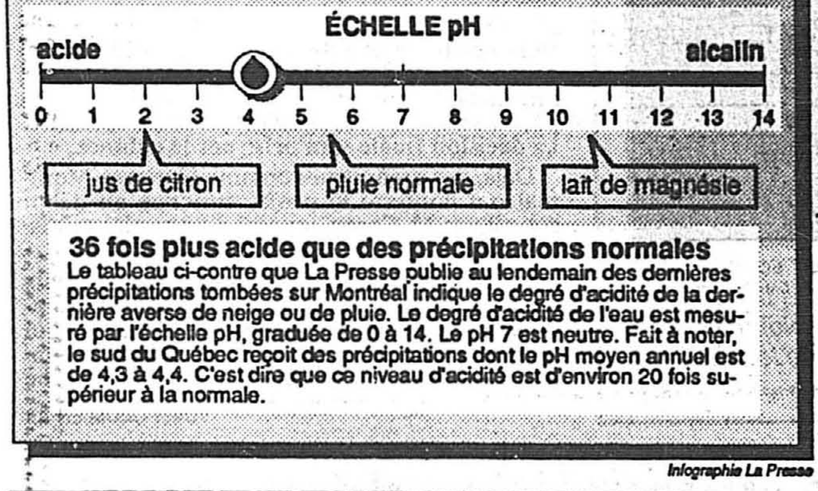
■ Une malencontreuse erreur nous a fait intervertir, dans *La Presse* d'hier, les noms de deux personnes accusées d'abus de confiance et dont l'une a reconnu sa culpabilité et a été condamnée à une amende. L'accusé qui a reconnu sa culpabilité et que le juge Denis Bouchard a condamné à l'amende, mardi à Longueuil, est André Picard, 63 ans, domicilié à Montréal, et non Réjean Chartier, 50 ans, de Saint-Hubert, qui doit bientôt subir son procès. Toutes nos excuses.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Terrebonne : aux Galeries de Terrebonne, 1185, boul. Moody, de 10 h à 20 h 30;
- à Richmond : à la Salle communautaire, 800, rue Gouin, de 14 h à 20 h;
- à Verdun : à l'Auditorium de Verdun, 4110, boul. LaSalle, de 14 h 30 à 20 h 30.

INDICE DE L'ACIDITÉ DES PRÉCIPITATIONS



36 fois plus acide que des précipitations normales

Le tableau ci-contre que La Presse publie au lendemain des dernières précipitations tombées sur Montréal indique le degré d'acidité de la dernière averse de neige ou de pluie. Le degré d'acidité de l'eau est mesuré par l'échelle pH, graduée de 0 à 14. Le pH 7 est neutre. Fait à noter, le sud du Québec reçoit des précipitations dont le pH moyen annuel est de 4,3 à 4,4. C'est dire que ce niveau d'acidité est d'environ 20 fois supérieur à la normale.

Infographie La Presse

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 10 21 35 36 42 44 (40)
E-X-T-R-A 6 0 9 6 5 9

La Quotidienne — Tirage d'hier
à trois chiffres 032
à quatre chiffres 9950

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

18-4-01

JEUDI 2 MAI 1991

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111



Le député Gordon Atkinson (debout), du parti Égalité, a fait valoir hier que le drapeau du Canada devrait être arboré en permanence dans l'enceinte de l'Assemblée nationale du Québec. À ce jour, seul le fleurdelysé y paraît.

La Presse

Les policiers devraient ralentir ou s'arrêter aux feux rouges

Le coroner Gérald Locas dépose son rapport d'enquête sur la mort de Paul McKinnon et Marielle Pelletier

BRUNO BISSON

■ Les policiers qui répondent à des appels d'urgence devraient être forcés de ralentir ou d'immobiliser leur véhicule à un feu rouge s'il leur est impossible de s'assurer que leur passage ne constitue pas un danger pour le public.

C'est la recommandation formulée par le coroner Gérald Locas au terme de deux enquêtes publiques distinctes visant à éclaircir les circonstances entourant la mort de Paul McKinnon, 14 ans, et de Marielle Pelletier, 62 ans.

Les deux victimes ont perdu la vie dans des incidents similaires survenus à Montréal et Laval, l'an dernier, ayant été happées par une voiture de police qui brûlait un feu rouge «sans s'assurer qu'ils pouvaient le faire sans danger», écrit Me Locas.

Rejetant une proposition visant à rendre obligatoire l'arrêt des véhicules d'urgence devant tout feu rouge, le coroner a toutefois recommandé que les services de police de Laval et de la Communauté urbaine de Montréal émettent des directives claires sur les risques d'accident en de telles circonstances.

En examinant le cas du jeune Paul McKinnon, heurté alors qu'il traversait la rue Sherbrooke, dans l'ouest de Montréal, Me Locas s'est montré relativement sévère à l'endroit du Service de police de la CUM.

Consigne ingorée

Tout en reconnaissant l'existence d'une consigne qui demande aux policiers de s'immobiliser aux feux rouges, même en répondant à une urgence, le coroner s'est demandé comment il se fait, dans ces circonstances, que des voitures de police aient été impliquées dans 28 accidents du même genre en 1989, dans l'île de Montréal.

«À mon avis, écrit-il, il n'existe qu'une seule explication: cette consigne n'est pas suivie».

Le 25 octobre 1990, le jeune McKinnon traversait la rue entre deux intersections. Au même moment, deux jeunes policiers de la CUM répondaient à un appel d'urgence et fonçaient rue Sherbrooke. Devant eux, trois feux de circulation consécutifs étaient au rouge.

Le conducteur de la voiture, l'agent Serge Markovic, a affirmé à l'enquête publique qu'il n'a pas remarqué les feux parce qu'il était préoccupé par le mouvement des véhicules voisins.

Selon les témoins qui ont contredit les agents Markovic et André Guindon, la voiture de police roulait à une vitesse estimée entre 90 et 120 kilomètres à l'heure et ne faisait pas entendre sa sirène de façon continue au moment où elle a heurté le jeune McKinnon.

Le coroner Locas a reproché au service de police d'avoir mis en tandem les policiers Markovic et Guindon qui ne possédaient respectivement que dix mois et trois mois d'expérience dans la police. Me Locas considère que des policiers expérimentés auraient fait en sorte que les piétons et automobilistes soient avertis de leur passage d'urgence bien avant qu'ils ne brûlent les feux rouges.

Directive mise en doute

Il a aussi mis en doute la valeur d'une directive du service sur l'utilisation continue des sirènes et se demande même si elle ne doit pas être totalement ignorée. Cette directive limite l'utilisation de la sirène continue pour épargner un stress inutile aux policiers et au public.

«Dans un cas comme celui qui nous occupe, un fonctionnement ininterrompu de la sirène tout au long du trajet (de la voiture de police) aurait peut-être suffi à attirer l'attention de Paul McKinnon et à l'empêcher de s'engager dans la rue.»

En ce qui concerne la mort de Marielle Pelletier, survenue le 14 août 1990 à l'intersection du boulevard de la Concorde et de l'autoroute 19, à Laval, le coroner Locas en arrive aux mêmes recommandations.

À la lumière des deux enquêtes, il s'inquiète toutefois de la récurrence de tels accidents. Le fait que les policiers n'aient pas ralenti leur voiture avant le feu de signalisation, même s'il leur était impossible d'écarter tout danger, semble indiquer que «cette lacune ne serait pas uniquement le fait isolé du cas sous étude, mais se présente d'une façon beaucoup plus générale».

Au moment de l'impact, Mme Pelletier traversait le boulevard de la Concorde à une intersection qui était cachée du regard des policiers par la présence d'un parapet et d'une clôture. Malgré cela, les policiers Martin Bergeron et André Lefèvre n'ont pas ralenti leur allure, évaluée à au moins 90 kilomètres à l'heure, en filant sur le boulevard.

«Ils brûlèrent ce feu rouge sans ralentir et virent au même moment surgir devant eux la voiture de la victime qu'ils ne purent évidemment éviter», écrit le coroner.

Me Locas note dans son rapport que le témoignage du policier Bergeron «présenté avec franchise, simplicité et clarté, reflète une conception inquiétante de la règle de prudence voulant qu'un véhicule d'urgence ne puisse brûler un feu rouge qu'après que ses occupants se soient assurées de pouvoir le faire sans danger».

Drapeau rentre dans sa ville

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne

PARIS

■ Après avoir occupé pendant les quatre dernières années le poste d'ambassadeur du Canada à l'Unesco à Paris, l'ancien maire de Montréal, M. Jean Drapeau, rentre à Montréal en fin de semaine. Il arrivera à l'aéroport de Mirabel dans la journée de samedi, a-t-on appris.

À 75 ans, M. Drapeau revient dans «sa ville» avec plusieurs projets en tête. Il songe notamment à écrire un livre-témoignage sur le général Charles de Gaulle, auquel il voue une admiration au moins égale à la méfiance que lui inspirent les journalistes.

M. Drapeau continue d'ailleurs de refuser systématiquement, avec gentillesse mais fermeté, toutes les demandes d'interviews. Il a toutefois admis dans un bref entretien téléphonique à Paris qu'avec son retour à Montréal il devra tôt ou tard sortir de son mutisme et «rétablir le contact».

«J'ai bien l'intention de ne pas être muet mais je prendrai le temps qu'il faut avant de voir si je dois faire ou publier quelque chose. Chose certaine, je vais d'abord m'occuper de mes affaires à moi et n'accepter aucune proposition», a-t-il précisé.

Pendant ces quatre années à Paris, M. Drapeau a mené une existence presque monacale exclusivement consacrée, en dehors de son travail à l'Unesco, au classement d'une partie des archives contenues dans 600 cartons qu'il a accumulées pendant sa vie. Levé dès 4 h du matin, dit-on, il se mettait au lit dès 21 h. L'ancien maire de Montréal, qui éprouve maintenant quelques difficultés à marcher, sortait peu de chez lui et fuyait les mondanités.

«Quand j'aurai fini mon classement, quand je serai satisfait, je verrai par quoi je commencerai à témoigner», a expliqué M. Drapeau, qui exclut l'idée de publier ses mémoires.

Ces temps derniers, il a mené diverses recherches sur le général de Gaulle aux côtés duquel il prenait place en 1967 lorsque le général alors président de la France a lancé son désormais célèbre «Vive le Québec libre» du balcon de l'hôtel de ville de Montréal. M. Drapeau aurait même obtenu du fils de l'ancien chef d'État, l'amiral Philippe de Gaulle, la permission de visiter la demeure du son père, à Colombey-les-Deux-Églises.

Jean Drapeau a quitté le mairie de Montréal en 1986 à la fin d'un règne controversé de 29 ans. L'année suivante, le premier ministre Brian Mulroney le nommait ambassadeur du Canada auprès de l'Unesco.



PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

La victime, environ 30 ans, a été abattu de quelques projectiles d'arme à feu.

Une dette de drogue à l'origine du 20e meurtre de l'année

ÉRIC TROTTIER

■ Vif émoi, rue Wellington à Verdun, hier après-midi: un jeune homme de 25 à 30 ans a en effet trouvé la mort après qu'on l'ait abattu de quelques projectiles d'arme à feu.

Il semble qu'une dette de drogue soit au centre de cette histoire. La police a en effet indiqué hier soir qu'elle recherche activement un individu de 38 ans, considéré comme armé et dangereux, relativement à ce 20e meurtre perpétré sur le territoire de la CUM.

Haaris Georges Lawrence, de race blanche, mesure 1 m 75 et pèse 73 kilos. Il portait hier un veston de cuir noir et blanc. Il a été vu pour la dernière fois au volant d'un véhicule volé de marque Plymouth Voyager, blanc avec des lignes bleues sur les côtés.

D'après nos informations, il se serait violemment disputé avec la victime, parce que celle-ci ne lui aurait pas payé ses dernières livraisons de drogue.

Le locataire du 5258 Wellington, où a été retrouvé le cadavre, était parti faire quelques courses, vers l'heure du dîner. En revenant chez lui, il a constaté que quelqu'un avait verrouillé sa porte avant, chose qu'il ne fait jamais, selon sa déclaration aux policiers.

Comme personne ne devait se trouver chez lui à ce moment, il a décidé de grimper par le balcon du deuxième étage vers le troisième, croyant qu'un voleur était peut-être entré dans son logement. Entre temps, la police est arrivée sur les lieux.

Le jeune locataire s'est introduit par une fenêtre, pour ressortir quelques instants plus tard en criant: «Il y a un corps dans le salon»!

Les policiers sont alors montés à leur tour pour découvrir un homme tué à coups de revolver. Il n'y avait aucune trace de bagarre dans l'appartement. Les policiers n'ont pu retrouver l'arme du crime.

Enfin, après avoir longuement interrogé le locataire du 5258 Wellington, la police l'a relâché en soirée.

L'enquête a été confiée au lieutenant-détective Yvan Gauvreau et au sergent-détective Serge Côté, de la section des homicides de la police de la CUM.

Par ailleurs, la police de Brossard enquête sur un règlement de compte survenu hier après-midi dans la chambre 122 du motel Falcon, situé 6225 boulevard Taschereau, à Brossard. Un homme d'environ 40 ans y a été découvert sans vie, atteint de quelques projectiles d'arme à feu. La police affirme disposer d'une bonne piste qui pourrait la mener vers un suspect.

La carrière des frères Dave et Matthew Hilton est sérieusement compromise

Ils plaident non coupables à cinq accusations

YVES BOISVERT et ÉRIC TROTTIER

■ Les jeunes boxeurs Dave et Matthew Hilton ont comparu, menottes aux poignets, hier après-midi, au palais de justice de Montréal, en compagnie d'un homme de 45 ans.

Dans une salle pleine à craquer, où l'on reconnaissait notamment leur grand frère, Alex, qui bénéficie depuis peu d'une libération conditionnelle, les deux athlètes et leur coaccusé ont plaidé non coupables aux cinq chefs d'accusation qui pèsent maintenant contre eux.

Devant le juge Maximilien Polak, de la Cour du Québec, Dave Hilton, 27 ans, Matthew Hilton, 25 ans, et Robert Dooley, 45 ans, ont été accusés deux fois de vol qualifié (il y avait deux victimes), de déguisement dans un but criminel, de possession d'arme (une carabine .22) sans permis, et de complot.

S'adressant à eux en anglais, le juge Polack leur a brièvement expliqué qu'ils auraient l'occasion de demander leur mise en liberté dès aujourd'hui. Les deux boxeurs ont poliment remercié le magistrat.

Le trio aurait commis un hold-up leur rapportant 167 $ dans un Dunkin Donnuts de Dollard-des-Ormeaux, vers minuit, lundi soir. Ils ont été arrêtés par les policiers de la Communauté urbaine de Montréal dans la nuit de lundi à mardi.

Le ministère public s'est opposé à ce que les trois accusés soient laissés en liberté en attendant leur procès, et ils sont présentement détenus à la prison Parthenais, dans l'Est de la ville. Ils subiront leur enquête pour mise en liberté sous caution dès aujourd'hui.

Leur avocat, Me Jeffrey Boro, s'est dit confiant d'obtenir leur libération sous caution: «Ils ont des antécédents, mais en matière de facultés affaiblies», a-t-il dit.

Me Boro, qui a représenté plus d'une fois chacun des trois frères Hilton, s'est dit très étonné de ce qui arrivait à Dave et Matthew.

«Ce sont trois jeunes hommes très gentils, non violents», a-t-il dit, affirmant qu'il s'agissait d'un cas où il est permis d'espérer raisonnablement une mise en liberté.

La chose n'est pas garantie, toutefois, notamment à cause de la gravité des accusations qui pèsent contre eux. Le vol à main armée est punissable par l'emprisonnement à perpétuité (une peine qui n'est jamais appliquée, toutefois).

Carrière en péril?

«Ce qui est idiot, de dire leur père, Dave Hilton, c'est qu'ils auraient pu faire beaucoup d'argent avec les matches qui s'en venaient.»

De fait, Matthew, qui est aujourd'hui accusé d'avoir volé 167 $ dans un commerce de beignes, devait toucher une bourse de 15 000 $ au mois de juin, à l'occasion d'une soirée de boxe dont l'avenir est maintenant incertain.

C'est que les frères Hilton n'ont pas seulement fait la manchette en raison de leurs mésaventures judiciaires.

Lorsqu'ils étaient classé «juniors», ils remportaient systématiquement leurs combats.

Dave, considéré comme le plus talentueux des trois frères, a déjà été numéro deux au monde dans la catégorie des 245 livres. Devenu «mi-moyen», il n'a su faire mieux que de décrocher le championnat canadien.

De son côté, Matthew Hilton a remporté, en 1987, le titre mondial des super mi-moyens. Fort d'une fiche de 33 victoires et deux revers chez les professionnels, Matthew devait se battre en juin, à Halifax.

Selon Du Carmel Cyrius, un promoteur de boxe montréalais, les deux jeunes boxeurs étaient d'ailleurs sur le point de signer quelques contrats lucratifs.

Les Hilton devaient participer à des soirées de boxe en février et en mars, mais leurs blessures les ont obligés à tout annuler. «J'ai déjà perdu 60 000 $ avec eux», a dit M. Cyrius. «Je préparais une soirée de grande envergure, pour le mois de juin. Ça m'aurait aidé à me renflouer.»

«Je suis encore prêt à travailler avec eux, dit-il tout de même. Mais il est possible qu'ils aient de la difficulté à se trouver des combats à l'avenir. C'est dommage.»



Dave Hilton père, déçu parce que ses fils auraient pu faire beaucoup d'argent avec les prochaines combats. PHOTO *La Presse*

Les cols bleus se sont bien amusés

■ Plus de 1 000 cols bleus montréalais, en grève pour une période six heures hier, ont manifesté dans les rues de la ville afin de protester contre la lenteur des négociations avec la Ville et la CUM.

Alors que la police les attendait au centre-ville, le groupe s'est donné rendez-vous à l'usine d'épuration des eaux usées de Rivière-des-Prairies, vers 10 h 15, pour y faire une petite «visite guidée».

Plus tard, les employés manuels, installés confortablement dans des autobus d'écoliers se sont dirigés vers le Jardin botanique, puis vers l'hôtel de ville, à 15 h. Escortés par de nombreux policiers, ils ont alors scandé des slogans et chanté des chansons invectivant l'administration municipale.

Le tout s'est déroulé dans l'ordre et la police n'a effectué aucune arrestation.



Une marche sans tambours, c'est pas une marche, et ils étaient au moins 2 500 à déambuler sous la pluie du 1er mai hier soir. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

2 500 marcheurs du 1er mai pour l'emploi

ÉRIC TROTTIER

■ «Monsieur Bourassa, faites quelque chose pour l'emploi, ça presse! Faites quelque chose et vite, sinon le vase va déborder!»

Michèle Brouillette, porte-parole du comité intersyndical de Montréal (FTQ, CSN, CEQ), a demandé au gouvernement québécois, hier soir, devant 2 500 participants à la marche du 1er mai, de mettre en place de «véritables politiques» d'emploi afin de faire passer le taux de chômage, actuellement à 13,5 p. cent, à 3 p. cent «comme en Suède».

«Ce soir, nous nous sommes mouillés pour l'emploi, j'espère que le premier ministre en fera autant lors de son budget», a encore lancé Mme Brouillette aux travailleurs, chômeurs et assistés sociaux qui ont bravé la pluie torrentielle, pour marcher dans les rues du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Plusieurs manifestants, qui n'avaient pas prévu le mauvais temps, ont dû faire des détours par les dépanneurs du coin pour s'acheter des sacs à ordures et se protéger un peu.

À côté d'eux, le nouveau président de la FTQ, M. Fernand Daoust, vêtu d'un imperméable classique, d'un veston chic, d'une cravate et d'un chapeau, avait l'air d'un patron d'entreprise. Mais la ressemblance s'arrête là: M. Daoust tient un discours qui ne change pas avec le temps. «Dans une société comme la nôtre, avec autant de ressources et de moyens, avoir un taux de chômage aussi élevé, c'est une honte, un péché!»

M. Daoust déplore que les «élites traditionnelles» n'aient plus cette sensibilité envers la souffrance des pauvres. «Il y a une acceptation psychologique, face au chômage, qu'il faut à tout prix combattre. N'oublions pas que les grands coupables, ce sont les femmes et les hommes politiques au pouvoir, qui n'ont absolument aucune vision globale, aucun projet de société.»

«Il est temps qu'on se rende à Québec pour enlever la crasse qui s'y trouve», s'exclame plus crûment M. Benoit Parenteau, 49 ans, col bleu à la Ville de Montréal. À plusieurs reprises, on a fait mention du conflit qui se prolonge entre son syndicat et l'administration municipale. Les cols bleus ont reçu plusieurs encouragements quant à leur principale demande: la semaine de quatre jours.

De son côté, Nicole Boudreau, conseillère municipale, s'enorgueillit de n'avoir raté aucune de ces marches du premier mai, depuis 1972. «Une seule fois, je l'ai manquée, mais j'étais à Paris et j'avais manifesté là-bas: je m'en fais un devoir!»

Mme Boudreau, explique que le 1er mai est un jour symbolique important, qui devrait servir à redonner un sens au mot *dignité*. «La dignité, c'est un enfant montréalais qui mange avant de se rendre à l'école, c'est un travailleur qui a un vrai emploi, et c'est également... l'émancipation nationale!»

Car, en effet, les militants réunis hier soir n'ont pas manqué de signaler que le «bonheur» des travailleurs passe par la souveraineté du Québec.

Mais le problème des travailleurs québécois est beaucoup plus complexe, soutient Emmanuelle Proulx, qui accuse les centrales syndicales d'avoir «collaboré» avec le gouvernement. «C'est de la lâcheté! Les travailleurs ne devraient pas accepter que leur syndicat négocient ainsi à la baisse.»

D'autres ont rappelé, d'une façon imagée, que les travailleurs chiliens ont des conditions de vie qui frôlent souvent l'horreur, en défilant avec des cagoules sur la tête, enchaînés les uns aux autres. «Liberté pour tous les prisonniers politiques du Chili», clament-ils.

Les élus municipaux amorcent leur congrès sous le signe du combat

PIERRE APRIL
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Environ 2000 élus municipaux amorcent aujourd'hui dans la capitale québécoise leur 70e Congrès annuel avec la ferme intention de ressortir de cet exercice de trois jours plus unis et déterminés que jamais à combattre la réforme de la fiscalité municipale qui leur coûtera au moins 500millions$.

Une chose est maintenant certaine, toutefois, ils connaîtront l'ampleur de la facture à la fin de cette première journée de délibérations puisque le ministre des Finances Gérard D. Levesque a choisi ce jour pour présenter son budget.

Cette manoeuvre du ministre des Finances a d'ailleurs fait bondir les élus municipaux qui voient là une stratégie du gouvernement pour leur soutirer l'attention des médias et des citoyens.

«Le moment choisi pour le dépôt du budget provincial, a souligné le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) Ralph Mercier, constituerait-il aussi une manoeuvre afin de minimiser l'importance de la démonstration de force, de concertation et d'unité du monde municipal à l'occasion d'un rassemblement sans précédent des maires et conseillers municipaux devant l'Assemblée nationale.»

Depuis le 14 décembre dernier, date du dépôt des grandes lignes de la réforme et de la facture qui s'y rattache, le monde municipal a constamment été confronté à une fin de non recevoir de la part du ministre des Affaires municipales Claude Ryan, qui a refusé un moratoire et de véritables négociations avec les élus locaux.

Charte

Pourtant, les interventions ont été nombreuses pour tenter d'infléchir le ministre.

Le ton des échanges entre les édiles municipaux a rapidement monté. À l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) on a parlé de mauvaise foi et à l'UMQ de coup de force gouvernemental aux dépens du monde municpal.

Durant les trois jours que durera le congrès de l'UMQ, les élus municipaux ont l'intention de se doter d'un projet de charte des collectivités locales «afin de garantir les intérêts et les droits des citoyens dans leur appartenance à leur collectivité locale et l'autonomie municipale en donnant un statut plus fondamental à la municipalité dans notre société».

Le Congrès, selon ses organisateurs, en est un d'orientation politique et les congressistes seront invités à débattre, à l'intérieur de 13 ateliers, «de questions qui vont marquer non seulement l'avenir des municipalités mais aussi de la société québécoise dans son ensemble».

Comment assurer un service au citoyen sur mesure pour une grande, moyenne ou petite municipalité? La municipalité est-elle appelée à devenir un vrai gouvernement ou une simple succursale administrative du gouvernement provincial? Quelle répartition des responsabilités devra guider le gouvernement du Québec et le monde municipal au cours des prochaines années?

Autant de questions sur lesquelles les congressistes sont invités à se prononcer.

Pour une troisième année, les assises annuelles de l'UMQ sont jumelées à la tenue du Salon de la municipalité regroupant une centaine d'exposants.

La présidente de la CÉCM dit rester en poste pour le bien des enfants

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Fatiguée d'être «traînée dans la boue», la présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), Denise Soucy-Brousseau, a indiqué hier qu'elle restait en poste pour le bien des enfants.

«Je suis fatiguée de toute cette histoire. J'ai dit que j'étais une fille sérieuse. Je n'ai rien à cacher», a-t-elle affirmé après que son parti eut rejeté le débat d'urgence convoqué par le Mouvement pour une école moderne et ouverte (MEMO) sur les accusations de faux et de conflits d'intérêts portées par le directeur général, Laurent Portugais.

La réunion extraordinaire a finalement pris l'allure d'une véritable chicane de procédures. Ne pouvant questionner la présidence, le MEMO a demandé au ministre de l'Éducation d'enquêter sur cette façon de faire qu'il juge anti-démocratique. «Nous sommes arrivés à la limite. Nous devons demander à M. Pagé de rétablir les procédures démocratiques (à la CECM). Ce serait d'une exceptionnelle gravité s'il n'agissait pas», a expliqué le commissaire du MEMO, Robert Cadotte.

Mme Brousseau a préféré que le Regroupement Scolaire Confessionnel (RSC) mette fin à un «débat stérile» parce qu'elle a des préoccupations plus importantes concernant les enfants. Elle a affirmé que toute cette histoire nuisait considérablement à sa famille et à ses proches. «Moi-même, mon époux et mes deux filles avons été l'objet de ragots, de menaces, d'appels anonymes et de lettres injurieuses», a-t-elle déclaré avec émotion après la pagaille du Conseil.

De son côté, M. Portugais a déposé officiellement sa plainte auprès du Procureur général au début de la semaine. Le directeur général retire les accusations de malversation mais considère toujours que Mme Soucy-Brousseau est inhabile à siéger en vertu de la loi sur les référendums et les élections dans les municipalités.



«Je suis fatiguée de toute cette histoire. J'ai dit que j'étais une fille sérieuse. Je n'ai rien à cacher», affirme Denise Soucy-Brousseau. PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

En plus de la facture de 390 dollars et des accusations de patronage, M. Portugais s'est plaint au Procureur que la présidence ait tenté de vendre à 28 dollars le pied carré un terrain de la CECM évalué à 50 dollars le pied carré.

Le MEMO s'est emparé de l'affaire hier en soutenant que Mme Brousseau voulait brader les biens de la CECM. «Nous savons que c'était pour construire un CLSC à Rosemont. La présidente a reconnu qu'elle avait entamé des démarches mais nous ne savons pas avec qui. Était-ce avec un directeur de CLSC ou avec un contracteur privé?», a questionné M. Cadotte.

Le MEMO a aussi déclaré que Mme Brousseau maintenait en poste un cadre incompétent contre la volonté de ses supérieurs parce que c'était une de ses amies.

Par ailleurs, Mme Soucy-Brousseau et le MEMO estiment que cette polémique paralyse les activités de la CECM depuis un mois. «Les luttes intestines ont paralysé l'action de la commission. Depuis un mois nous nous sommes écartés de l'éducation de nos enfants», a reconnu Mme Brousseau.

Le MEMO croit que les allégations portées contre la présidente sont néfastes pour le fonctionnement de la commission. «C'est devenu très difficile au niveau de la gestion interne. C'est passablement stressant et les gens sont très nerveux. On nous pose plein de questions dans les écoles», a soutenu la commissaire Lucie Rodrigue. «En pleine période de préparation du budget pour 1991-92, le rendement est à 50 p. cent», a renchéri M. Cadotte.

Les grands promoteurs immobiliers rejettent la taxe sur le stationnement

■ À quelques heures du dépôt du budget du ministre des Finances, les promoteurs immobiliers du Québec estiment qu'au nom du «bien national», le gouvernement Bourassa ne peut pas se désengager du financement du transport en commun sans mettre en péril le dynamisme économique de Montréal et de tout le Québec.

Dans un mémoire préparé par le groupe Secor et auquel ont participé des représentants de groupes immobiliers comme le CN, Westcliff, Alexis Nihon et certains propriétaires de centres commerciaux, l'Institut de développement urbain du Québec (IDUQ) soutient que le gouvernement doit «verser au moins 25 p. cent» des revenus des budgets d'exploitation des organismes publics de transport en commun de Montréal, Laval et Rive-Sud.

Le manque à gagner devrait être comblé, non pas par une taxe injuste sur le stationnement, mais par l'agrandissement des territoires taxés. De cette façon, pour financer les trois compagnies de transport, on engloberait un plus vaste territoire où la répartition fiscale s'étendrait aussi bien à l'immobilier résidentiel que non résidentiel.

En se désengageant, le gouvernement du Québec deviendrait le troisième gouvernement avec ceux de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick à ne pas participer au financement du transport collectif. Il irait ainsi à l'encontre de la philosophie économique qui veut, au Canada et aux États-Unis, que la contribution des États où existent des zones urbaines importantes, se situe à près de 25 p. cent; les passagers, par le biais de la tarification, et les paliers locaux assumant la balance.

En Europe, la part des gouvernements varie entre 20 et 25 p. cent.

La «réforme» du ministre Claude Ryan prévoit l'élimination des subventions à l'exploitation des autobus et du métro (137,4 millions $ en 1989 pour la STCUM) et du service ferroviaire (6,7 millions CP—Rigaud). Québec ne contribuerait que 66,8 millions en subventions au service de la dette, au transport adapté et au service ferroviaire résiduel. La subvention totale passerait donc de 36,2 p. cent à 11,6 p. cent pour la STCUM. Le même exercice avec la STRSM (Rive-sud) ferait chuter la participation gouvernementale de 36,4 p. cent à 12,4 p. cent et de 32,6 p. cent à 7,9 p. cent à Laval.

En situant à 25 p. cent la participation gouvernementale, l'IDUQ demande donc au ministre de s'engager pour 143 millions (chiffre de 1989), à défaut de quoi le «centre névralgique» de l'économie québécoise risque de perdre sa compétitivité.

Soulignant que le transport collectif est un «levier de protection de l'environnement» et contribue à réduire la pollution, l'IDUQ suggère donc que la baisse de revenus ainsi créée par le désengagement partiel du gouvernement soit compensée par une surtaxe foncière appliquée à un plus grand territoire, et touche les citoyens et les entreprises de la périphérie de Montréal qui bénéficient du réseau routier de Montréal sans participer au financement du transport en commun.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Banco

Tirage du 91-05-01

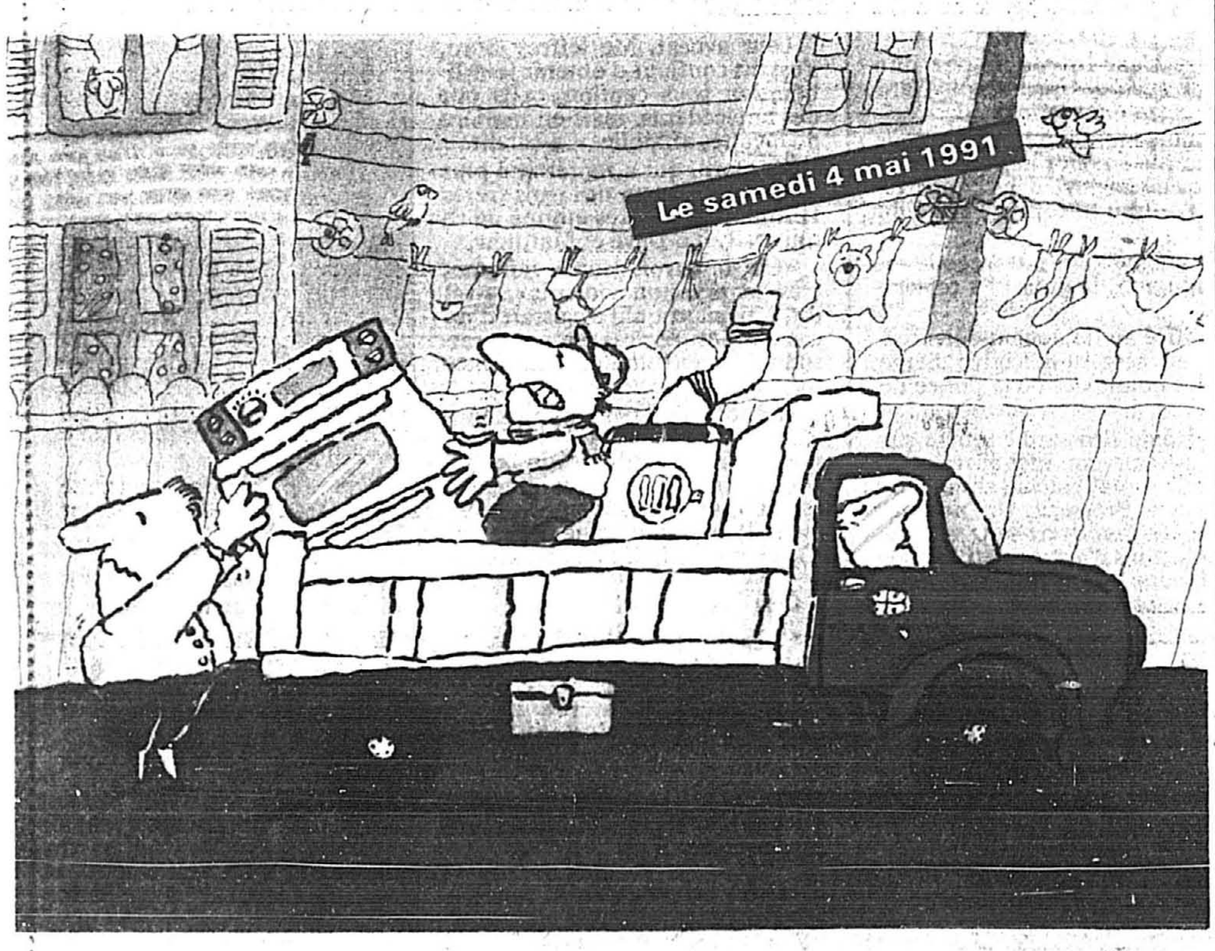
Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

1	4	6	7	11
12	14	19	26	27
29	33	47	48	49
50	55	60	62	69

Prochain tirage: 91-05-03

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Sortez vos "gros morceaux"
C'est la journée du grand ménage!

La Ville de Montréal organise encore cette année, le "blitz de ramassage de gros morceaux", le samedi 4 mai.

De 10 h à 22 h, des convois de camions des Travaux publics sillonneront rues et ruelles pour ramasser matelas, frigos, mobilier ou tout autre "gros morceau" jugé inutilisable.

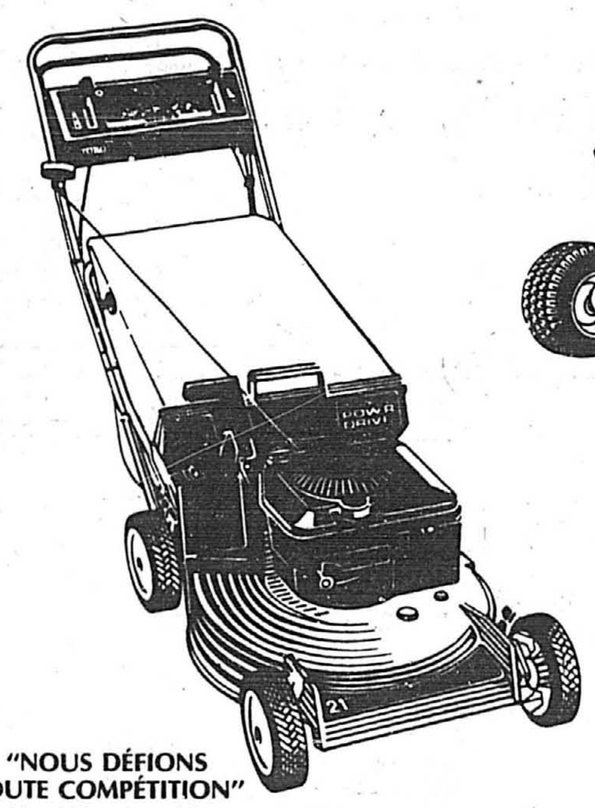
Un conseil:
Veuillez manipuler avec soin les appareils de réfrigération pour ne pas briser leurs tuyaux extérieurs. Vous éviterez ainsi que leurs gaz ne s'échappent. Sans danger direct pour les gens, ces gaz sont dommageables pour la couche d'ozone.

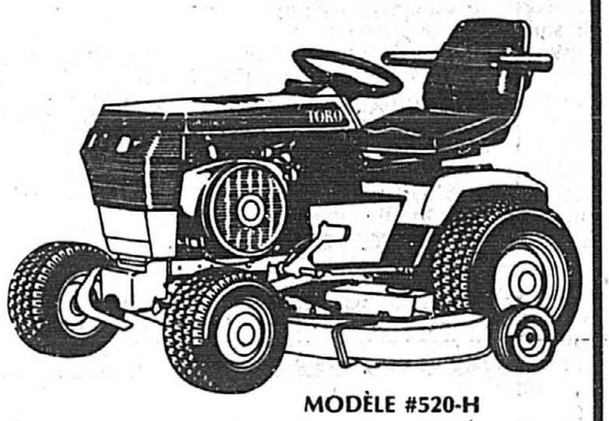
Pour tout renseignement sur ce blitz, téléphonez au 872-3434.

VIVRE MONTRÉAL
C'EST LA RESPECTER

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT AVANT LE 12 AOÛT 1991*

*achats entre le 18 avril et le 18 mai 1991.





MODÈLE #520-H

- Plan de financement
- Facteur qualité/prix
- Démarrage garanti pendant 5 ans**
- Carte de crédit Toro
- Plusieurs modèles de tondeuses et tracteurs
- Réseau de concessionnaires établi

"NOUS DÉFIONS TOUTE COMPÉTITION"
Boîtier 21" – magnésium
5 c.v. – sac arrière
3 vitesses – autotractée
MODÈLE #20668
$599.95

MODÈLE
Tondeuse à siège 8-25
pour aussi peu que: $1,729.95

DÉMARRAGE GARANTI 5 ANS
**sur tous les modèles 2 temps & 4 temps à soupapes en tête

Carte D'or TORO Gold Card 53205 1599 18400

TORO

Ne vous êtes vous pas privé d'une TORO® trop longtemps?

*CRÉDIT INSTANTANÉ POUR LES CLIENTS QUALIFIÉS
*sur approbation du crédit

S.A.B. ÉQUIPEMENTS MINI-MOTEUR ENR.
VENTE ET SERVICE
2492, boul. Sainte-Marie
Mascouche (Québec) J7K 1M5
Tél.: 966-6170

ÉQUIPEMENT AVIGNE MINI-MOTEUR
3095, des Ormeaux
Montréal (Québec) H1L 4Y1
Tél.: 351-6004

Jean Guglia & Fils Enrg.
VENTE & SERVICE
10318, de la Roche
Montréal (Québec) H2C 2P4
Tél.: 387-0871

A. Jean Enr.
115, King-Georges
Longueuil (Québec) J4J 2V2
VENTE & SERVICE
(514) 468-6837

LA MAISON BERTOLDI INC.
1860, Amherst
Montréal (Québec) H2L 3L6
Tél.: 525-1410

MOTO
1070, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Tél.: 348-4343

GARAGE GEORGES LAVIGNE & FILS INC.
786, boul. Harwood
Vaudreuil (Québec) J7V 5V5
Tél.: 455-2113
VENTE ET SERVICE

TORO

Location d'Outils Beloeil
Un nom à retenir pour la location d'outils
189, boul. Gartier
Beloeil (Québec) J3G 3R2
Tél.: (514) 464-2399
Téléc.: (514) 464-5264

Le public se montre avare pour la Saint-Jean

Le Comité des fêtes nationales va organiser une loterie spéciale

FRANÇOIS BERGER

■ Devant le peu de succès de son appel au public, le Comité des fêtes nationales de la Saint-Jean va organiser dans trois semaines une loterie spéciale afin de recueillir les fonds nécessaires au déroulement des événements du 24 juin. La campagne publique de souscription lancée le 24 avril n'a pas rapporté jusqu'à maintenant suffisamment d'argent, de telle sorte que le Comité doit recourir à d'autres moyens.

La campagne de souscription, la première organisée à l'intention du grand public par la Société Saint-Jean-Baptiste, n'a permis de recueillir en une semaine qu'un peu plus de 1000 dollars provenant de 60 donateurs, a indiqué hier Mme Suzel Brunelle, porte-parole du Comité.

Les détails de la loterie spéciale, qui commencera le 24 mai et se terminera le 26 juin, seront dévoilés lundi. Le Comité organisateur des fêtes a obtenu hier le permis nécessaire de la Régie des loteries et courses du Québec.

L'organisation des fêtes va coûter près de 1,2 million de dollars, 400 000 dollars de moins que l'an dernier en raison de compressions rendues nécessaires par la récession économique. Actuellement, le manque à gagner est d'un demi-million, a dit Mme Brunelle.

D'autre part, le Comité organisateur a conclu une entente avec l'ensemble des Caisses populaires Desjardins de la région de Montréal pour qu'un compte spécial, appelé «le 24 juin», serve au dépôt direct des contributions du public. Ce compte devrait être ouvert dans quelques jours.

La Société Saint-Jean-Baptiste a aussi connu peu de succès dans sa campagne de souscription à l'intention des 500 plus importantes entreprises privées du Québec, lancée à la mi-mars. Cette campagne a permis d'amasser jusqu'à maintenant un peu plus de 150 000 dollars, comparativement à 500 000 dollars l'an dernier.

«La récession inhibe la générosité des gens», a reconnu Mme Brunelle. La campagne de souscription auprès du public doit se prolonger jusqu'au lendemain de la Saint-Jean, le 25 juin.

Un conflit de travail à la SSJB de Montréal

FRANÇOIS BERGER

■ Même s'ils se disent très «attachés» à l'organisme pour lequel ils travaillent, les onze employés syndiqués de la Société Saint-Jean Baptiste (SSJB) de Montréal n'hésiteront pas à aller jusqu'à la grève pour empêcher leur employeur de modifier à la baisse leurs conditions de travail.

La direction de la SSJB-Montréal se montre «rigide» vis-à-vis de ses employés, a accusé, hier, Mme Louise Plouffe, présidente du syndicat affilié à la section locale 57 du Syndicat des employés professionnels et de bureau (FTQ).

L'organisme voué à la promotion du nationalisme québécois veut imposer de nombreux reculs dans la convention collective de travail qui le lie à ses employés, même si sa situation financière est «bonne», selon le syndicat qui envisage une escalade des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève.

La SSJB veut réduire les salaires de ses employés de 10,6 p. cent, a dit Mme Plouffe en expliquant que l'illustre société demande une augmentation du nombre d'heures de travail, une réduction des vacances et des congés ainsi que la possibilité d'embaucher davantage de personnel à forfait pour éviter le paiement de temps supplémentaire et d'avantages sociaux.

Le syndicat réclame pour sa part une hausse des salaires de 7 p. cent en 1991 et l'ajout de nouveaux congés.

Le vice-président de la SSJB-Montréal, M. Pierre De Bellefeuille, a déclaré, hier, à *La Presse* que le litige doit se régler «à la table de négociations». Il a d'autre part indiqué que la situation économique appelle un «resserrement du budget» de la société.

Les syndiqués s'interrogent sur l'attitude «anti-syndicale» d'une organisation vouée à la défense des Québécois, en rappelant que la SSJB avait déjà congédié tous ses employés en 1980 au moment d'une première tentative de syndicalisation. Le nouveau syndicat a finalement pu signer une première convention collective en 1987 à la suite d'une grève d'une journée.

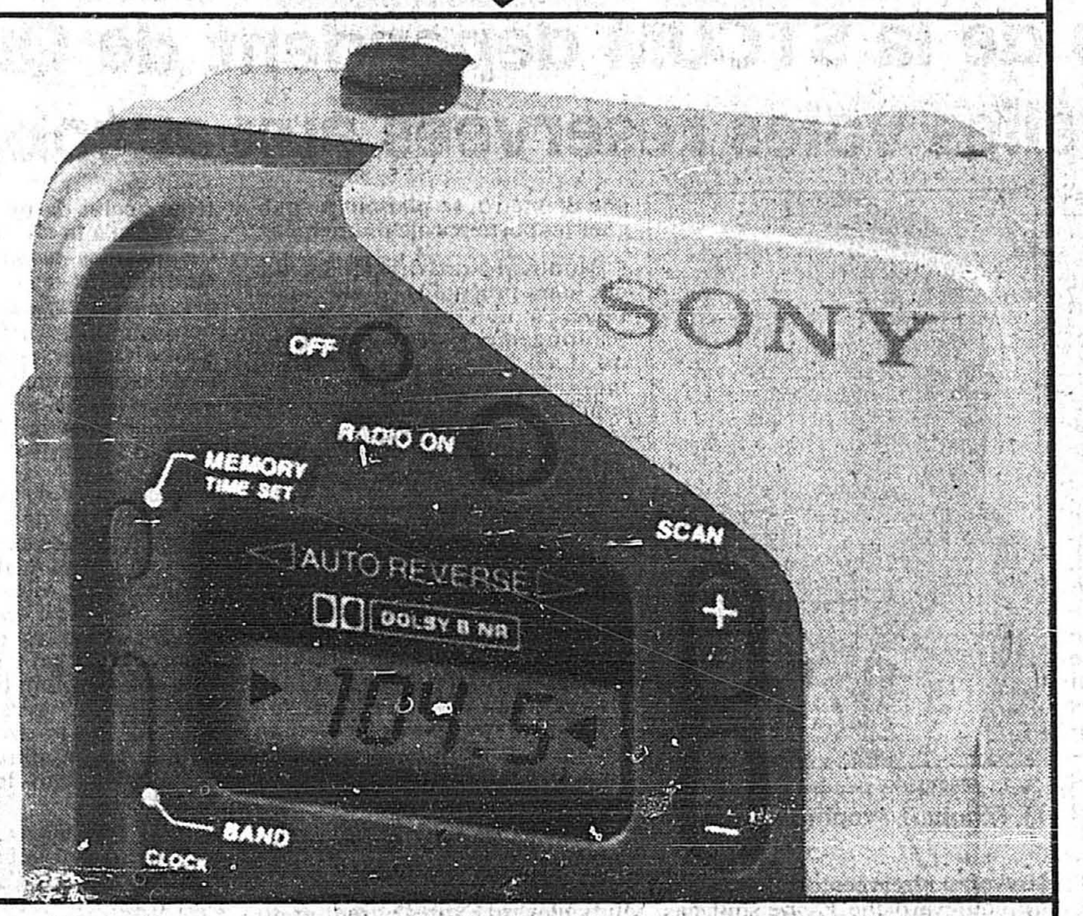
«Nous ne sommes pas contre le bénévolat, au contraire, nous donnons nous-mêmes du temps bénévolement à la SSJB», de dire Mme Plouffe en ajoutant que les autres Sociétés Saint-Jean Baptiste au Québec donnent des salaires plus élevés ou au moins égaux à ceux que touchent actuellement les employés de l'organisme montréalais.

Les syndiqués, dont neuf femmes, ont manifesté hier devant les bureaux de la SSJB-Montréal et ont l'intention d'exercer d'autres moyens de pression si les négociations ne débloquent pas avec l'employeur. Les employés avaient déjà fait connaître leur mécontentement la semaine dernière à l'occasion du lancement de la campagne de financement de la société.

Une grève jusqu'en 1992?

■ Les 60 caissières de la Caisse populaire de Brossard ont décidé de poursuivre «jusqu'en 1992 s'il le faut» la grève qu'elles ont déclenchée en juin 1990 pour améliorer leurs conditions de travail. Les caissières, syndiquées à la CSN, ont rejeté à 55 p. cent les dernières offres patronales, qui comportaient une augmentation des salaires de 4 p. cent par année. Elles réclament l'instauration d'une échelle des salaires qui réduise le temps requis pour cheminer du minimum au maximum de leur classe d'emploi. Actuellement, il faut plus de dix ans à une caissière pour passer du salaire d'embauche (220 $ par semaine) à celui du haut de l'échelle salariale.

LE COQ D'OR!



Il y a 10 ans, Sony a révolutionné l'industrie de l'audio en lançant le Walkman. Ce Walkman Sports de Sony est un radiocassette étanche à auto-inversion doté d'un syntonisateur numérique à 14 préréglages de station, d'un réducteur de bruit Dolby B et d'une horloge/réveil qui vous aidera à commencer la journée sur le bon pied. 199,00 wmf2078

Maison Sony

BROSSARD 656-1020
5840, boul. Taschereau
(à l'est du pont Champlain)

POINTE-CLAIRE 694-2727
940, boul. St-Jean
(au nord de la Transcanadienne)



Pierre Foglia

La femme remonte à la plus haute Antiquité

La femme remonte à la plus haute Antiquité, avait coutume de répéter Alexandre Vialatte, le plus kafkaïen des chroniqueurs auvergnats. Il voulait dire par là que les origines de la femme sont très anciennes. On a tendance à l'oublier, surtout à cette époque-ci de l'année où les jeunes femmes, dans leur fraîcheur printanière, semblent surgir à l'instant de la dernière rosée. Fausse impression : en réalité, la femme existe depuis des milliers d'années... Je sors à l'instant du Palais des congrès où se tenait le Salon de la femme et où, justement, il était très évident que la femme est une antiquité qui existe probablement depuis aussi longtemps que le cheval.

Après le Salon de l'automobile et le Salon de la chasse et de la pêche, le Salon de la femme est le salon le plus apaisant pour l'homme... Souvent, dans le courant de l'année, l'homme est dérouté par sa fiancée, sa soeur, sa fille, sa propre mère parfois. Il l'entend dire qu'elle veut devenir conductrice de machinerie lourde, l'entend exiger des distributrices de condoms dans les toilettes de son cégep, et il s'inquiète : où va la femme?

Que l'homme se rassure. La femme ne va nulle part. Je veux dire que la femme est éternelle et chaque année le Salon de la femme vient nous le rappeler : la femme n'a presque pas changé depuis l'Antiquité. Comme dans l'Antiquité, la femme de 1991 est essentiellement féminine et électroménagère.

Où va la femme en 1991? Elle va au Salon de la femme acheter un plumeau magnétique pour épousseter ses stores vénitiens en profondeur. Voyez qu'on a tort de s'inquiéter.

Le salon est divisé en deux : à gauche, tout pour la ménagère; à droite, tout pour la poupoune. C'est ainsi que la femme sort du Palais des congrès comblée, la poupoune son sac plein de laits démaquillants et de cires épilatoires, et la ménagère un magnifique plat Tupperware à trois étages sous le bras.

Claudette Binette, la démonstratrice Tupperware, faisait son boniment à une maîtresse d'école à la retraite, genre bonne soeur. Claudette avait déposé à terre le plat à trois étages et invitait la maîtresse d'école à monter dessus. La maîtresse poussait des petits cris d'excitation : c'était sans doute la première fois de sa vie qu'elle montait si haut. M'étonnerait pas qu'elle ait acheté le plat juste pour se jucher dessus toute nue, toute seule dans sa cuisine. Il y a deux sortes de femme : la clitoridienne et la vaginale. Chacune jouit à sa manière, mais les deux prennent aussi beaucoup de plaisir a enfermer des petits morceaux de veau froid dans des contenants Tupperware, ce qui leur permet de s'épanouir malgré tout.

Pas très loin du stand Tupperware, un camelot était en train de battre le record du monde de la mayonnaise en moins de dix secondes. Un autre vendait des couteaux en évoquant tous les usages possibles, dont celui prévisible de découper, en rondelles, le zizi de l'infidèle. Les dames riaient, riaient. Et achetaient, achetaient. Comme le dit un vieux proverbe suisse : *La vache qui rit* est un fromage à pâte molle, la femme qui rit aussi.

Je me suis aussi attardé quelque instants au stand de la goberge où j'ai enregistré ce dialogue surréaliste :

— *La dame* : Ça goûte très fort, le crabe!

— *La vendeuse* : Ce n'en est pas, madame. C'est de la goberge. La goberge est un poisson qui ne goûte absolument rien. On lui donne le goût du crabe en le faisant cuire dans un bouillon de crabe...

La dame, pensive : Si on faisait cuire la goberge dans un bouillon de poulet?

La vendeuse : Ça goûterait le poulet...

Moi : Et si on faisait cuire la goberge dans un bouillon d'andouille? (La vendeuse ne m'a pas répondu...)

La dame étonnée : C'est nouveau, ce poisson-là?

Moi : Pas du tout, madame, la goberge remonte à la plus haute Antiquité.

* * *

Le stand d'une école de danse sociale séparait la section électroménagère de la section poupoune. Sur un air de samba, deux couples de l'âge d'or s'exhibaient : les cavalières l'oeil humide, les cavaliers avec une gravité de gigolos rastaquouères. La danse en public devrait être interdite aux vieux. Ils parodient la sensualité, lui substituent une sénile pantomime vaguement masturbatoire...

Réalisez votre rêve, quel que soient votre âge, votre taille, devenez mannequins d'un soir dans nos super défilés. Formation gratuite, promettait une annonce un peu plus loin. La «pogne», c'est que le «mannequin» s'engage à vendre au moins dix billets à 12 $ à ses parents et amis pour le soir du superdéfilé... Et ça pogne! Encore le syndrome Tupperware : l'idée, c'est de faire payer les autres. Viendras-tu, ma tante Monique? Envoye donc, juste 12 piastres!... Ma tante Monique acceptera à une condition : elle prendra le cours elle aussi, la session d'après : «M'achèteras-tu un billet à ton tour?»... Quelque part y'a un petit rigolo qui compte la recette, 12 et 12 multiplié par mille...

La femme descend de la plus haute Antiquité en se tortillant dans ses plus beaux agrès. Au premier rang, il y a un maquereau qui se frotte les mains : «Pogne z'y ses sous, j'la connais...»

* * *

À l'heure où je suis allé au Salon de la femme, les vedettes du salon avaient quitté les lieux, sauf madame Louise Deschâtelets, une de mes idoles de toujours (juste après Suzanne Lévesque, que je trouve quand même plus intellectuelle). Une de mes idoles, disais-je, que je me suis empressé d'aller féliciter pour son beau programme. Elle était au stand de Nutri-diète, et je lui ai demandé si elle avait perdu beaucoup de poids. Elle m'a répondu avec grande simplicité (les plus grands sont plus simples) :

— Non, je n'ai rien à perdre, moi...

— Alors, si vous êtes là, c'est que vous avez tout à gagner? ai-je finement enchaîné... Je voulais dire: Cout'donc, Chose, ça paye-tu de faire des pubs merdiques?...

(Je me renseigne sur les prix, au cas où on me proposerait de faire la promotion du Salon, l'an prochain...)

* * *

En sortant du Salon, je tombe sur un stand sans annonce, sans rien, et je demande à la personne qui était là de quoi il s'agit. Elle me répond comme si c'était tout naturel :

— Ici, monsieur, c'est le kiosque des femmes battues...

C'est trop. Je crois honnêtement que les organisateurs de ce Salon exagèrent. Je veux bien que, dans ce Salon, on vende aux femmes des plumeaux magnétiques. Je veux bien qu'on les traite en poudrées, en Barbies, en putes.. Et passe encore qu'on les niaise, qu'on les vole, qu'on les abrutisse

Mais qu'on les batte?

1000 WATTS Luminaires et Accessoires



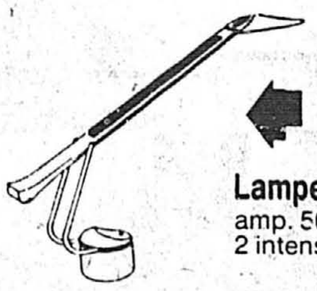
Rail halogène MR-16
de 48 po réglable
*Ord.: 99,99**
54,99*

Prix spéciaux au nouveau propriétaire et locataire

GARANTIE du meilleur prix

Detail en magasin

DAINOLITE — CAMEOLITE — CHECK-O



89,99 ch.
Lampe halogène
amp. 50 watts incl.
2 intensités



59,99*
Lampe de plancher halogène,
150 watts
Ord.: 99,99

Distributeur des ampoules
Garantie 100 ans

*ampoules en sus

BAZZ — GEIN — LITE — FASE — CLIC

SUSPENSION HALOGÈNE
Pour 1 MR-16
Pour 2 MR-16
129,99
Pour 3 MR-16
199,99
69,99*
BLANC
NOIR
COULEUR



Vous construisez ou renovez votre maison?
VENEZ NOUS VOIR
pour une estimation gratuite et comparez
NOS PRIX IMBATTABLES!

5840, BOUL. TASCHEREAU
Brossard
678-8981
Visa — MC —Chèque

335, BOUL. ST-MARTIN OUEST
Laval
967-9890
Visa — MC — Chèque

Un alcoolique, trop ivre au moment d'un viol, est acquitté

YVES BOISVERT

■ Le juge Bernard Grenier, de la Cour du Québec, vient d'acquitter un alcoolique de 69 ans parce qu'il était trop ivre au moment où il a violé sauvagement une handicapée de 65 ans.

Ce jugement, qui va franchement à l'encontre de la jurisprudence actuelle, de l'aveu même du juge, sera porté en appel par le ministère public. « Je fais office de tremplin pour que l'affaire rebondisse en Cour d'appel », a écrit le juge.

Le juge Grenier ne doute aucunement que c'est effectivement Henri Daviault qui a agressé la victime, une femme qui se déplaçait en chaise roulante et à qui il rendait service de temps à autre.

Mais, au moment où il a agressé la victime, le 30 mai 1989, Daviault était dans un état d'ébriété tel qu'il ne pouvait former une intention, de conclure le juge.

Ce jour-là, Daviault avait bu sept ou huit bières et 35 onces de brandy, le tout en 17 heures environ. Daviault, selon un expert, avait dans le sang «entre 400 et 600 mg d'alcool par 100 ml de sang», un niveau «tellement élevé que seul un alcoolique ou quelqu'un d'exceptionnel peut tenir le coup sans mourir ou s'évanouir», écrit le juge.

Un jugement important

Ce jugement est d'une extrême importance juridique, puisqu'il tente de renverser la règle de droit développée par les tribunaux canadiens depuis fort longtemps.

On reconnait, en droit criminel canadien, qu'une personne peut être acquittée pour cause d'ébriété dans le cas des crimes d' « intention spécifique », comme un simple vol. L'accusé, dans ces cas, doit prouver qu'il avait consommé tellement d'alcool qu'il persiste un doute raisonnable sur sa capacité de former une « intention coupableb ». Mais, dans le cas des crimes d' « intention générale », comme le meurtre ou l'agression sexuelle, il n'est pas permis de se prévaloir de cette défense.

Le juge Grenier, s'appuyant sur des opinions minoritaires de certains juges de la Cour suprême, a accepté la suggestion de l'avocat de Daviault, Me Giuseppe Battista : il conclut que l'on peut maintenant invoquer l'intoxication pour les crimes d'intention générale, à condition de démontrer que l'intoxication était telle qu'elle pouvait être assimilée à de la folie.

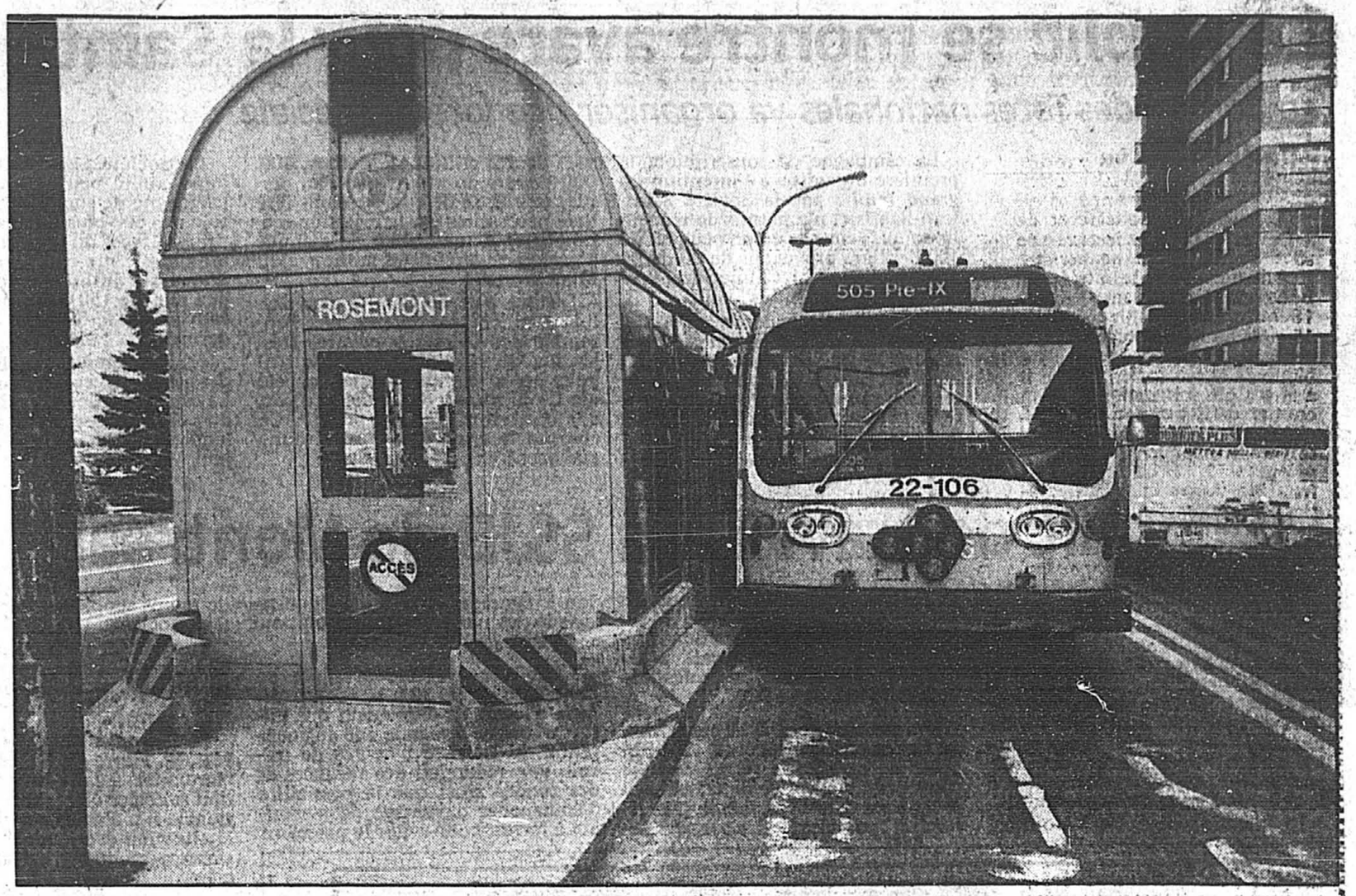
Chez la victime

Le viol a eu lieu chez la victime, qui s'était fait livrer une bouteille de brandy par Daviault, vers 18 h. Elle s'est servi un verre et s'est endormie devant sa télévision. Elle se souvient avoir vu Daviault boire deux verres en sa compagnie.

Pendant qu'elle dormait, Daviault a vidé la bouteille de brandy.

La dame s'est réveillée vers 3 h du matin, et a tenté de se rendre à la toilette en chaise roulante. Mais Daviault lui a sauté dessus, l'a entraînée dans sa chambre et l'a agressée.

Daviault est revenu chez lui, où l'attendait sa femme, vers 4 h 20 du matin. Le juge note qu'il a réussi à ouvrir la porte avec sa clé, une chose dont il est incapable quand il « pris une brosse », selon sa femme. Malgré tout, le juge conclut que Daviault, une heure auparavant, en était au delirium tremens. L'accusé a toujours dit qu'il avait « tout oublié ».



La voie réservée aux autobus ne compte que huit arrêts à ces abribus conçus précisément pour les besoins de la cause. Les accidents sont rares, disent les chauffeurs, même si les véhicules roulent en sens inverse du trafic. PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, *La Presse*

Les projets de la STCUM dépendent de Québec
Trois nouvelles voies réservées aux autobus?

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ L'implantation, à Montréal, d'un premier couloir de transport en commun (les voies réservées aux autobus du boulevard Pie IX) est une réussite à tous les égards — un succès d'estime aussi — mais son impact risque d'être restreint par un certain désintéressement de l'État.

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) s'apprête, en effet, à annoncer, dans quelques semaines, l'implantation de trois nouveaux couloirs, dont l'un probablement dans l'axe du chemin de la Côte-des-Neiges. Mais l'appui de Québec se fait attendre et ces projets pourraient être ainsi compromis.

Selon M. Alain Leclerc, porte-parole du président du conseil de la STCUM, M. Robert Perreault, la demande de subvention de la STCUM et de la Ville, pour compenser le coût de la première véritable voie réservée aux autobus, celle du boulevard Pie IX, est perdue dans le dédale des administrations gouvernementales. On se demande donc à la STCUM ce qu'il adviendra des prochaines demandes d'aide qui seront présentées pour de nouveaux aménagements.

Les programmes gouvernementaux d'aide au transport en commun, administrés par la Direction du transport des personnes au ministère des Transports, signale le porte-parole, payent normalement 75 p. cent du coût d'aménagements comme ceux de la voie réservée du boulevard Pie IX.

Les choses ne paraissent toutefois pas aussi claires lorsqu'on interroge le bureau politique du ministre des Transports. Porte-parole du ministre Sam Elkas, Mme Johanne Deneault dit que les voies réservées comme celles du boulevard Pie IX ne sont pas subventionnées par des programmes d'aide particuliers. Les demandes d'aide sont donc jugées «au cas par cas». La demande de subvention de la Communauté urbaine de Montréal, pour la voie du boulevard Pie IX, dit-elle, a fait l'objet d'une recommandation favorable du ministère des Transports. Le dossier se trouve présentement «à l'étude» au ministère du Conseil du Trésor.



PHOTO JEAN-YVES LÉTOURNEAU, *La Presse*

M. Schubert Prophète

Le couloir Pie IX (en sens inverse des flux de pointe), s'étend du métro Pie IX à la 47e avenue de Montréal-Nord (10 km). Ouvert le 18 juin 1990, son aménagement, y compris ses huit débarcadères, a coûté 4,5 millions. Son prolongement (5 km) à travers Montréal-Nord et jusqu'à l'entrée de Laval, prévue «d'ici quelques mois» coûtera un million de plus. «Une fraction» du coût d'une ligne de métro, se plaisent à souligner les porte-parole municipaux.

Montréal-Nord devrait décider, ces jours prochains, si elle maintient ou non ses objections au prolongement des voies. Quoi qu'il en soit, les institutions montréalaises estiment qu'elles subissent, du fait du désintéressement du gouvernement, un manque de revenus de plus de trois millions. Qu'adviendra-t-il alors des trois autres couloirs privilégiés?

Trois nouveaux couloirs

Le directeur du service de développement de la STCUM, M. Robert Olivier, explique que Montréal et la STCUM préparent l'implantation de trois nouveaux couloirs de transport en commun «pour se conformer aux dispositions du plan d'urbanisme de l'arrondissement centre».

Ces trois couloirs privilégiés se trouvent dans des axes «majeurs», ceux de l'avenue du Parc, du boulevard Saint-Laurent et du chemin de la Côte-des-Neiges. M. Olivier précise que les études préparatoires sont «presque terminées» et que les décisions seront annoncées «bientôt».

Selon certaines indications, les autorités municipales favorisent déjà l'aménagement prioritaire d'un corridor dans l'axe Côte-des-Neiges; elles prévoient même commencer les travaux «d'ici l'automne». Mais, en ce cas, il s'agira, selon des modalités à déterminer, de couloirs «en rive», c'est-à-dire de passages privilégiés longeant les trottoirs. Il n'y a, en effet, pas de terre-plein dans ces voies.

La popularité de la voie Pie IX, en tout cas, est évidente. M. Schubert Prophète, chauffeur sur cette ligne 505, nous dit, comme ses collègues, que les passagers n'ont qu'un seul reproche à faire au système : celui de ne pas se prolonger jusqu'à la rivière des Prairies. Ce que des passagers nous ont confirmé.

Les études du service de développement de la STCUM, explique M. Olivier, montrent un indice de satisfaction «qui s'approche du cent pour cent» : 92 p. cent de satisfaction générale et 99 p. cent pour la régularité!

L'économie de temps ne parait pas considérable en elle-même; les passagers se rendent au bout de la ligne en 17 minutes, soit dix minutes plus vite qu'autrement. Mais cela n'est pas négligeable pour les usagers des heures de pointe, et le gain de temps sera plus considérable lorsque la voie se prolongera vers le nord. Par ailleurs, les nouveaux passages évitent les nombreux bouchons qui se créent dans le nord du boulevard.

Tous les passagers interrogés apprécient cette célérité. Mais le système a bien d'autres avantages : il est surtout régulier — les véhicules passent aux quatre minutes — et il bouscule moins les voyageurs. On peut pratiquement toujours voyager assis. Tout le monde, y compris les chauffeurs, affiche du reste une bonne humeur et une civilité remarquables. Le confort psychologique y est évident.

Toujours est-il que, selon une étude de la STCUM, l'achalandage dans les véhicules publics a augmenté de 30 p. cent; boulevard Pie IX, et que huit p. cent des usagers ont quitté l'auto, dans l'année, pour utiliser le nouveau système; 5500 personnes recourent quotidiennement à ce service accéléré.

Signalons que la Ville a aménagé un autre système de voies réservées. Celui-ci se trouve dans l'axe de la rue Crémazie. Mais ces voies sont toutefois situées «en rive» et les taxis y ont accès.

Les avocats élisent leur bâtonnier pour 1992

YVES BOISVERT

■ C'est par une écrasante majorité que l'avocat montréalais, Me Paul Carrière, a été élu à la vice-présidence du Barreau du Québec.

Près de 7000 des 13 500 avocats du Québec ont participé à cette élection qui se faisait par la poste. Me Carrière a obtenu 71 p. cent des voix, contre seulement 29 p. cent pour Me Guy Gilbert, bâtonnier en 1988-89, qui tentait un retour à la tête de la corporation profesionnelle.

Me Carrière devrait, en principe, devenir le bâtonnier du Québec en juin 1992, puisque la tradition veut que le vice-président succède au bâtonnier.

Me Sylviane Bonrenstein, première femme en 150 ans à présider cette influente corporation professionnelle, terminera son mandat dans deux mois, et c'est un avocat de Québec, Me Jean-Pierre Pâquet, qui prendra sa place.

Me Carrière, un Montréalais de 55 ans, est un associé du bureau Lavery, O'Brien, un des dix plus gros au Québec. Diplômé de l'Université McGill, c'est un spécialiste du droit des assurances identifié à l'establishment juridique.

En entrevue, hier, il a attribué sa victoire massive à son organisation : « Ma campagne s'est faite principalement au téléphone. J'avais des appuis partout au Québec. »



Me Paul Carrière

L'ampleur de la défaite de Me Gilbert étonne. Cet avocat flamboyant, âgé de 61 ans, avait reçu l'appui public d'un autre ancien bâtonnier, le criminaliste bien connu Serge Ménard. Il faut dire toutefois qu'au XXe siècle, personne n'a occupé ce poste deux fois.

Pressenti plusieurs fois pour devenir juge des tribuanxu supérieurs, Me Gilbert n'a jamais caché sa déception de n'avoir pas été sélectionné. À toutes fins utiles, il a cessé ses activités professionnelles à son bureau (Guy et Gilbert), mais il se disait d'attaque pour diriger sa corporation professionnelle. Il n'a pu être joint hier pour commenter l'élection.

Acquittement maintenu par suite d'une erreur sur la date d'un crime

YVES BOISVERT

■ La Cour d'appel du Québec a maintenu l'acquittement d'un homme qui admettait volontiers avoir commis une agression sexuelle, mais pas à la date qui lui était reprochée.

« La preuve des actes et attouchements sexuels posés sur les deux victimes (des fillettes de sept ans) est non seulement démontrée mais admise par Bernard Chagnon » (l'accusé), écrit la Cour d'appel.

Mais voilà, la Couronne du district de Hull avait porté des accusations d' « attentat à la pudeur » et prétendait que le crime était survenu en novembre 1982.

Chagnon jurait qu'il avait agressé les fillettes à l'automne de 1983.

Or, le crime d'attentat à la pudeur est disparu du Code criminel en 1983, et a été inclus, avec plusieurs autres, dans le crime plus général d' « agression sexuelle ».

« Je ne doute pas que l'accusé ait eu à l'endroit des victimes des gestes qui le rendent coupable d'agression sexuelle mais ce n'est pas de cela dont on l'accuse », écrit le juge Paul-Arthur Gendreau, au nom de la Cour d'appel.

La règle est claire, explique la Cour d'appel : la Couronne ne peut modifier un acte d'accusation pour remplacer un crime par un autre. Or, le simple changement de date, qui serait permis en temps normal, revient dans le cas présent à substituer un crime à un autre!

« Même si le résultat peut sembler insatisfaisant, en droit, aucun autre ne nous est permis », écrit le juge Gendreau, qui se permet d'exprimer « une certaine perplexité devant la conduite du dossier (par la Couronne) puisqu'il semble qu'il y ait eu une enquête préliminaire et un procès antérieur, ce qui aurait dû permettre une meilleure compréhension des faits de l'affaire ».

Une manière polie de se demander comment il se fait que le procureur de la Couronne n'ait pas réalisé qu'il y avait erreur sur la date, avant le procès.

Le centre d'épuration des eaux usées de l'Île Charron entrera en service cet automne

GILLES ST-JEAN

■ L'usine qui épurera les eaux usées de Longueuil et de six villes voisines, dans l'Île Charron, entrera progressivement en service à partir de l'automne prochain, a indiqué, mardi, le président de la société qui en gère la construction.

Quand elle aura atteint sa vitesse de croisière, l'usine, qui aura une capacité moyenne de traitement de 330 000 mètres cubes par jour, devrait permettre de rendre au Saint-Laurent des millions de litres d'eau dépolluée.

Au cours d'une interview, l'ingénieur Gilles Pineault, président des Consultants Gest-Eau Inc., de Longueuil, s'est dit particulièrement fier que les travaux n'aient pas coûté plus cher que prévu dans les contrats, en 1985.

Des 293 millions qu'aura coûté l'ensemble des travaux, 241 millions auront été dépensés à Longueuil, soit 125 millions pour l'usine, 57 millions pour la réhabilitation du réseau d'égouts et 60 millions pour l'interception des eaux usées.

Les coûts ont été répartis selon deux principes : que chaque ville soit propriétaire des ouvrages situés dans son territoire, mais que toutes se partagent la facture au prorata de leur population respective, indique M. Pineault.

C'est ainsi que Longueuil absorbe 35,41 p. cent de la facture, Brossard et Saint-Hubert, environ 21 p. cent chacune, Boucherville, 13,4 p. cent et Greenfield Park, Saint-Lambert et LeMoyne, le reste.

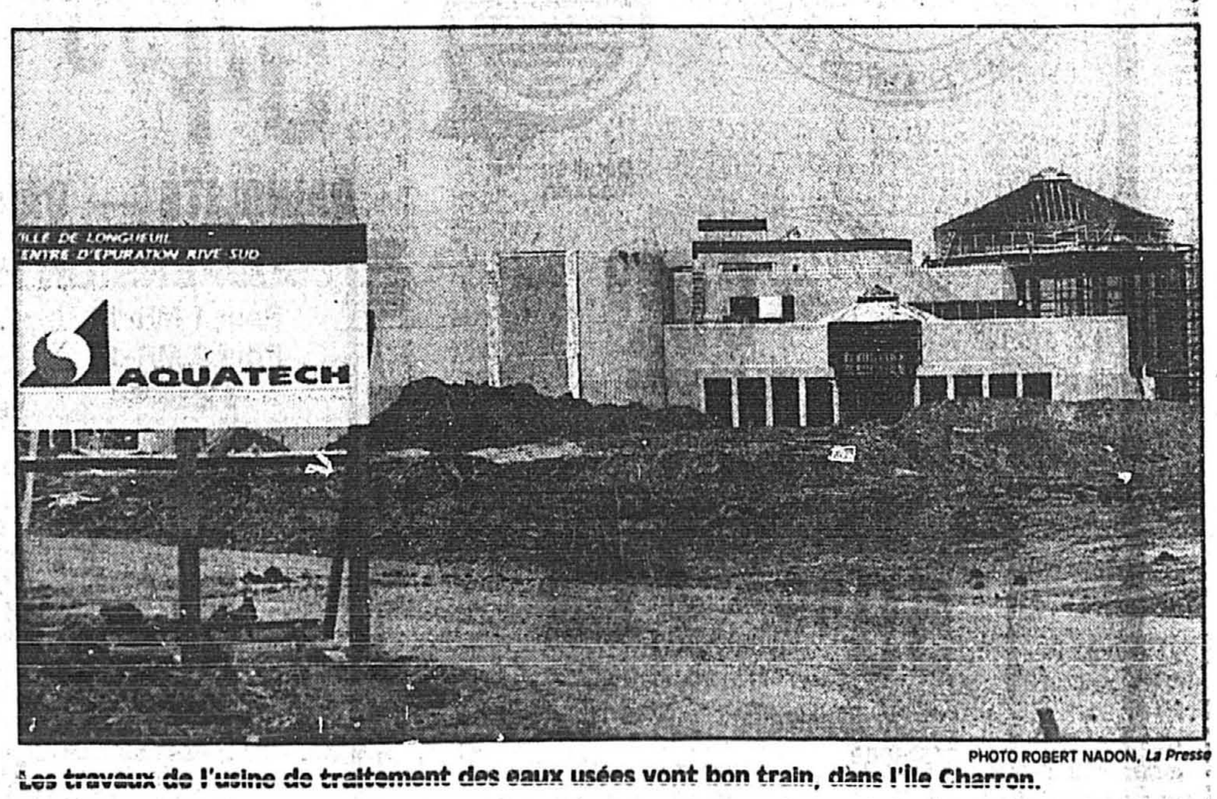


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Les travaux de l'usine de traitement des eaux usées vont bon train, dans l'Île Charron.

M. Pineault souligne que le gouvernement du Québec a subventionné ces travaux dans une proportion de 90 p. cent, dans le cas de l'usine, et de 65 p. cent dans le cas des intercepteurs d'eau usée.

L'ingénieur évalue à environ six mois la durée de mise en service progressive de tout le réseau, des stations de pompage des eaux usées au Centre d'épuration.

Au point de vue technique, par ailleurs, le principal défi qui se posera aux concepteurs, selon lui, est le contrôle des odeurs. L'usine, située près d'un hôtel et d'un édifice à bureaux, devra en effet brûler ses déchets le plus discrètement possible.

Pour ce faire, on aura recours à un procédé physico-chimique du même type que celui qu'utilise l'usine de la CUM, à Rivière-des-Prairies; on épaissira les boues à un degré de solidité de 35 à 37 p. cent pour qu'elles puissent se consumer dans l'incinérateur de l'usine.

À ce sujet, M. Pineault signale que les normes anti-pollution de l'incinérateur sont celles qui sont en vigueur aux États-Unis, des normes cinq fois plus sévères que celles qu'on applique ici, selon lui.

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

Les problèmes d'itinérance, d'alcoolisme et de toxicomanie sont au menu du souper-spaghetti annuel de la Résidence Bonsecours, le samedi 4 mai, à 18 h. On veut recueillir 150 000 $ dans le cadre de cette campagne de financement publique. Cette somme permettra à la société d'économiser, pour chaque individu secouru, 450 $ par jour que coûterait la désintoxication dans un centre hospitalier, de 35 000 $ à 55 000 $ en frais judiciaires et d'incarcération, l'Aide sociale, etc. Le souper-spaghetti aura lieu samedi, à l'église Saint-Arsène, 1025, rue Bélanger (angle Christophe-Colomb), à 18 h. Coût : 25 $. Renseignements : Résidence Bonsecours, 565, rue Dublin, Pointe Saint-Charles, Montréal (Québec), H3K 2S3. Tél. (514) 935-8882.

o

Clément Richard, président de Lavalin Communications, et l'écrivain ***Jean-Claude Germain*** se sont retrouvés à la même table pour discuter «publiquement», de l'évolution de la culture et de la place qu'elle devrait occuper dans les bibliothèques publiques au Québec, au Forum de l'Association des directeurs de bibliothèques publiques du Québec, qui se déroulait récemment à Laval.

o

Deuxième congrès annuel de l'Association des techniciens et techniciennes en documentation du Québec, les 4 et 5 mai, à l'hôtel Le Dauphin, à Drummondville. Renseignements : (819) 477-8658.

o

Ce soir, à 19 h 30, au Centre communautaire et culturel Bois-de-Boulogne, 10025, boulevard de l'Acadie, salle Anneau d'or et d'argent, conférence de ***Amin Fahim*** sur l'avenir du Moyen-Orient. Président du Bureau international catholique de l'enfance et des Organisations internationales catholiques, le conférencier est une autorité en ce qui concerne l'intégrisme religieux, les guerres et les problèmes de développement propres à l'Égypte. Renseignements : Les Partenaires de l'association chrétienne de Haute-Égypte, 3755, Saint-Martin Ouest, suite 309, Chomedey, Laval (Québec), H7T 1A7. Tél. (514) 681-5724.

o



Richard Wilson

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec décernait récemment une bourse de 2000 $ à ***Richard Wilson***, étudiant inscrit au programme de maitrise en sciences comptables à l'Université du Québec à Montréal. La recherche du boursier portera sur *L'utilisation des procédés analytiques par les cabinets-comptables dans les missions de vérification des petites et moyennes entreprises.* C'est le président de la Corporation, ***Jean Précourt***, qui a remis la bourse.

o

Demain, cocktail bénéfice pour marquer le 25e anniversaire de la Fédération des femmes du Québec. Pour l'occasion, on rendra hommage à une femme ou un groupe de femmes en décernant le prix «Idola Saint-Jean», qui sera remis pour la toute première fois, par ***Lise Payette***. Cette fête est sous la présidence d'honneur de ***Léa Cousineau***, présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal. Elle se tiendra demain, à compter de 17 h, à la salle Holden Fisher Hall du YWCA de Montréal, 1355, boulevard René-Lévesque Ouest. Renseignements : Fédération des femmes du Québec, 1265, rue Berri, bureau 820, Montréal (Québec), H2K 4X4. Tél. (514) 844-7049.

o

Déjeuner bénéfice de l'Association des auxiliaires bénévoles de l'hôpital Notre-Dame, le dimanche 5 mai, à midi, à l'hôtel Dorval-Hilton, 12505, Côte de Liesse, Dorval. Renseignements : 471-4596 ou 653-7497.

o

Rose «La Poune» Ouellette, ***Alys Robi***, ***Clairette Oderra*** et ***Julien Letellier*** seront parmi les personnalités qui dédicaceront leur livre, au salon commercial de la Chambre de commerce La-Salle-Verdun qui se déroulera du 2 au 5 mai, à l'auditorium de Verdun, 4110, boulevard LaSalle. En spectacle ce soir, ***Richard Huet***. Entrée gratuite.

o



Gabriel Croteau

Pour une quatrième année consécutive, ***Gabriel Croteau***, chauffeur retraité depuis peu de Transport Provost, a été couronné comme un «as du volant» au gala de la Ligue de sécurité du Québec. Routier depuis 1946, ***Gabriel Croteau***, ce résidant de Sainte-Catherine de Portneuf cumule 44 années sans accident évitable.

o

Dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale, la filiale de Montréal de l'Association canadienne pour la santé mentale, en collaboration avec l'École de service social de l'Université de Montréal, organise un colloque intitulé : «Les conséquences néfastes des interventions en santé mentale, ou les effets iatrogénique». On présente ainsi cette problématique : «Toute intervention thérapeutique comporte des risques pour celui ou celle qui la subit. Cependant, dans le domaine de la santé mentale, nous observons, notamment à la suite de l'utilisation répandue de psychotropes et de la multiplication de services thérapeutiques, une augmentation de la prévalence des effets néfastes...» Le colloque aura lieu le 10 mai, de 9 h à 16 h, à l'Université de Montréal, Pavillon des sciences sociales, 3200, rue Jean-Brillant, auditorium F-2245. Inscription : 10 $, 30 $ et 50 $. Renseignements : 521-4993.

o

Hommage aux religieuses, dans le cadre de retrouvailles au pays des *Filles de Caleb*. Une invitation lancée par le comité du centenaire des Soeurs de la Providence à Saint-Tite, pour le rendez-vous du 19 mai. Coût 15 $. Renseignements : Comité du centenaire, C.P. 724, Saint-Tite, G0X 3H0. Tél. (418) 365-5910 ou 365-6097.

o

Jusqu'au 31 mai, la bibliothèque McLennan de l'Université McGill expose une partie de la riche et vaste collection d'estampes et livres illustrés de cette université sur ***Napoléon***. Le catalogue de cette exposition sera vendu 15 $, au département des livres rares, au département d'histoire de l'art et à la Librairie McGill, 3420, rue McTavish.

o

Les jeunes gagnants du concours de l'Orchestre symphonique de Mont-Royal sont ***Pascale Giguère***, violoniste, 1er prix et bourse Evian ; 2e prix et bourse Lucien-Lafortune, ***Philippe Ostiguy***, pianiste ; ***Martin Néron***, pianiste, a reçu la bourse Girard, Bélisle, Beaudry. Chez les 16 ans et moins, les gagnants sont, dans l'ordre : ***Jean-François Latour***, pianiste, et ***Marie-Hélène Bélanger***, pianiste.

o



Jean-Guy Pineault

Jean-Guy Pineault, vient d'être nommé président-directeur général du Centre d'innovation en transport d'énergie du Québec (CITEQ), dont les installations, situées Montée Sainte-Julie à Varennes, servent à la conception et la mise au point de nouveaux produits technologiques.

o

Soirée mexicaine avec le groupe *Los 3 Compadres*, demain, à 19 h 30, dans la grande serre d'exposition du Jardin botanique. Il s'agit d'une activité de la Société d'animation du Jardin botanique. Coût : 25 $ et 30 $. Renseignements : 872-1493.

o



Raymond Roy

À la veille du lancement de sa campagne de souscription annuelle sous le thème «Les enfants d'Oxfam», qui se déroulera du 1er au 15 mai, Oxfam-Québec recevait un chèque de 3500 $ d'un «ambassadeur d'Oxfam-Québec», ***Raymond Roy***, du restaurant Chez Pierre, qui a voulu démontrer ainsi la solidarité de ses clients et amis à la cause des plus démunis du monde. Renseignements : Oxfam-Québec, 169, rue Saint-Paul Est, Montréal (Québec), H2Y 1G8. Tél. (514) 866-1773.

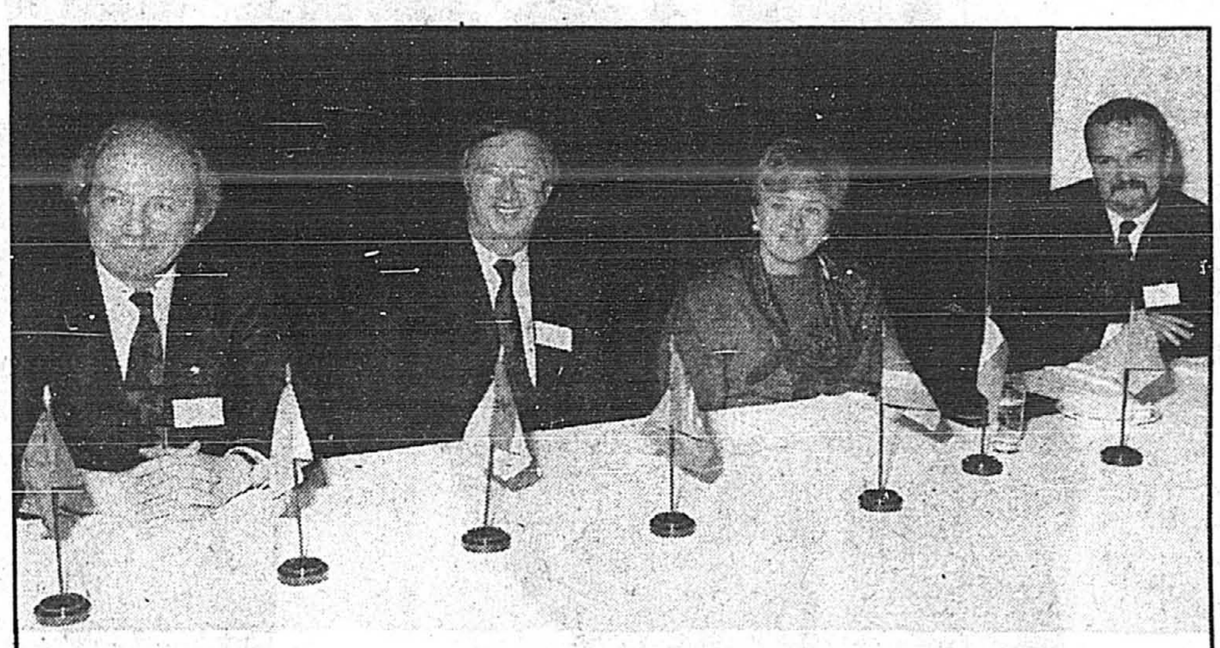
o

Invitation à devenir membre de la Société de biologie de Montréal, qui offre des conférences, expositions, sorties ornithologiques et botaniques. Renseignements : Société de biologie de Montréal, casier postal 39, succursale Outremont, Outremont (Québec), H2V 4M6. Tél. 277-9864.

o

Les caisses populaires de Laval participent à la vente, au coût de 5 $, de repas d'athlètes, pour la 27e finale des jeux du Québec qui se déroulera cet été à Laval. Les Lavallois et lavalloises sont sollicités pour financer les 75 000 repas qui seront distribués aux athlètes du 2 au 11 août.

À DIMANCHE



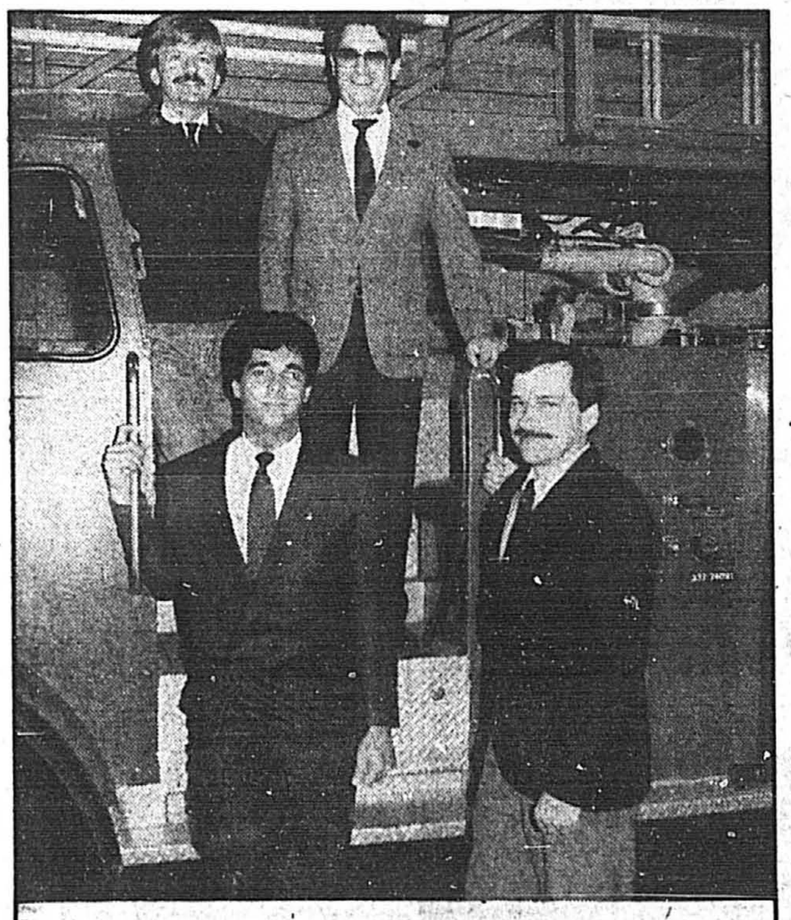
Appui à la Milice de Montréal

*Lors de la soirée de fondation du Comité d'appui à la Milice de Montréal, comité formé de gens d'affaires ayant à sa tête **Jean-Denis Vincent**, président de La Financière l'Industrielle-Alliance, on remarquait la présence, dans l'ordre habituel, de : **A. Bélanger**, commandant du secteur de l'Est et brigadier général ; **Richard Le Hir**, vice-président et directeur général de l'Association des manufacturiers québécois ; et...notre président et éditeur et «colonel honoraire du régiment Les Fusilliers Mont-Royal, **Roger D. Landry**.*



Les cégeps et l'Afrique

***Jean Brabant**, directeur des services internationaux de l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) signait récemment une entente avec la ministre des Relations extérieures, **Monique Landry** touchant les ressources humaines et institutionnelles de niveau collégial d'une douzaine de pays d'Afrique francophone. La contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) sera de l'ordre de 11 millions, échelonnés sur cinq ans. Dans l'ordre habituel : **Yves Sanssouci**, directeur général du collège Édouard-Montpetit et président de la Fédération des cégeps ; **Jean Brabant**, de l'ACCC ; la ministre **Monique Landry** ; et le directeur général du collège Bois-de-Boulogne et président du congrès de l'ACCC qui se tiendra à Montréal en mai 1992.*



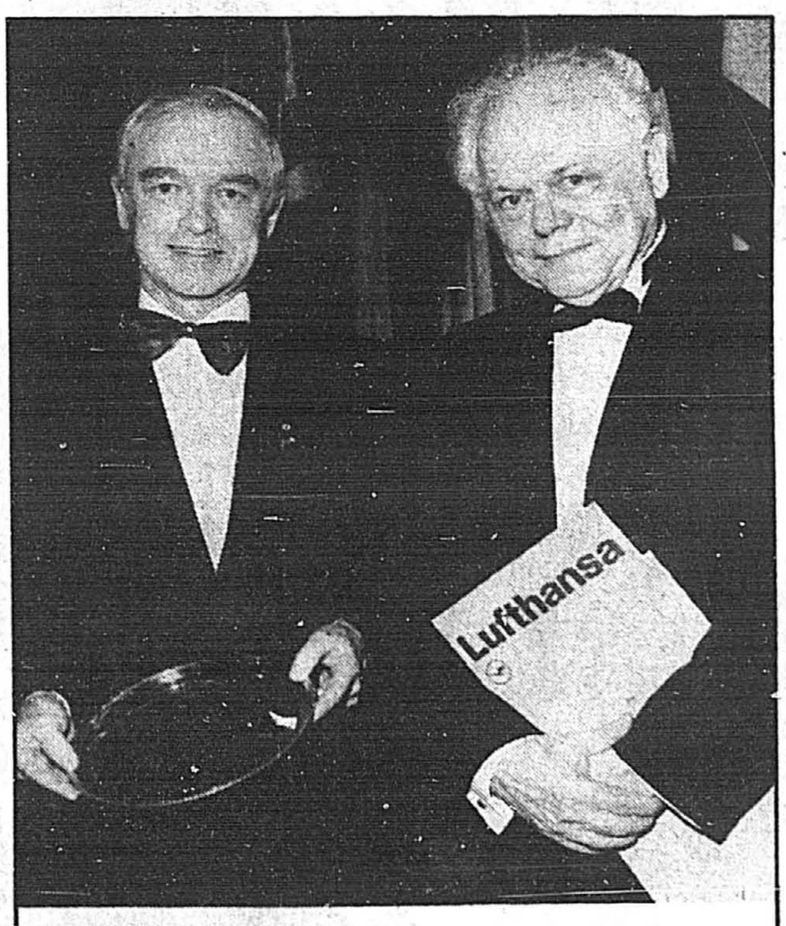
Regroupement des associations de pompiers

*Création du Regroupement des associations de pompiers du Québec, qui regroupe les associations de Québec, Montréal, Laval et Dollard-des-Ormeaux. Ce regroupement vise à obtenir que les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité du travail au Québec, ayant trait à la prévention et aux comités de santé et de sécurité, s'appliquent aux pompiers. Dans l'ordre habituel : **J.A.Y. Poirier**, de Dollard-des-Ormeaux, secrétaire ; **Gilles Godon**, représentant l'Association des pompiers de Laval ; **René Chalifoux**, représentant l'association de Montréal et président du nouveau Regroupement ; **André Pelletier**, vice-président, représentant de l'Association des pompiers professionnels de Québec.*



Clin d'oeil à l'humoriste Claude Landré

*On célébrera les 30 ans de vie artistique de l'imitateur **Claude Landré**, le mercredi 22 mai, au bar-salon Chez André, 6388, rue Saint-Hubert. «Bon pied, bon oeil», en dit **Pascal Lennad**, l'éclopé à gauche sur cette photo prise il y a dix ans, qui a eu l'idée d'organiser ces retrouvailles avec le doyen des imitateurs québécois. **Claude Landré**, à droite, sera attendu par **Jean-Guy Moreau**, qui s'est promis d'être de cette fête, et le romantique **Marc Hamilton**, qui a accepté de parrainer cet événement où tous les borgnes seront «rois». Des «victimes» politiques et toute la famille des imitateurs québécois voudront se souvenir du temps des* Couche tard, *et des années 70. Renseignements : 272-3054.*



Réussites canadiennes en Europe

*La Banque Nationale de Paris (Canada) rendait hommage récemment à deux entreprises canadiennes qui se sont avérées les plus performantes sur le marché de la Communauté européenne. Ce premier gala, organisé par la Conférence des Chambres de commerce de la Communauté européenne au Canada, avait comme invités d'honneur : le ministre des Affaires internationales du Québec, **John Ciaccia** et l'ambassadeur de la délégation de la Commission des Communautés européennes au Canada, **Jacques Lecomte**. Les trophées sont allés, dans l'ordre habituel, à : **Raymond Royer**, de Bombardier, et **Jobst U. Gellert**, de Mold Masters Ltée.*

Pour 10 jours, on vous donne 30 jours.

Du 29 avril au 10 mai 1991, durant les 10 jours « Opération Avantages Plus », nous vous faisons une offre incroyable !

Nous avons tellement confiance dans la qualité de nos produits que, si vous n'êtes pas satisfait au bout de 30 jours, nous reprendrons votre véhicule*.



Michel Bergeron **Mario Tremblay**

Jusqu'à 2 000 $ de remise en argent**

Nous vous offrons présentement des remises en argent de 750 $ à 2 000 $ sur nos modèles les plus populaires ou, à votre choix, un taux de crédit offert par le fabricant**.

50 000 $ en crédits-chèques à gagner†

Durant les 10 jours « Opération Avantages Plus », passez vite chez les concessionnaires participants faire un essai routier et profitez-en pour participer au tirage quotidien d'un crédit-chèque de 5 000 $!

C'est le moment ou jamais d'en profiter, chez vos concessionnaires Chrysler, Dodge, Plymouth, Jeep et Eagle participants.

*Cette offre ne s'adresse qu'aux particuliers achetant un véhicule de tourisme 1991 neuf, au détail, du 29 avril au 10 mai 1991 seulement. Le concessionnaire remboursera le client du prix global d'achat du véhicule incluant les taxes, moins une somme forfaitaire équivalant à un mois de location, basée sur un programme de location Clé d'Or de 24 mois au taux en vigueur au moment de la signature du contrat. Tout acheteur admissible devra être âgé d'au moins 18 ans et devra signer un certificat incluant tous les détails de cette offre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

**Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Les demandes de crédit pour un terme maximal de 48 mois sont conditionnelles à une approbation de Chrysler Crédit Canada ltée. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Les véhicules achetés doivent être livrés à partir du stock actuel des concessionnaires. Cette offre est présentement en vigueur et se terminera quand Chrysler Canada ltée en décidera. Seule l'offre de remise en argent est applicable dans le cas de véhicules loués à long terme à des particuliers.

†Les crédits-chèques de 5 000 $ sont applicables à l'achat d'un véhicule, d'accessoires ou de pièces, ou aux frais de service. Ils sont valables pour un an à partir de la date du tirage. Les gagnants devront prendre possession de leur prix chez le concessionnaire où ils auront effectué l'essai routier, dans les 30 jours suivant le tirage. Tout participant ne peut gagner qu'une seule fois. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails du règlement.

Jeep® Eagle | Dodge Camions Dodge CHRYSLER | Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

Les syndiqués de la Ronde fourbissent leurs armes

GEORGES LAMON

■ Le Syndicat des travailleurs de Terre des Hommes (STTDH) se réunira lundi à 19 heures à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) pour faire le point sur la situation dans le conflit qui l'oppose depuis le 25 avril à l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), gestionnaire de La Ronde.

Daniel Rivard, président du Syndicat, ne cache pas que devant l'inquiétude de certains des 350 membres — l'effectif est composé à 92 p. cent d'étudiants — il n'est pas impossible que l'assemblée générale en décide autrement. Toutefois, il reconnaît qu'il ne s'agit là que d'une minorité d'étudiants qui ont besoin de travailler pour payer leurs études.

Quoi qu'il en soit, Daniel Rivard pense que «les membres ont compris le message de la direction et qu'ils sont prêts à aller jusqu'au bout». D'ailleurs, depuis le 25 avril, des lignes de piquetage symboliques ont été dressées à l'entrée est de La Ronde où certains employés ont commencé à travailler. «On va mettre cartes sur table, a-t-il renchéri, on va se parler.»

Si la grève se poursuit, cela signifierait que lors de la pré-ouverture du 11 mai, ce sont environ 150 employés parmi les plus anciens qui ne travailleraient pas. L'AMARC a déjà annoncé que si grève il y avait le 11 mai, elle ouvrirait ses portes sans eux.

La relève serait assurée par sa centaine de cadres.

Sur le front de la négociation, le président du Syndicat ne s'attend pas que ça bouge avant la réunion de lundi même si dans une lettre adressée individuellement, hier, à ces employés, l'AMARC parle d'«offres acceptables» pour ses employés.

«À l'AMARC on ne croit pas au vote de grève (pris par environ 80 membres) et on pense que les membres vont s'écraser, a déclaré, hier à *La Presse*, Daniel Rivard. Je pense que l'AMARC va attendre à la dernière minute pour faire des offres sérieuses. De toute manière, nous sommes toujours disposés à négocier avec le conciliateur cette question de statut particulier pour les préposés à la sécurité.» Selon Daniel Rivard, il s'agirait d'une implication financière d'environ 10 000 $. Cela ne vaut pas la peine de risquer la saison 91 pour cela.

Rappelons que le Syndicat réclame l'instauration d'une catégorie particulière pour les 30 préposés à la sécurité avec une augmentation salariale horaire de un dollar. Ce que refuse l'AMARC, qui ne veut pas «créer un précédent». Par ailleurs, le Syndicat revendique aussi la disparition complète de la clause étudiant qui requiert le statut d'étudiant pour l'occupation d'un emploi à La Ronde. L'AMARC veut que cette clause entre en vigueur à partir de 1987 avec prolongation d'une année.

LA PLUS GRANDE VENTE DE L'ÉTÉ!

LES PRIX SONT CHAUDS... CHAUDS... CHAUDS!

THERMOPOMPE TP36 pour piscine jusqu'à 500 pi2 1599,99$

OBTENEZ JUSQU'À 100$ pour votre vieux filtreur à l'achat d'un filtreur neuf. Voir détails en magasin.

TROUSSE D'OUVERTURE PROFESSIONNELLE pour piscines 39,99$

GRATUIT à l'achat d'une trousse d'ouverture: Nettoyeur CITANET pour votre toile de vinyle (valeur de 6.29 $)

BALAYEUSE AUTOMATIQUE pour piscines creusées modèle QUESTA 2000 599,99$ SUPER PERFORMANTE

BALAYEUSE AUTOMATIQUE pour piscines hors-terre modèle AUTO-VAC 299,99$ 50$ DE RABAIS

PISCINE HORS-TERRE Modèle INTÉGRALE équipée, structure acier recouvert vinyle 1599,99$ SUPER RABAIS 18'

21' 1799,99$
24' 1999,99$
27' 2199,99$

BAIGNEZ-VOUS MAINTENANT, PAYEZ EN SEPTEMBRE!* sur toutes les piscines hors-terre, collection PLATINUM en résine de synthèse. GRATUIT système de lumière intégrée (lumière/disjoncteur et installation inclus) * dépôt de 20% à l'achat.

MURS DE REMPLACEMENT ET TOILES SOLAIRES EN SUPER SPÉCIAL!

CITACLOR chlore granulé 54,99$ 20 kg 84,99$ 30 kg

HTH chlore granulé 59,99$ 20.4 kg 99,99$ 34.1 kg

LUMIÈRE pour piscine hors-terre disjoncteur et installation en sus. 99,99$

GRATUIT 2 chaises empilables à l'achat de cet ensemble.

SEULEMENT 399,99$ pour 11 morceaux

ENSEMBLE PATIO "ÉTÉ PLUS"
• 2 chaises dossier haut, 5 positions
• 4 chaises empilables
• 1 table ovale
• 1 parasol 7-1/2' Textilène
• 1 base de ciment

CLÔTURE Citaflex en résine de synthèse modèle exclusif à Citadelle à partir de 24,99$ pi/linéaire

ACHETEZ MAINTENANT... PAYEZ EN SEPTEMBRE!* * dépôt de 20% à l'achat

SPA Modèle 680 à encastrer 5 à 6 places avec canapé CHOIX DE COULEURS 2999,99$

PISCINES CREUSÉES NOS PLUS BAS PRIX EN SAISON!

Exemple de spéciaux en magasin:
Piscine rectangulaire 16' x 32', structure thermique en résine de synthèse, pente douce, 300' de trottoir, équipée et installée. SEULEMENT 10999,99$

RÉSINE DE SYNTHÈSE

CITADELLE

Laval 3615, Autoroute 40 ouest 686-6600
Longueuil 666, Place Trans-Canada 442-2345
Blainville 775, boul. Labelle 435-1983
Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610
Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100
Châteauguay 279, boul. d'Anjou 691-5030
Ste-Agathe 70 boul. Morin 326-5154
Mont-Laurier 1525 boul. Paquette 623-6722
Rock Forest 4701, boul. Bourque 564-8611
Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711
Gatineau 550, boul. La Gappe 568-1491
Joliette 303, boul. Antonio-Barette 759-8110
Granby 848, rue Principale 378-4944
Arthabaska 54, rue Girouard 357-9231
Saint-Jean 575, boul. Pierre-Caisse 349-6761
Saint-Hyacinthe 520, rue Martineau 796-4141
Sorel 322, rue du Collège 742-5917
Drummondville 455, boul. Saint-Joseph 474-2777
Valleyfield 1375, boul. Mgr-Langlois 377-5999
Shawinigan 1423, 41e rue 539-6431
Notre-Dame-des-Pins 4160, route Kennedy 774-9514
Thetford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166

La carte de crédit Citadelle, DEMANDEZ-LA
Crédit pré-autorisé instantanément.
Sujet à certaines conditions.

CITADELLE VISA MasterCard

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 21 h, SAMEDI DE 9 h à 17 h, DIMANCHE FERMÉ.

Prix en vigueur dans tous les Centres Citadelle du 2 au 18 mai 1991 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les photographies de cette annonce ne servent qu'à titre de référence, il se peut que les produits diffèrent légèrement. Plan mise de côté et financement disponibles.

Contrat de location-vente de 36 mois • Service à la clientèle 24 heures sur 24 • Installation gratuite • Pile et chargeur • Appareil Motorola ou Oki • Aussi téléphones fixes • Facturation détaillée • Accès au réseau Bell Cellulaire • Centre de messages Bell Cellulaire • Couverture nationale par CelliNet •

Le tout pour seulement 49,95 $ par mois • Pour plus de détails, rendez-vous à votre Centre Cellulaire Plus ou chez votre Agent autorisé participant • Offre d'une durée limitée •



49 95 $ par mois
Le forfait portatif de Bell Cellulaire
360 minutes gratuites • Accès au réseau
Plan de protection

Faites le tour. De toute façon vous finirez bien par revenir ici.

Bell Cellulaire *Faire plus sur toute la ligne*

Comprend: 360 minutes de temps d'antenne

Pour plus de détails, rendez-vous à votre Centre Cellulaire Plus ou composez le 685-0040

Cellcom Laval
1636, Boul. Saint-Martin Ouest
Chomedy Laval (Québec)
Tél: (514) 629-7777

Cellcom Montréal
5200, rue Paré
Montréal (Québec)
Tél: (514) 739-7777

Cellular One
9012, Boul. de L'Acadie
Montréal (Québec)
Tél: (514) 385-0770

Centre de Téléphone Mobile
1239, rue Bellechasse
Montréal (Québec)
Tél: (514) 274-9366

Le Car Stereo Centre
4100, rue Jarry Est
Montréal (Québec)
Tél: (514) 727-3721

Des propriétaires poursuivent la firme *Directement du contracteur Inc.*

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Une quarantaine de nouveaux propriétaires d'Otterburn Park, une petite municipalité de la Rive-Sud, ont fait appel à l'Office de protection du consommateur pour intenter des poursuites — quelques 25 chefs d'accusation — contre leur entrepreneur en construction et vendeur de maisons, la compagnie Directement du contracteur Inc. Cette entreprise fait partie d'un groupe portant les noms de A.L.M. Inc. et de Habitat-Prix. Les principaux directeurs de ces compagnies sont Mme et M. Gérald Dragon et leur fils, Réjean.

Les accusations ont été portées en cour du Québec sous une série d'articles de la Loi de protection du consommateur, portant sur la représentation fausse ou trompeuse à un consommateur, sur l'omission d'un fait important dans les représentations faites au consommateur, sur l'omission de l'identité et de la qualité du commerçant.

Elles portent aussi sur des pratiques interdites sur les prix, en vertu de l'article 224 (B) qui stipule qu'aucun commerçant ne peut divulguer, dans un message publicitaire, les versements périodiques à faire pour l'acquisition d'un bien ou l'obtention d'un service sans divulguer également le prix total du bien ou du service, ni le faire ressortir d'une façon plus évidente.

Les poursuites ont été intentées au Palais de justice de Longueuil et au Palais de justice de Montréal. Les avocats de la compagnie ont comparu, pour inscrire un plaidoyer de non culpabilité.

Un des trois avocats au dossier, Me Vincenzo Vecchio, a fait savoir à *La Presse* qu'à ce stade des procédures, son client et les autres procureurs n'entendaient pas dévoiler les détails de la défense qu'ils comptent présenter. La prochaine étape du procès se déroulera le 10 juin 1991 au Palais de justice de Montréal — poursuite sommaire — et le 11 juillet 1991 au Palais de justice de Longueil (comparution pour offense statutaire).

La société Directement du contracteur Inc. a été constituée le 3 juillet 1987 et est inscrite à la direction du fichier central des entreprises. M. Gilles Poliquin, le porte-parole de l'association des propriétaires qui ont fait appel à l'Office de protection du consommateur pour poursuivre leur entrepreneur, a découvert, il y a environ deux ans, un stand offrant des maisons, dans un centre commercial : «Devenez propriétaires pour 585 $ par mois, disait l'annonce. Or, ça me coûte 962 $ et, en plus, le constructeur nous traîne en cour pour les infrastructures : 10 500 $ de plus à payer!»

Plus de quarante propriétés du domaine construit et vendu par Directement du contracteur Inc. ont été financées par la London Life Cie d'assurances, et les transactions auraient été enregistrées par l'étude de Me Micheline Delvecchio, notaire. L'association des propriétaires compte plus de quarante membres prenant action au titre de la Loi de protection du consommateur. Une vingtaine d'entre eux font face à des poursuites intentées par la compagnie pour leur faire payer les frais d'infrastructures qu'ils disent non prévus dans l'offre initiale.

Ce problème d'infrastructures découle de ce que le zonage des terrains a été fait avant, pour certains, ou après, pour d'autres, que la municipalité ait décidé, par règlement, de ne plus payer les infrastructures afin de ne pas grever sa capacité d'emprunter.

D'autres plaintes sont basées sur le fait que les maisons n'étaient pas terminées quand elles ont été livrées. «C'est moi qui ait dû faire ma salle de bain, dit Gilles Poliquin, et plusieurs autres acheteurs ont fait face à des problèmes semblables».

Enfin, pour couronner le tout, des plaintes pour menaces ont été déposées à la Sûreté du Québec par les acheteurs associés : les constructeurs-vendeurs auraient participé à certaines discussions de l'association des propriétaires insatisfaits et auraient utilisé des arguments peu légitimes. «Nous avons fait appel à la Sûreté du Québec, division des crimes économiques, a expliqué Gilles Poliquin. C'est le policier Alain Legault qui fait l'enquête, mais nous n'avons pas encore eu de nouvelles de ce côté-là».

Les citoyens de Carignan contestent la TPS

CONRAD BERNIER

■ Le 3 avril dernier, un groupe de citoyens de Carignan, révoltés par l'imposition d'une TPS par le biais du compte de taxes, inscrivait au Palais de justice de Longueuil une requête en recours collectif pour annuler cette TPS qu'ils qualifiaient de «surtaxe foncière illégale.»

Hier, ils apprenaient que le Fonds d'aide aux recours collectifs subventionnera leur requête contre la ville de Carignan. Cette subvention couvre les frais juridiques et les frais d'expèrts. Le caractère nouveau de cette taxe, c'est-à-dire l'imposition de la TPS sur l'impôt foncier des immeubles, a sans doute justifié le Fonds d'aide aux recours collectifs à donner son appui à cet important débat juridique. C'est le 14 mai prochain que la Cour supérieure entendra cette cause.

Dans leur dernier compte de taxes, les contribuables de Carignan découvrirent, dans un premier temps, que le taux foncier est resté à 0,63 $ par 100 $ d'évaluation, et dans une deuxième temps, que 0,02 $ additionnels — portant cette taxe foncière à 0,65 $ — servaient à couvrir la TPS que la municipalité doit payer dans ses contrants de déneigement, d'enlèvement des ordures et autres frais touchés par la nouvelle taxe fédérale. Il importe de souligner qu'aucune autre municipalité, tant au Québec que dans le reste du Canada, n'a facturé ses contribuables pour une taxe identifiée à la TPS.

4 au prix de 3

RADIAL TOUTES SAISONS HAUTE PERFORMANCE DE PREMIER CHOIX
EAGLE GT+4

Dimension, lettres blanches dessinées	Prix de solde 4 pneus	Économies
P175/70R13	392,97 $	130,99 $
P205/70R14	500,97	166,99
P215/60R14	506,97	168,99
P215/65R15	533,97	177,99

RADIAL TOUTES SAISONS DE PREMIER CHOIX
INVICTA GS

Dimension, flanc blanc	Prix de solde 4 pneus	Économies
P165/80R13	335,97 $	111,99 $
P185/70R14	437,97	145,99
P195/75R14	398,97	132,99
P215/75R15	464,97	154,99

AUTRES PNEUS AVANTAGEUX

RADIAL TOUTES SAISONS
ARRIVA

Dimension, flanc blanc	Prix de solde
P155/80R13	57,99 $
P185/80R13	70,99
P195/75R14	75,99
P205/75R15	84,99
P215/75R15	89,99
P185/70R14	83,99

NOTRE RADIAL TOUTES SAISONS LE MOINS CHER
S4S

Dimension, flanc blanc	Bas prix courant
P155/80R13	42,99 $
P195/75R14	57,99
P205/75R14	65,99
P205/75R15	65,99
P215/75R15	66,99
P225/75R15	78,99

Prix de solde en vigueur jusqu'au 1er juin.
Veuillez nous téléphoner pour les prix des dimensions non représentées.

AUCUN ACOMPTE • AUCUN INTÉRÊT • 6 VERSEMENTS MENSUELS MODIQUES*

*Pour les pneus et les services automobiles de plus de 250,00 $. Versement calculé d'après un programme de financement différé à l'usage de la carte VISA, MasterCard ou American Express. En exclusivité chez les détaillants Goodyear participants. Rendez vous chez votre détaillant Goodyear pour tous les détails.

PAS DE ZIGONNAGE

GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI

MONTRÉAL
9170, Sherbrooke est 352-2662
5750, Côte de Liesse 731-6471
2615, rue Ontario est 527-8364
5135, av. Papineau 527-9854
3950, Fleury est 328-2834

MONTRÉAL CENTRE-VILLE
11, boul. De Maisonneuve est 849-8031

MONTRÉAL (NDG)
2125, boul. Cavendish 481-7771

VILLE STE-CATHERINE
5280, route 132 635-1869

AHUNTSIC
10220, boul. St-Laurent 381-2591

ST-LÉONARD
9255, boul. Lacordaire 325-3280

LAVAL-CHOMEDEY
1250, boul. Labelle 688-3575

LAVAL-PONT-VIAU
366, boul. des Laurentides 667-0210

TERREBONNE
1810 Chemin Gascon 492-0487
LAVAL 664-1644

VILLE LASALLE
1870, av. Dollard 363-0633

VERDUN
4000, av. Verdun 761-4568

CHÂTEAUGUAY
104, boul. d'Anjou 691-3160

LONGUEUIL
85, boul. Ste-Foy 679-5250

DOLLARD-DES-ORMEAUX
4910, chemin des Sources 684-9532

3514, Montee St-Jean 620-2341

PIERREFONDS
16013, boul. Pierrefonds 620-1073

VILLE ST-LAURENT
1755, rue Grenet (face à Canadair) 748-0103

LA PRAIRIE
430, Ste-Elisabeth 659-1994

POINTE-AUX-TREMBLES
1400, boul. St-Jean-Baptiste 645-2767

ST-EUSTACHE
220, 25ème Avenue 472-7506/7871

BOUCHERVILLE
660 de Montbrun 655-8531

ST-BRUNO
610, boul. Clairvue 461-0373

ROSEMERE
261, boul. Labelle 435-5713

SERVICE DE PNEUS SALOIS
9970, Des Recollets 321-7511

CENTRE AUTO ILE PERROT
410, boul. Grand 453-1521

CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR
VILLE ST-LAURENT
7405, rue Verite 334-8312
VILLE D'ANJOU
8301, boul. Métropolitain 354-7444

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN!

Notre nouveau département de service à la clientèle vous offre le meilleur service après vente au Québec.

Papa, Stephen et Richard seront contents de vous voir.



AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE!

MEILLEUR Prix! Choix! Qualité! Service!

ENSEMBLES DE RIDEAUX BONNE-FEMME OU CROISÉS.
Modèles unis ou imprimés discontinués. Grand choix! Grandeurs disponibles: 95" x 63", 140" x 63", 140" x 81", 185" x 81". Rég.: 49.99 - 199.99
UN SEUL PRIX 19.99 l'ens.

OREILLERS
Format géant, lavable, 100% polyester non allergène.
2 pour 9.99

Cadeau idéal pour la Fête des Mères.
ENSEMBLES DE VAISSELLE 45 MCX
Style «Lilly» ou «Tulip»
Incluant 8 de chaque: Assiettes, assiettes à salade, bols, tasses et soucoupes. 1 cremier. 1 bol à sucre avec couvercle. 1 bol à légumes et 1 plat de service.
Rég.: 99.99
SUPER-SPÉCIAL 49.99 l'ens.

NAPPES EN VINYLE
52" x 70", 60" rond. Motifs imprimés et unis assortis.
SUPER SPÉCIAL 4.99

NAPPES EN TISSUS
Modèles unis dans les couleurs variées. 52" x 70" ou 60" rond.
Prix rég.: 19.99 - 24.99
SUPER SPÉCIAL 9.99 ch.

Achat spécial!
ENSEMBLES DE SERVICE À VIN EN CRISTAL 9 MCX
Incluant: 1 carafe et 8 verres à vin en cristal.
Rég.: 99.99
SUPER-SPÉCIAL 49.99 l'ens.

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
Style «Coquille»
Couleur: blanc.
Goblet, porte-savon, porte-brosse.
Rég.: 6.99 - 8.99 ch.
SUPER-SPÉCIAL 2.99 ch.

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSUS
Avec doublure ou tissus imperméable.
Prix rég.: 39.99 - 69.99
SUPER-SPÉCIAL 19.99

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE
De Jaylom Canada
Couleurs unies: pêche, argent, acier, transparent ou noir
SUPER-SPÉCIAL 3.99 ch.

ENSEMBLES DE DOUILLETTE EN LIQUIDATION
Incluant: jupe de lit et taie(s) d'oreiller.

Rég.: 129.99 - 349.99	SUPER-SPÉCIAL
Simple	54.99 l'ens.
Double	64.99 l'ens.
Reine	74.99 l'ens.

ENSEMBLES DE TAPIS 5 MCX POUR SALLE DE BAINS
(Tapis, contour, couvre-siège, 2 mcx couvre-réservoir. Couleurs: bleu, pêche, rose ou beige.
Rég.: 29.99
SUPER-SPÉCIAL 18.99 l'ens.

DOUILLETTE ET COUVRE-LITS ASSORTIS
Un seul prix
Simple, Double, Reine.
SUPER-SPÉCIAL 29.99

ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE
De Wabasso, Wamsutta, Dan River, Thomaston et Cannon. Nouvelle sélection!
SUPER-SPÉCIAL
Premier arrivé, premier servi!

Simple	Double	Reine	Roi
24.99 l'ens.	34.99 l'ens.	44.99 l'ens.	54.99 l'ens.

COUVRE DUVETS
Choix incroyable de motifs fleuris ou géométriques.
Nouvelle sélection à chaque semaine!
SUPER-SPÉCIAL

Simple	Double	Reine	Roi
24.99	29.99	34.99	39.99

SUPER-SPÉCIAL
ÉDREDONS CONTINENTAL
L'authentique édredon modèle scandinave 100% HOLLOFIL md

Simple	68.49
Double	78.49
Reine	98.49
Roi	133.49

SUPER-SPÉCIAL
DUVETS D'OISEAUX AQUATIQUES
Meilleur qualité pour le prix
Style «Fnugs, de Northern Feather

		SUPER-SPÉCIAL
Simple	21 oz	99.99
Double	23 oz	129.99
Reine	30 oz	149.99
Roi	36 oz	179.99

SUPER-SPÉCIAL ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO
Poly/coton Nouveau choix
ACHETEZ-Y CANADIENNE!

	SUPER-SPÉCIAL
Simple	13.99 l'ens.
Double	20.99 l'ens.
Reine	26.99 l'ens.

SUPER-SPÉCIAL
SERVIETTES ALEXANDRA
100% coton
6 couleurs: Blanc, menthe, gris, rose, tan ou miel.

	Rég.	SUPER-SPÉCIAL
Bain	7.99	2.99
Main	5.99	1.79
Débarbouillette	3.99	.99

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

STORES VERTICAUX

VERTICAUX PVC 3½"
Blanc, ivoire, champagne, gris, sable

24 x 48	24.99	75 x 84	39.99
48 x 48	28.99	84 x 84	54.99
60 x 48	30.99	96 x 84	84.99
75 x 48	36.99	120 x 95	99.99
60 x 60	32.99	144 x 95	129.99

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½"
CHOIX DE 8 COULEURS

24 x 48	43.99	75 x 84	79.99
48 x 48	45.99	84 x 84	99.99
60 x 48	54.99	96 x 84	132.99
75 x 48	69.99	120 x 95	179.99
60 x 60	59.99	144 x 95	219.99

VERTICAUX EN TISSUS 3½"
CHOIX DE 7 COULEURS
«ITALIA»

24 x 48	24.99	75 x 84	79.99
48 x 48	59.99	84 x 84	89.99
60 x 48	69.99	96 x 84	119.99
75 x 48	76.99	120 x 95	139.99
60 x 60	74.99	144 x 95	149.99

STORES HORIZONTAUX PVC 1" OLYMPIC
EN VINYLE DE 1re QUALITÉ
CHOIX DE 3 COULEURS

16 x 45	2.99	36 x 45	6.99
20 x 45	3.49	40 x 45	8.99
24 x 45	3.99	48 x 45	9.99
27 x 45	4.99	54 x 45	11.99
30 x 45	5.49	60 x 45	12.99
72 x 45	21.99		
16 x 64	6.99	36 x 64	9.99
20 x 64	7.99	40 x 64	13.99
24 x 64	6.49	48 x 64	13.99
27 x 64	6.99	54 x 64	15.99
30 x 64	7.99	60 x 64	17.99
72 x 64	27.99		
16 x 78	19.99	36 x 78	42.99
20 x 78	24.99	40 x 78	44.99
24 x 78	29.99	48 x 78	47.99
27 x 78	34.99	54 x 78	49.99
30 x 78	39.99	60 x 78	59.99
72 x 78	69.99		
Porte patio 78 x 84	34.99		

STORES HORIZONTAUX 1" POLO
100% ALUMINIUM EN STOCK
CHOIX DE 3 COULEURS
PREMIÈRE QUALITÉ

20 x 45	3.99	36 x 45	10.99
24 x 45	8.99	40 x 45	12.99
27 x 45	9.99	42 x 45	13.99
30 x 45	8.99	72 x 45	49.99
20 x 64	5.99	36 x 64	23.99
24 x 64	8.99	38 x 64	26.99
27 x 64	13.99	42 x 64	27.99
30 x 64	16.99	72 x 64	56.99
20 x 78	14.99	36 x 78	42.99
24 x 78	18.99	38 x 78	44.99
27 x 78	24.99	42 x 78	52.99
30 x 78	28.99	72 x 78	78.99
Porte patio 78 x 84	89.99		

STORES PLISSÉS EN TISSU EN STOCK
Choix de 7 couleurs

18 x 45	13.99	36 x 45	24.99
20 x 45	15.99	38 x 45	25.99
23 x 45	17.99	40 x 45	26.99
24 x 45	18.99	44 x 45	30.99
26 x 45	19.99	48 x 45	32.99
27 x 45	20.99	54 x 45	37.99
30 x 45	21.99	60 x 45	43.99
31 x 45	22.99	64 x 45	54.99
35 x 45	23.99	72 x 45	65.99
18 x 64	18.99	36 x 64	32.99
20 x 64	20.99	38 x 64	37.99
23 x 64	21.99	40 x 64	40.99
24 x 64	23.99	44 x 64	42.99
26 x 64	25.99	48 x 64	43.99
27 x 64	26.99	54 x 64	48.99
30 x 64	28.99	60 x 64	54.99
31 x 64	30.99	64 x 64	65.99
35 x 64	31.99	72 x 64	76.99

STORES DE TOILE STORES OPAQUES
BLANCS 1re QUALITÉ

Grandeur	UNIS	FRANCE
28¼ x 58	9.49	14.49
37¼ x 70	12.49	18.49
37¼ x 82	14.49	19.49
43¼ x 70	15.49	21.49
43¼ x 82	17.49	23.49
48¼ x 70	18.49	24.49
48¼ x 82	20.49	27.49
55¼ x 70	23.49	31.49
55¼ x 82	27.49	34.49
64¼ x 58	27.49	36.49
64¼ x 70	29.49	36.49
73¼ x 58	30.49	39.49
73¼ x 70	31.49	41.49
78¼ x 70	49.49	59.49
85¼ x 70	59.49	79.49
87¼ x 70	69.49	89.49

POUR PORTE PATIO 73¼ x 98" 49.49

SUPER-AUBAINE POUR LA SALLE DE BAIN DE Caldwell CANADA
Toutes nos serviettes Caldwell sont maintenant réduites.
Épargnez 33⅓ - 50% sur nos prix de détail régulier.

NOUVEAU! BUCKINGHAM
Notre meilleure serviette! 100% boucle de coton. (12 couleurs).

NOUVEAU! PALATIAL
Le roi de serviettes en velours 100% boucle de coton. (8 couleurs).

	Rég.	SUPER SPÉCIAL
Serviette de bain	17.99	8.99
Serviette de main	11.99	5.99
Débarbouillette	6.99	3.49
Drap de bain	39.99	19.99

CAMILLE
Serviettes 1ère qualité à coton peigné 90% coton / 10% polyester (8 couleurs).

	Rég.	SUPER SPÉCIAL
Serviette de bain	10.49	6.99
Serviette de main	7.49	4.99
Débarbouillette	2.99	1.99

ACCESSOIRES CALDWELL
Faits au Canada.

	Rég.	SUPER SPÉCIAL
Tapis de bain à coton peigné	14.99	8.99
Tapis de bain X-L		
Calais	39.99	19.99
Draps de bain format roi	19.99	13.99

Nouveau! VALANCE «RIVIERA»
Style blouson en tissus polyester 100% voile rayé disponible en couleurs: Blanc, bleu-acier, beige, champagne, argent, apricot, rose de bois.

Grandeur	Rég.	SUPER-SPÉCIAL
60" x 13"	19.99	9.99 ch.
120" x 13"	34.99	17.99 ch.

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE
De Jaylom Canada
Couleurs unis: pêche, argent, acier, transparant ou noir.
SUPER-SPÉCIAL 3.99 ch.

PANNEAUX À PASSE-PÔLE
Hauteurs de 45, 63 ou 81
Prix rég.: 12.99 - 24.99
SUPER-SPÉCIAL 4.99 le panneau

RIDEAUX DE CUISINE AVEC VALANCE
Nouveau choix!
Prix rég.: 18.99 - 38.99
SUPER-SPÉCIAL 15.99 l'ens.

La plus grande selection de douillettes, couvre-lits, literie, draperies, vaisselle et accessoires de salle de bain aux plus bas prix garantis!

NOUS FABRIQUONS LES STORES, VÉNITIENS, STORES DE TOILES ET STORES PLISSÉS, QUELLES QU'EN SOIENT LA DIMENSION ET LA COULEUR, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE
Au Bon Marché



UNE SEULE ADRESSE
3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi: 9 h 15 a 18 h
Jeudi et vendredi: 9 h 15 a 21 h
Samedi: 9 h a 17 h
CHÈQUES ACCEPTES

URGENT
Pour l'amour de nous faites un don à la SPCA
SPCA, 5215 ouest Jean-Talon, Montréal (Québec) H4P 1X4

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

LE 16e SALON DU VÊTEMENT ALTERNATIF
OUVERT AU PUBLIC
LES 4 & 5 MAI 1991 - PLACE BONAVENTURE



PLUS DE 69 KIOSQUES
ACHETER ET VOIR
Vêtements, Bijoux et Accessoires
plus de 69 kiosques
Exclusifs, Rétro, Punck, Fou, Tripant, Audacieux, Seconde main, Bizarres, Rap, Anciens, Faits à la main, Créations, Uniques, Modifiés, Petits, Vrai nouveau, Artisanaux, Folies, Différents
ADULTE ÉTUDIANT(E) Admission T.P.S. incluse 5,75 $
LOCATION DE KIOSQUE (514) 485-1373

duvet ungava LITERIE DE BONNE QUALITE DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

LIVRAISON PARTOUT AU CANADA 1-800-363-3533

	COUVRE-LITS EN DUVET D'OIE	HOUSSES DE DUVET	OREILLERS EN DUVET	LITS DE PLUMES EUROPEENS	COUVRE-MATELAS EN LAINE	FUTON MATELAS	MOUSSES DE FUTONS
SIMPLE	130 $	45 $	std 45 $	110 $	122 $	95 $	46 $
DOUBLE	150 $	65 $	std 45 $	130 $	172 $	100 $	55 $
«QUEEN»	175 $	75 $	55 $	155 $	182 $	115 $	65 $
«KING»	219 $	89 $	65 $	175 $	262 $	—	—

DUVET POUR BERCEAU 24 x 40 po 55$ DUVETS LITS DE BAMBIN 42 x 60 po 90$ COUSSINS DE COTON OU PLUMES 4-10$ PARAVENT DE PAPIER DE RIZ 99$

LIVRAISON DISPONIBLE
10 % DE RABAIS POUR GENS ÂGÉS
NOUS REMBOURRONS VIEUX DUVETS ET OREILLERS

10, AV. DES PINS OUEST 287-9276
793 AVOCA, DORVAL 636-5011

Phil Edmonston craint qu'Ottawa ne décriminalise la publicité mensongère

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le député fédéral de Chambly, M. Phillip Edmonston, craint que le ministre fédéral des Consommateurs, M. Pierre Blais, ne «décriminalise» la publicité mensongère. Il lui reproche aussi de trop «centraliser» l'octroi des subventions aux associations de consommateurs au Canada anglais.

M. Edmonston, critique du Nouveau Parti démocratique en matière de consommation, rendait public hier un rapport interne du ministère de M. Blais.

Ce document, d'une cinquantaine de pages, rédigé par un comité de huit personnes présidé par un avocat d'Ottawa, Me Ed Ratushny, propose que les cas de publicité trompeuse, qui n'impliquent pas de faute grave, soient déférés à un tribunal administratif, le Tribunal (fédéral) de la concurrence.

Les auteurs du rapport estiment que cette procédure serait beaucoup plus expéditive, et qu'elle permettrait des accommodements administratifs plus utiles.

En désaccord, M. Edmonston affirme que les membres du comité, choisis par le ministre, sont en conflit d'intérêts. Certains de ses membres, a-t-il ajouté, ont des liens avec de grands magasins qui ont déjà été condamnés pour avoir fait de la publicité trompeuse. Notamment, a-t-il précisé, Mme Albina Klowak, chef de la direction à la compagnie Sears Canada.

Le ministère des Consommateurs n'a récemment déféré aux tribunaux que huit p. cent des 22000 plaintes présentées par les citoyens (une plainte sur trois cents). Selon M. Edmonston, il faut maintenir une «politique du bâton» en conservant le système actuel de présentation des plaintes aux tribunaux pénaux.

Enfin, le député de Chambly regrette que le ministre Blais n'accorde au Québec que 19 p. cent des subventions aux associations de consommateurs. Cinquante-six p. cent du budget de 1,8 million va à une seule organisation: la Canadian Consumers Association qui publie la revue Consommation-Canada.

Pompe à eau défectueuse

■ La pompe à eau des voitures Ford produites entre 1986 et 1989 est défectueuse; son remplacement est fait aux frais de la compagnie.

Phillip Edmonston a pris connaissance de ce fait dans des bulletins internes publiés par la compagnie Ford. Pour le député, c'est l'équivalent d'une «garantie secrète».

Le remplacement de la pompe défectueuse (400 $ l'unité y compris la main d'oeuvre) ne serait accordé jusqu'ici gracieusement qu'aux seuls propriétaires «gueulards».

Les pompes défectueuses, dit le député, contiennent une pièce mal usinée provenant d'un fournisseur américain indépendant.

M. Edmonston réclame que le gouvernement du Québec légifère contre ce type de «garantie secrète».

Attention, le vélo, ça tue aussi

CONRAD BERNIER

■ Chaque année, au Québec, une quarantaine de cyclistes meurent sur les routes, plus de 350 autres sont blessés gravement et 4000 sont blessés légèrement à la suite d'un impact avec un véhicule moteur. La pratique du vélo étant de plus en plus populaire, on constate une progression du nombre de victimes chez les cyclistes adultes. C'est toutefois parmi les jeunes que les victimes sont les plus nombreuses.

Pour les porte-parole de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), qui présidaient, hier, à Montréal, au lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur la sécurité à bicyclette, il s'agit là de records affligeants et peu rassurants. La SAAQ, qui investit 300000 $ dans cette campagne, poursuit son intervention dans le milieu scolaire, certes, mais vise aussi les cyclistes adultes.

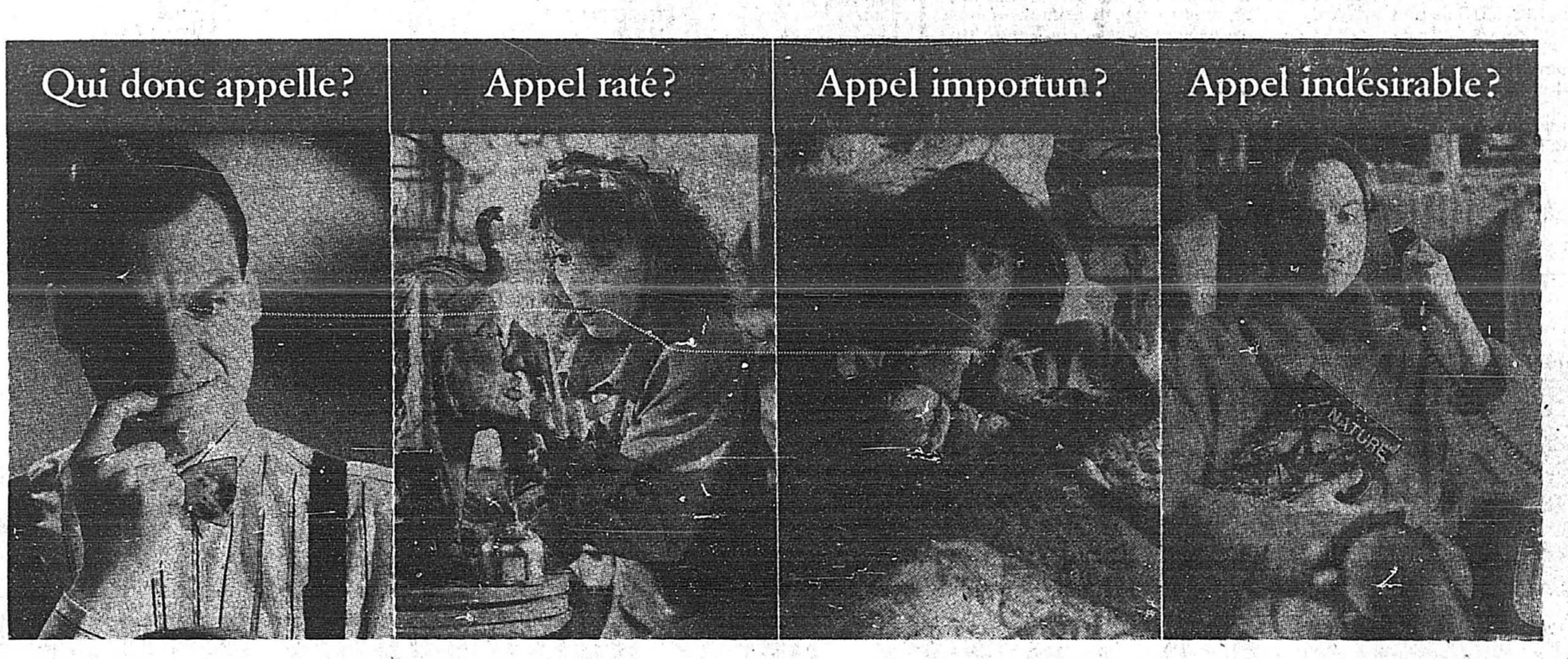
Si la négligence des automobilistes est parfois en cause, il reste que dans 60 p. cent des cas d'accidents, le cycliste contrevient au code de la sécurité routière.

Pour la SAAQ, la sécurité du cycliste commence par le respect de ce code et l'adoption de comportements préventifs.

Au cours de cette campagne, on rappellera aux cyclistes l'importance de rouler dans le sens de la circulation et de porter des vêtements colorés pour être bien visibles sur la route. En plus, on insistera sur le port du casque protecteur approuvé car les blessures à la tête sont responsables d'environ 80 p. cent des décès.

Le Service de gestion des appels arrive dans la région de Montréal!

Vous êtes une personne occupée et appréciez votre intimité. La maison est votre havre de paix, mais le téléphone est aussi votre lien vital avec le monde.
Bell Canada offre maintenant, dans la région de Montréal, le Service de gestion des appels (SGA) – 4 nouvelles fonctions qui vous permettent de mieux contrôler la situation! Il vous est enfin possible de mettre votre téléphone au service de votre qualité de vie, en tenant compte de votre style de vie et de vos besoins.



Contrôlez la situation avec le Service de gestion des appels de Bell Canada

Quatre fonctions peu coûteuses qui assurent votre tranquillité d'esprit!

L'Afficheur

L'Afficheur vous permet de connaître la provenance de vos appels!

Imaginez! Vous n'avez plus à deviner qui vous appelle et vous avez tout le loisir de répondre ou de rappeler plus tard. Avec l'Afficheur et un appareil doté d'une fenêtre d'affichage, vous voyez le numéro d'où provient l'appel et vous décidez. C'est la seule fonction du Service de gestion des appels qui requiert un module d'affichage.

De l'appareil téléphonique multifonctionnel Maestro[MC] aux simples modules d'affichage que vous pouvez brancher à votre appareil actuel, comme le modèle 110*; Bell vous offre un vaste choix de produits adaptés à vos besoins.

Le Mémorisateur

Le Mémorisateur retient pour vous le dernier appel fait ou reçu...

Combien de fois vous êtes-vous précipité sur un téléphone qui sonnait? Avec le Mémorisateur, laissez sonner! Puis, au moment qui vous convient, vous composez tout simplement un code et vous êtes en communication avec votre dernier correspondant.

Et combien de temps avez-vous perdu à tenter de joindre une ligne occupée? Le Mémorisateur surveille la ligne jusqu'à ce qu'elle se libère pendant une période de trente minutes. La sonnerie spéciale vous prévient lorsque la ligne est libre.

Le Dépisteur

Le Dépisteur vous permet de démasquer les importuns

Voici enfin une façon d'en finir avec les appels de menace! Avec le Dépisteur, si vous recevez un appel de menace ou importun, raccrochez et composez un code. Le numéro d'où provient l'appel sera mis en mémoire chez Bell et pourra être divulgué en cas de poursuites judiciaires.

Le Sélecteur

Le Sélecteur élimine les appels indésirables

Ne serait-il pas agréable de réacheminer les appels indésirables et de répondre seulement aux appels que vous voulez? Le Sélecteur vous offre la possibilité de faire réacheminer les appels provenant de certains numéros (vous pouvez mettre jusqu'à douze numéros en mémoire) vers le message suivant. «L'abonné que vous désirez joindre préfère ne pas prendre de communications en ce moment». Vous pouvez aussi ajouter le numéro de votre dernier correspondant à la liste, même sans connaître son numéro. Vous préservez ainsi votre intimité tout en étant présent aux personnes à qui vous voulez parler.

MC Marque de commerce de Northern Telecom
*Produit de Colonial Data Technologies Corporation

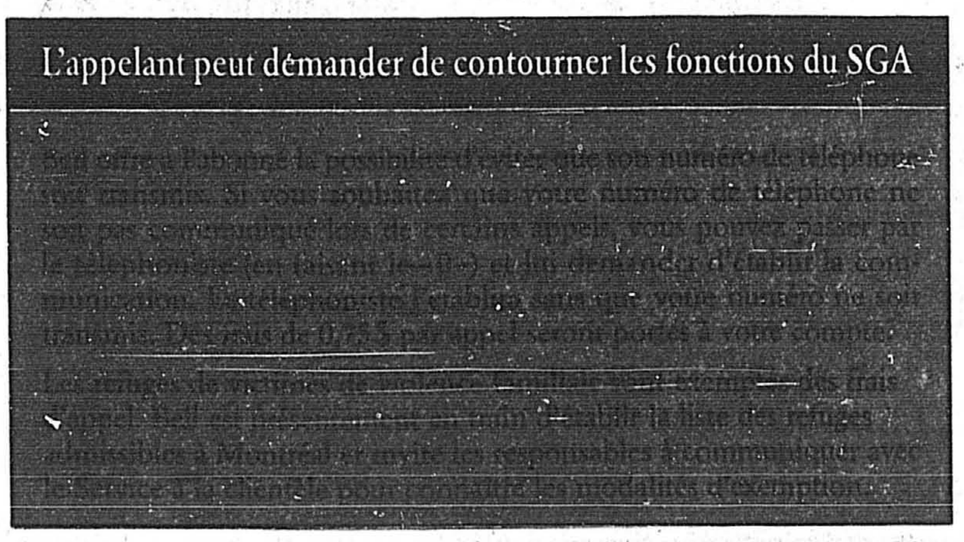
Il y a des restrictions

Le Service de gestion des appels est offert dans certains secteurs aux abonnés de résidence et d'affaires monolignes et fonctionne lors d'appels locaux établis par la composition automatique dans les secteurs desservis par la technologie du SGA. Le service s'étendra graduellement aux appels interurbains. Lorsqu'une fonction du SGA ne pourra être en service au cours d'un appel, un message vous en informera. Le SGA n'est peut-être pas offert dans votre secteur.

Le SGA dissuade les auteurs d'appels importuns

Le SGA contribuera grandement à préserver votre intimité et votre sécurité. L'existence même du SGA dissuadera bien des auteurs d'appels ennuyeux car ils ne sauront pas si vous êtes abonné au SGA ou non.

Ainsi, chaque fois que vous appellerez un abonné au SGA, votre numéro de téléphone sera transmis à cette personne (à moins de limites techniques)... sauf si vous faites composer l'appel par le téléphoniste. Cela s'applique également aux numéros qui ne sont pas dans l'annuaire.



Si vous habitez dans la région de Montréal et que vous voulez passer votre commande, appelez dès maintenant au

279-8638

Bell
des gens de parole

Les personnes qui ont une maladie mentale, **les accepter, c'est fondamental.**

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Stephen Rooney trouvé coupable

d'après PC

SAINT-JEAN, T.-N.

■ Après avoir délibéré pendant trois jours, un jury de la Cour suprême de Terre-Neuve a trouvé l'ex-religieux Stephen Rooney, hier, coupable d'agressions sexuelles contre deux garçons de huit ans, il y a plus de 10 ans.

Les délits ont été commis à l'orphelinat Mount Cashei, à Saint-Jean, qui était tenu par les Christian Brothers. La sentence sera prononcée le 17 mai.

Sept autres anciens frères de la même communauté doivent d'ailleurs subir leur procès, au cours des prochains mois, sous les mêmes accusations.

Les délits reprochés à ces autres inculpés datent cependant d'avant 1975. Quant à Rooney, qui a 38 ans, il n'a été en poste à Mount Cashel que de septembre 1977 à septembre 1978.

Aujourd'hui âgées de 22 ans, les deux victimes ont raconté au procès, présidé par le juge William Adams, que Rooney les a obligés de le masturber et d'avoir des relations anales.

Tout au long du procès de six jours, l'accusé a soutenu qu'il y avait erreur sur la personne, que les deux garçons se trompaient en l'accusant, lui qui ne leur avait absolument rien fait.

Depuis qu'il a été arrêté à son travail en Colombie-Britannique, il y a deux ans, Rooney a dû accepter la séparation de sa femme et de son enfant. Il a clamé au jury qu'il était hétérosexuel.

L'affaire Rooney n'est qu'une composante d'un scandale plus vaste, qui implique une vingtaine de prêtres et de religieux de Terre-Neuve, tous accusés d'agressions sexuelles contre de jeunes garçons.

La grève des 6800 infirmières de la Saskatchewan menace de paralyser le réseau de la santé

Les hôpitaux dénoncent les demandes syndicales

Presse Canadienne

REGINA

■ Les 6800 infirmières syndiquées de la Saskatchewan ont voté en faveur de la grève, une décision qui pourrait semer le chaos dans le réseau hospitalier de la province, préviennent-elles.

« Tout ce que les infirmières demandent, c'est d'être traitées équitablement », a affirmé la présidente du Syndicat des infirmières, Mme Pat Stuart, à l'issue du décompte des bulletins du vote de mardi.

Fortes d'un vote de 75 p. cent en faveur du débrayage, les syndiquées réclament une augmentation de 22 p. cent de leurs salaires et avantages sociaux sur deux ans. L'association, qui représente les administrateurs d'hôpitaux de la province, leur offre environ 5 p. cent, sur un an.

En vertu de la précédente convention collective, les infirmières de Saskatchewan gagnent entre 28 200 $ et 36 100 $. Elles avaient obtenu deux augmentations de salaire successives de 4 p. cent en 1989 et en 1990.

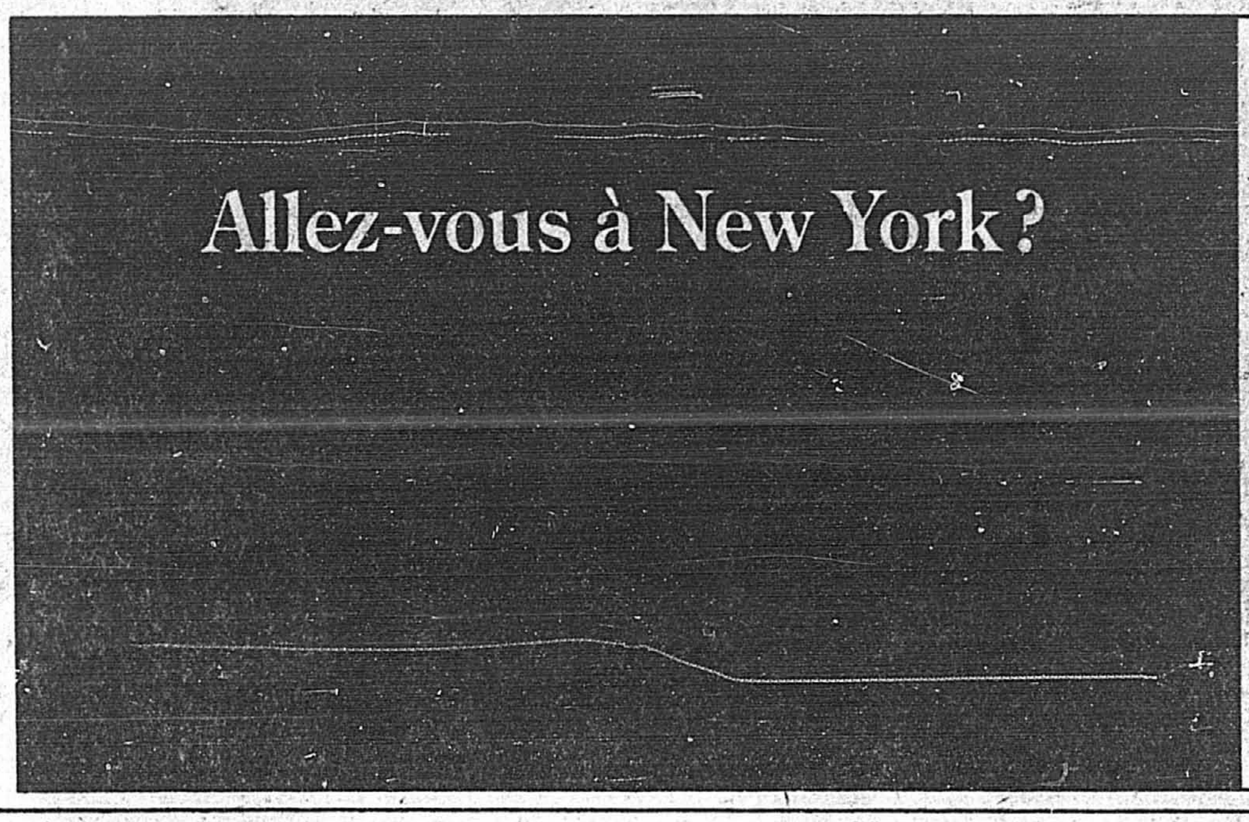
Le négociateur en chef pour les hôpitaux, M. Fred Rayworth, qualifiait récemment les demandes syndicales d' « irresponsables ». Mais les infirmières sont décidées à obtenir gain de cause, tant au chapitre des salaires que de la sécurité d'emploi et des horaires, avertissait Mme Stuart.

Les syndiquées doivent donner un avis de 48 heures avant un débrayage, qui affecterait 118 hôpitaux et 54 maisons de santé. Déjà, des établissements se préparent à toute éventualité, et prévoient donner leur congé au plus grand nombre possible de patients, à l'exclusion de ceux qui doivent subir des interventions urgentes.

Le déclenchement prévu des élections, que le premier ministre Grant Devine doit tenir d'ici le 12 novembre, pourrait avoir un impact sur le déroulement des pourparlers et le déclenchement d'une grève. Cependant, l'annonce du scrutin pourrait mettre un terme à un éventuel arrêt de travail, puisque la loi provinciale interdit toute grève dans le secteur public en période électorale.

Aux dires de Mme Stuart, le militantisme syndical est à la hausse, dans la foulée des mesures d'austérité annoncées par le gouvernement conservateur de la province. Dans son récent budget, il imposait des limites au budget de la santé et aux augmentations de salaires dans le secteur public.





Ou à New York?
Air Canada est la seule à vous offrir un choix d'aéroports à New York: sept vols par jour à l'aéroport La Guardia (aérogare Trump) et deux à celui de Newark.
Air Canada

PUBLIREPORTAGE

Les économies d'énergie éviteront-elles la construction de barrages ?

- Certains pensent qu'en économisant le maximum d'énergie, on pourrait ne construire aucune nouvelle centrale hydroélectrique. Il est vrai que l'efficacité énergétique joue un rôle essentiel ; mais elle ne saurait à elle seule éliminer le besoin d'augmenter la capacité de production d'énergie électrique au Québec.

- En développant son économie, le Québec fait de plus en plus appel à l'électricité. Pour les 15 prochaines années, on s'attend à ce que la demande globale augmente en moyenne de 2 % l'an.

- Les programmes d'efficacité énergétique déjà réalisés dans le passé ont permis de réduire considérablement la consommation individuelle (voir l'encadré).

- Hydro-Québec est active depuis longtemps dans le domaine de l'efficacité énergétique, ce qui lui a permis de faire économiser aux Québécois d'importantes quantités d'électricité. Au cours des prochaines années, elle mettra en œuvre un vaste programme d'économies dont l'objectif pour 1999 est ambitieux. Si tous y collaborent, le Québec économisera chaque année presque autant d'électricité que la ville de Montréal en consomme annuellement.

- L'efficacité énergétique est une réalité. Mais la construction de Grande-Baleine reste une nécessité.

Le saviez-vous ?

- **Grâce aux programmes d'efficacité énergétique réalisés depuis 20 ans, la demande d'énergie dans une maison typique du Québec a diminué de 40 %.**
- **Au Québec, la consommation d'énergie dans les maisons et dans le secteur agricole est inférieure de 28 % à celle de l'Ontario et supérieure d'à peine 8 % à celle de la Scandinavie.**
- **Avec son projet d'efficacité énergétique, Hydro-Québec se classe dans le peloton de tête des producteurs nord-américains qui ont adopté un programme semblable.**

Une demande croissante, malgré les économies d'énergie

Le Québec se caractérise par un climat rigoureux et un niveau de vie élevé. Sa consommation d'énergie est par conséquent importante. Toutefois, les Québécois ont, au fil des ans, appris à utiliser beaucoup plus rationnellement l'énergie.

D'ailleurs, les initiatives d'Hydro-Québec en cette matière ne se comptent plus, depuis le chauffe-eau Cascade dans les années 60 jusqu'à la bi-énergie dans les années 80. L'isolation des maisons, le chauffage de l'eau, les procédés industriels et la performance énergétique des appareils domestiques se sont améliorés de façon spectaculaire. En 20 ans, la demande globale d'énergie (électricité, gaz, mazout) dans une maison typique du Québec a diminué de 40 %.

Tant et si bien que le Québec se compare favorablement à ce qui se fait ailleurs. Malgré tout, la population s'accroît, de nouvelles maisons sont construites et de nouveaux appareils – de l'ordinateur personnel jusqu'au bain tourbillon – font leur apparition dans les maisons. Pendant ce temps, le commerce et l'industrie prennent de l'expansion. Tous ces facteurs exercent une forte pression sur la croissance de la demande.

Hydro-Québec prévoit qu'en 1999 la demande totalisera 219 térawattheures (TWh). Les installations en service aujourd'hui pourront répondre à 80 % de cette demande. Les 20 % qui restent, soit 43 TWh, doivent être satisfaits par de nouveaux moyens. Le projet d'efficacité énergétique permettra d'en absorber un peu moins du tiers (13 TWh). Il reste 30 TWh, pour lesquels il faudra avoir construit de nouvelles installations de production.

L'objectif d'économiser 13 TWh par année à compter de 1999 est particulièrement ambitieux : c'est presque ce que consommait en 1989 la ville de Montréal. On mesure donc l'importance de l'efficacité énergétique, qui permettra de répondre à la demande tout en ralentissant le besoin d'installations nouvelles.

Économiser sans se priver

Mais qu'est-ce donc au juste que l'efficacité énergétique ? C'est tout simplement une série de moyens permettant d'obtenir le même service en consommant moins d'électricité. On peut y parvenir en utilisant l'énergie de façon plus efficace, par exemple en s'équipant de thermostats programmables ou de fluorescents compacts à très longue durée de vie.

Hydro-Québec s'emploie activement à accroître l'efficacité énergétique. Voici quelques exemples de moyens qu'elle a commencé à prendre pour y parvenir.

Promotion de produits économiseurs d'énergie

Hydro-Québec s'associe à plus de 2000 marchands regroupés sous 35 bannières pour faire la promotion de produits économiseurs d'énergie. On en trouve de toutes sortes, depuis les appareils d'éclairage intérieurs et extérieurs jusqu'aux chauffe-piscine en passant par les électroménagers, les petits appareils domestiques et les climatiseurs.

Analyses énergétiques personnalisées

Bientôt, Hydro-Québec lancera un vaste programme d'analyse de la performance énergétique des maisons et des entreprises afin de fournir des conseils pratiques sur la manière d'économiser l'énergie.

Moteurs industriels à haut rendement

Les moteurs électriques consomment à eux seuls 60 % de toute l'électricité industrielle. Hydro-Québec facilitera l'acquisition de moteurs à haut rendement, au moyen d'un programme d'aide financière à l'achat.

Par ailleurs, Hydro-Québec prendra des mesures pour gérer encore mieux la consommation d'électricité, ce qui réduira la pression de la demande pendant les moments où celle-ci est très élevée. Grâce à cette meilleure répartition de la demande, nous réduirons le besoin de disposer d'installations de pointe trop importantes. La bi-énergie, la puissance interruptible et la gestion télécommandée constituent de bons moyens d'y parvenir.

L'efficacité énergétique, c'est l'affaire de tous

La seule façon de pratiquer l'efficacité énergétique est de passer à l'action en évitant le gaspillage.

Le robinet de votre lavabo coule ? Réparez-le. Vous remplacez votre réfrigérateur ? Procurez-vous un modèle moins énergivore. L'accumulation de ces petits gestes aura un effet énorme sur notre consommation globale.

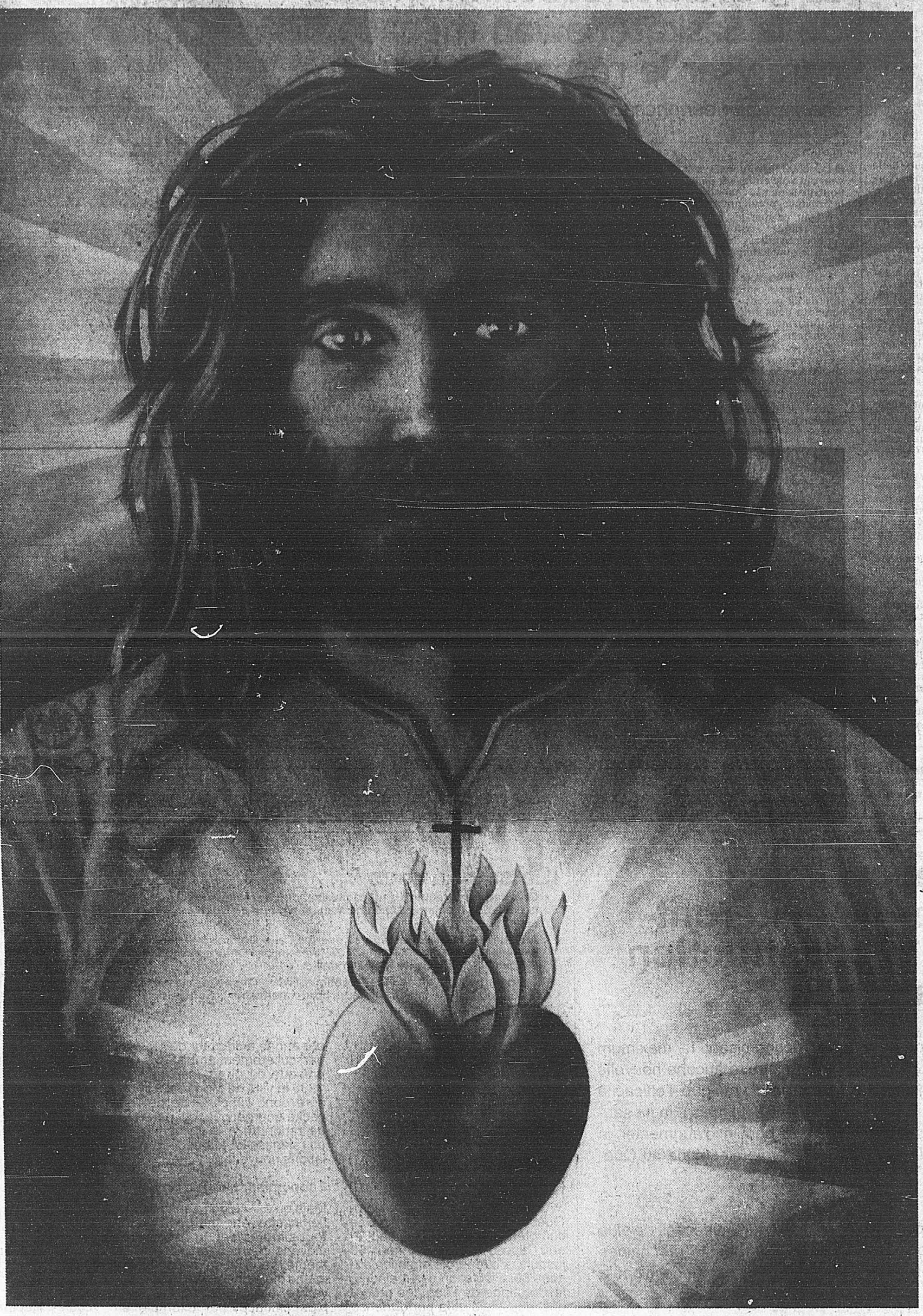
Les mêmes résultats peuvent être obtenus dans les usines, les bureaux et les commerces. L'efficacité énergétique peut même contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises. C'est ainsi qu'après avoir mis en place un programme d'économies d'énergie, le complexe Desjardins, à Montréal, économise maintenant près de 2 millions de dollars par année.

Ce n'est là qu'un exemple de ce que peut réaliser l'efficacité énergétique. Cette solution, combinée à l'addition d'équipements de production, permettra à Hydro-Québec de répondre aux besoins futurs des Québécois. De cette façon, chacun y trouvera son compte : le consommateur, les entreprises et la société tout entière.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'efficacité énergétique, consultez le magazine Hydro 91, ou sur toute question touchant Hydro-Québec, composez le 1 800 ÉNERGIE, quel que soit votre indicatif régional.

NOTRE PROPRE ÉNERGIE

Hydro-Québec



Donner a toujours fait chaud au coeur.

Si nous, de l'Archevêché, ne faisons pas de miracles, nous connaissons bien ceux qui en font...

Ce sont les centaines de bénévoles, agents de pastorale et autres intervenants qui assurent, année après année, la présence active et efficace de l'Église dans son milieu.

Chaque jour nos bénévoles rivalisent d'ingéniosité pour arriver à satisfaire la somme toujours croissante des demandes qui leur sont faites par tous ceux qui ont confiance que l'Église peut les aider à trouver des solutions à leurs préoccupations.

La Collecte annuelle de l'Archevêché constitue pour vous une occasion unique de jouer un rôle actif dans la poursuite de ces œuvres qui chaque jour rapprochent l'Église des jeunes, des familles, des gens âgés, bref, de toute la société, grâce au travail exemplaire de ceux qui se réchauffent le cœur en donnant d'eux-mêmes.

La Collecte pour les œuvres de l'Archevêché. Du 28 avril au 12 mai 1991. 931-7311

Des allergies? Portez deux condoms!

CAROLE THIBAUDEAU

■ Les personnes qui souffrent d'une allergie au latex et qui utilisent des condoms ont d'autres alternatives que l'abstinence forcée, affirme Monique Lapointe, éducatrice au Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida (MIELS-Québec).

Mme Lapointe rappelle les propos tenus cette semaine par le docteur Peter Small, allergiste à l'Hôpital Général Juif de Montréal. Ce médecin affirme que de plus en plus de gens sont allergiques au latex. Ces personnes ne peuvent donc pas porter de condom en latex, et «elles devront trouver un autre moyen prophylactique», explique-t-il.

On sait que les condoms en latex sont les seuls qui font une barrière totalement étanche au virus du sida.

Mme Lapointe soutient cependant qu'il existe un moyen bien simple de contourner le problème de l'allergie: porter deux condoms, le premier, en peau d'agneau, directement sur le pénis, et le second, en latex, par dessus. On inverse l'ordre dans le cas où c'est l'autre personne qui est allergique.

«Pas besoin de changer ses pratiques sexuelles à cause d'une allergie au latex. Porter un deuxième condom ne porte pas vraiment atteinte à la sensibilité des partenaires. Et de toutes façons, il est déjà recommandé de mettre deux condoms lors d'une pénétration anale», conclut Mme Lapointe.

Soulignons toutefois que l'allergie au latex n'est pas si fréquente. «Il est très rare que des gens nous arrivent avec ce problème», affirme Mme Lapointe.

SOLDES DE PRINTEMPS
DE 25 À 30% SUR
DES ARTICLES SÉLECTIONNÉS DE NOTRE COLLECTION PRINTEMPS

HOMMES	COSTUMES ET VESTES	-30%
	VÊTEMENTS SPORTS EXTÉRIEURS	-30%
	CRAVATES EN SOIE	-30%
	VÊTEMENTS SPORTS	-30%
FEMMES	CLASSIQUES	-25%
	CHANDAILS SPORTS	-25%
	ÉCHARPES EN SOIE	-30%

POLO RALPH LAUREN
1316, RUE SHERBROOKE OUEST
(514) 288-3988
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES. RETOUCHES EN SUS.

LIQUIDATION • FAILLITE • LIQUIDATION • FAILLITE
LIQUIDATION
VÊTEMENTS IMPORTÉS D'EUROPE
HOMMES/FEMMES/ADOLESCENTS
TOUS REDUITS DE 50% À 80%

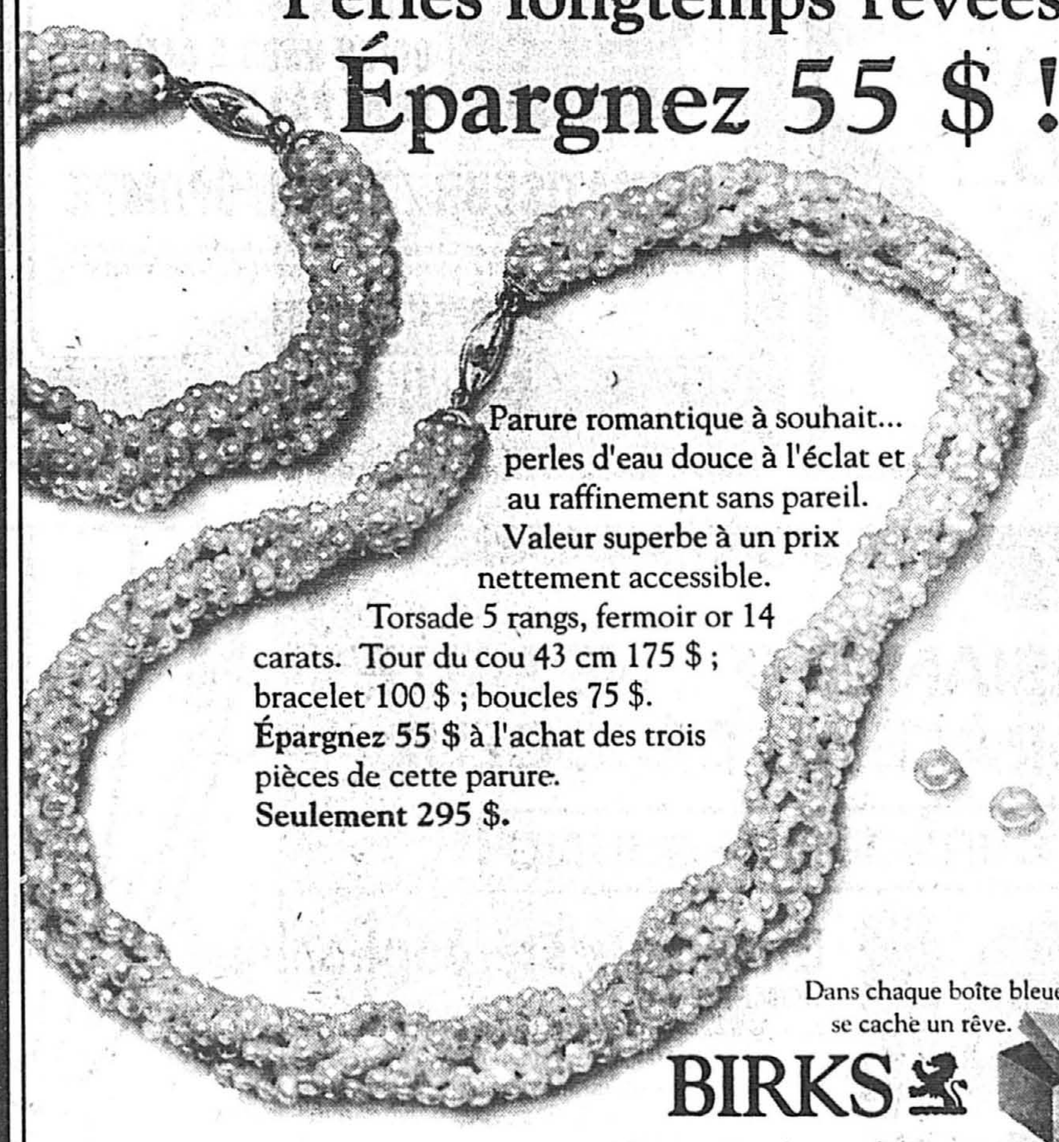
HOMMES		FEMMES	
HABITS ET VESTONS	89 À 179$	CHEMISIERS	TOUS RÉDUITS DE 50% À 80%
PANTALONS	19 À 59$	JUPES	
CHEMISES	10 À 35$	JUPES DE TENNIS	
CHANDAILS	15 À 95$	CHANDAILS	
SOULIERS	10 À 75$	PANTALONS	
COUPE-VENT VÊTEMENTS DE DÉTENTE	PRIX VARIÉS	ROBES SOLEIL	
		VÊTEMENTS DE DÉTENTE	

LIQUIDATION WEST ISLAND
Centre d'achats Beaconsfield, 50, boul. Saint-Charles, Beaconsfield
2e succursale: 3883, Saint-Denis, Montréal
HEURES D'OUVERTURE: Lun. mar. merc. 10h-18h, jeudi, vendredi 10h-21h, samedi 10h-17h
LIQUIDATION • FAILLITE • LIQUIDATION • FAILLITE

SOLDE de PIANOS NEUFS ET D'OCCASION
BALDWIN ET YOUNG CHANG
20% à 45% DE REDUCTION
PLAN DE RÉSERVATION POUR SEPTEMBRE 1991
PIANOS NEUFS
81$ PAR MOIS SUR 36 MOIS | 114$ PAR MOIS SUR 24 MOIS
LOCATION - BAIL TAXES EN SUS
LA VENTE SE POURSUIT JUSQU'AU 4 MAI
PIANOS D'OCCASION
EX.: PETIT PIANO Ord. 1650$ SPÉCIAL 1 350$
EX.: PIANO LINDSAY Ord. 850$ SPÉCIAL 550$
EX.: PIANO À QUEUE Ord. 4950$ SPÉCIAL 3 350$
R. BOUTHILLIER MUSIQUE
3338, Bélair 722-8741
5770, av. Decelles 738-6640

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse 285-7111


À VOTRE AVIS, QUI AURAIT BIEN BESOIN D'UN TILLEY?
Parce qu'il flotte, s'attache, est irrétrécissable et inusable (c'est garanti), parce qu'il va bien à tout le monde, VOUS SAVEZ PARFAITEMENT QUI EN AURAIT BESOIN! T3 (illustration), 42$
Catalogue gratuit: (514) 272-7791 ou (800) 465-4249
Tilley Endurables
158, rue Laurier ouest, Montréal (Qc) H2T 2N7
Notre objectif: faire les meilleurs vêtements qui soient pour le voyage, la détente et l'aventure.

Perles longtemps rêvées ?
Épargnez 55 $!

Parure romantique à souhait... perles d'eau douce à l'éclat et au raffinement sans pareil. Valeur superbe à un prix nettement accessible.
Torsade 5 rangs, fermoir or 14 carats. Tour du cou 43 cm 175 $; bracelet 100 $; boucles 75 $.
Épargnez 55 $ à l'achat des trois pièces de cette parure.
Seulement 295 $.
Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS


Si romantique
Splendide fraîcheur de la toute nouvelle collection de bijoux Savvy pour le printemps. Design parfaitement féminin et élégant.
Modèle illustré : métal doré accentué de simili-perles. Boucles pour oreilles percées 22 $; pendants d'oreilles à pince 33 $; broche 19 $.
Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.
BIRKS

VALEUR AJOUTÉE
MARCHÉ RICHELIEU


Au Marché Richelieu, c'est ce qu'on ajoute qui vous donne plus de satisfaction : la commande téléphonique*, la livraison à domicile*, vite faite, bien faite, plus des prix attrayants en tout temps. Au Marché Richelieu, tout, tout, tout a plus de valeur pour vous!
MARCHÉ RICHELIEU
Il y a du bon dans le voisinage.
* Marchands participants seulement.

Équité des salaires dans la fonction publique : Ottawa ne renie pas ses promesses

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

■ Le président du Conseil du Trésor assure que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de revenir sur ses promesses relatives à l'équité des salaires dans la fonction publique.

C'est en effet ce qu'a déclaré le président du Conseil, Gilles Loiselle, à sa sortie de la rencontre du comité du cabinet sur les priorités et la planification, hier après-midi.

M. Loiselle était appelé à commenter la décision récente du Conseil du Trésor de contester, devant la Cour fédérale, la formation d'un tribunal des droits de la personne chargé d'étudier une plainte de discrimination contre les femmes, déposée par les deux plus gros syndicats de la fonction publique.

L'Alliance de la fonction publique et l'Institut des professionnels de la fonction publique, qui représentent respectivement 170 000 et 24 000 fonctionnaires fédéraux, allèguent que le gouvernement a oublié un grand nombre de travailleuses — des bibliothécaires et des infirmières notamment — quand il a réglé un dédommagement global volontaire de 400 millions en janvier 1990. Cette décision, qui a permis l'augmentation des salaires de 60 000 femmes, visait les commis de bureau et les secrétaires.

Les syndicats soutiennent que le gouvernement doit encore au moins 250 millions de dollars aux femmes de la fonction publique.

Mais M. Loiselle soutient que la décision de porter la cause devant la Cour fédérale pour contester l'étude de cette plainte n'a rien à voir avec un souci d'économie ou encore une volte-face du gouvernement sur la question de l'équité des salaires.

Le gouvernement a annoncé un plafond sur les augmentations salariales dans la fonction publique dans son dernier budget, afin de réduire le déficit.

«C'est un aspect tout à fait particulier sur un article ou deux très très limités et précis. Il ne s'agit absolument pas de remettre en doute toute la question de l'équité et de la parité salariale, au contraire. Nous avons certainement déjà démontré notre détermination. Cela dit, il faut s'assurer que cela est fait selon la loi et l'on commence à s'interroger sur certains articles», a-t-il expliqué.

Le jugement, qui a été rendu public mardi par l'Alliance, ordonne au Conseil du Trésor de verser 30 000 $ à chacune des 50 employées de divers hôpitaux fédéraux, dont les salaires ont été sous-évalués, précisément parce que leurs postes sont majoritairement occupés par des femmes.

M. Loiselle n'a donc pu dire si le Conseil du Trésor entendait en appeler de cette décision.

Douglas & Desjardins

VENTE DE TAPIS
5 POUR 1



1° Vous obtenez le tapis résista-RÉSISTACHE 45 on.
2° Vous obtenez le sous-tapis
3° Vous obtenez l'installation
4° Nous payons la T.P.S.
5° Vous obtenez 90 jours sans intérêts

VOUS OBTENEZ LES
5 pour 1
SEUL BAS PRIX
$25.99 V.C.
Ce prix spécial inclut :
Tapis • sous-tapis • installation • taxe fédérale • 90 jours sans intérêts

SPÉCIAL
90 JOURS
SANS INTÉRÊT*
*avec achat minimum 500$, sur approbation de crédit, dépôt requis 25%.

VENTE
PRIX RÉDUIT DE 30% À 70%

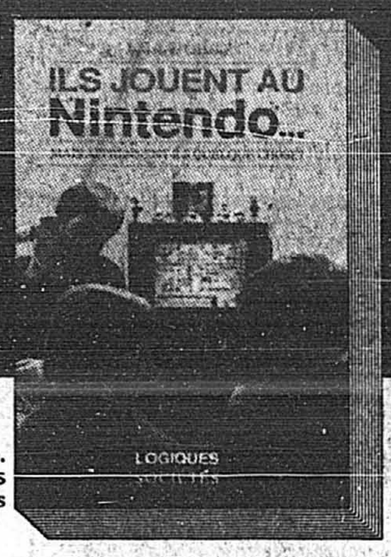
TAPIS COMMERCIAL PREMIÈRE QUALITÉ $6.99 V.C.
PRÉLART COUSINÉ SANS CIRAGE $8.99 V.C.
TAPIS PELUCHE PREMIÈRE QUALITÉ $9.99 V.C.
SUPER CHOIX BALANCE DE ROULEAUX DE TAPIS

Douglas & Desjardins
336-1234 MONTREAL 3856 CÔTE-VERTU Ville St-Laurent
923-1234 BROSSARD 1875 PANAMA BROSSARD Une rue à l'est du pont Champlain
668-4206 LAVAL 420 BOUL. DES LAURENTIDES Pont-Viau, Laval

comfort physio sport spa inc.

physiothérapie
spécialisé en orthopédie et thérapie sportive
assurances, csst, raaq, dva son acceptés
DÉPARTEMENT DE SPORT SPA
massothérapeutes: massage suédois.
loufa: kinesiologiste classes d'exercices.
diététiste: conseil en nutrition
5730, chemin upper lachine (à ndg) 489-2135

LES JEUX VIDÉO SONT-ILS DANGEREUX?



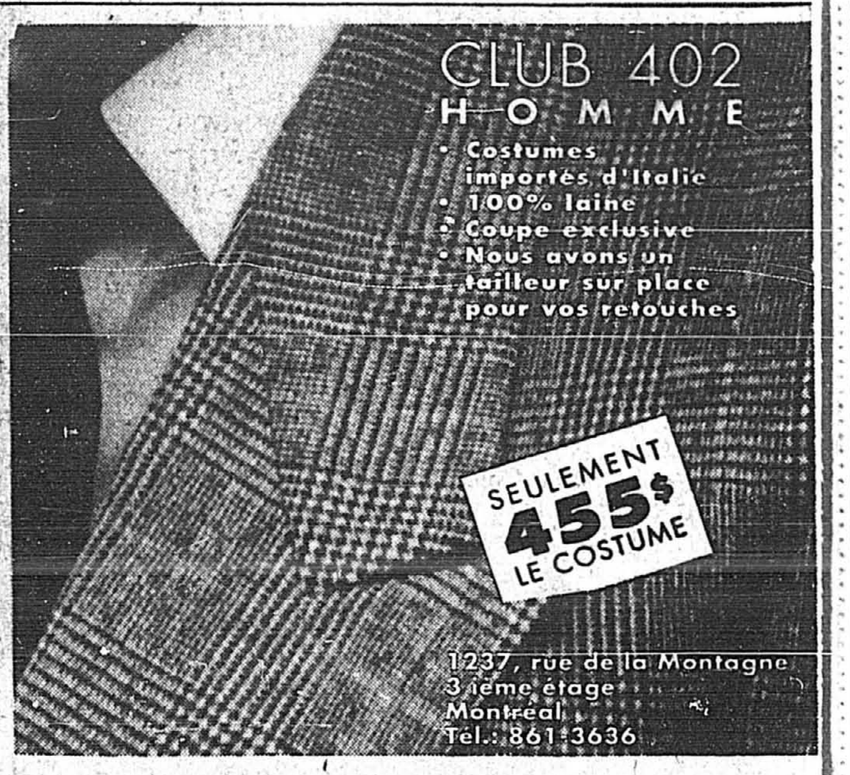
14,95$ – 160 p.
En vente dans toutes les librairies

Les jeux vidéo rendent-ils nos enfants **sexistes** et **violents**?
Le **danger** croît-il avec l'usage?
Faut-il **interdire** les jeux vidéo dans nos maisons?

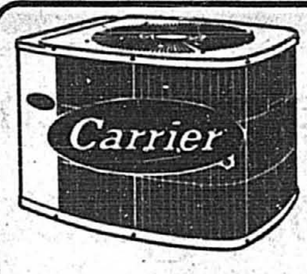
ILS JOUENT AU
Nintendo...
par Jacques de Lorimier

CONTROVERSÉ ET ESSENTIEL!

LOGIQUES
Tél.: (514) 933-2225
FAX: (514) 933-2182



Le plus important concessionnaire CARRIER dans le secteur résidentiel



NOS PRIX SONT TELLEMENT BAS QU'ON NOUS A DEMANDÉ DE NE PAS LES PUBLIER!

CLIMATISEUR / THERMOPOMPE

SUPER SILENCIEUSE. Service 24 heures sur 24. SANS PAIEMENT AVANT LE 1er JUILLET 91. Donne droit à tarif réduction Hydro. PAS DE SOUS-TRAITANT!

S & S CONVERSIONS
Spécialistes en chauffage et climatisation
6009, rue Saint-François, Saint-Laurent
337-7210

SONY

REPRODUISEZ CHEZ VOUS L'AMBIANCE D'UNE SALLE DE CONCERT OU DE CINÉMA GRÂCE AU DÉCODEUR

SONY DOLBY SURROUND - SOUND

Prix spécial
1499$

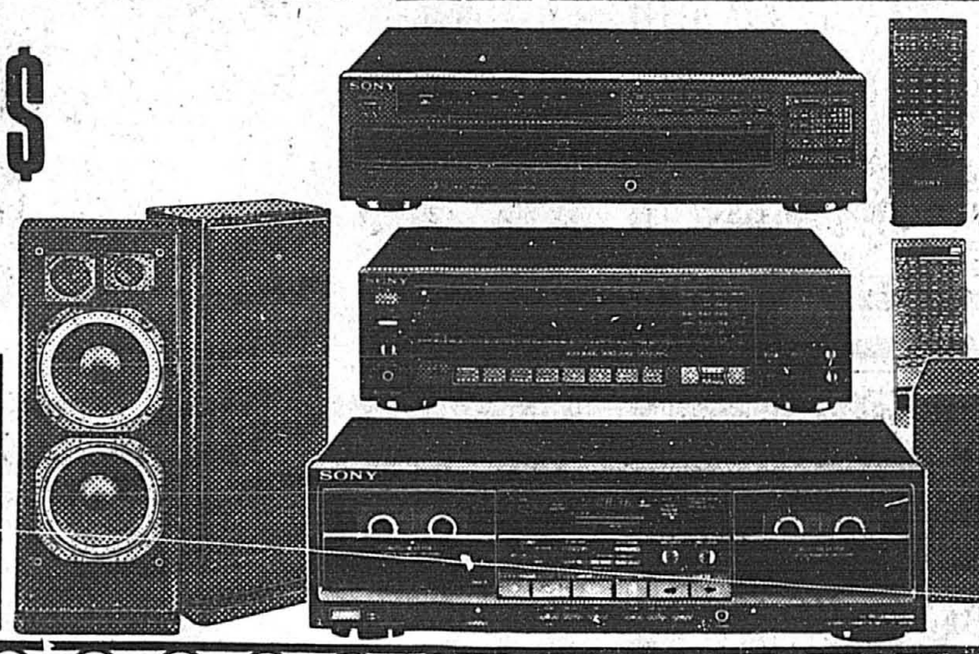
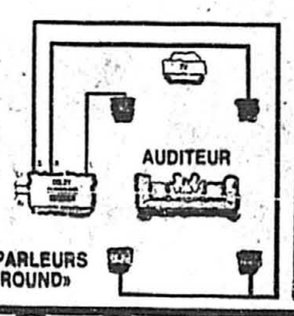


Schéma d'écoute de la disposition de composants de la chaine stéréophonique avec Dolby «Surround»


Ensemble stéréophonique
COMPRENANT :
— Le récepteur 2x100 watts STR AV 920, DOLBY «SURROUND»
— Le magnétocassette double avec enregistrement simultané des 2 cassettes, avec auto inversion, Dolby HX-PRO.
— Les enceintes acoustiques AV, 3 voies, modèles SS-C600, Haut-parleurs graves 12", + Radiateur passif de 12", 250 watts, max., fini noir.
— Le changeur Laser, 5 disques, convertisseur D/A 18 bits, 8x0/S Multi-mémoires «Custom File»

En option: HAUT-PARLEURS SURROUND SS-C11AV À 99.99$



Avec télécommande en option à 1995$ Rég. 49.95$

LECTEUR LASER
CDP-291
— Filtre numérique 16 bits à quadruple échantillonnage
— Calendrier musical
— Recherche de crête
— Compatible avec télécommande
229$

LECTEUR LASER
CAROUSEL 5 DISQUES
— Double convertisseur N/A 16 bits
— Programmation RMS de 32 morceaux
— Jusqu'à 5 heures de musique continu avec le Carousel
SONY DiscJockey
— Télécommande
— CDP-C305
299$



LECTEUR LASER
CDP-690
— Filtre numérique à octuple échantillonnage
— Double convertisseur N/A de 18 bits
— Calendrier musical de 20 morceaux
— Programmation RMS de 24 morceaux
299$

MAISON DU SON
1843, av. Mont-Royal est
Montréal
523-1101

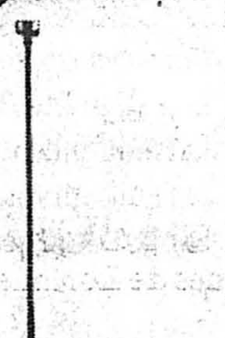
MAMBO ÉLECTRONIQUE
400, boul. Cartier ouest
Laval
663-2351

ANDRÉ LEGAULT TV & SERVICE
• 789, boul. St.-Jean Baptiste Ste-Martine 427-2217
• 61, St-Jean Baptiste Châteauguay 692-6769
• Centre d'achat St-Rémi St-Rémi de Napierville 454-7161
• 32, rue Ellice, Beauharnois 429-4080

TÉLÉRAMA INC.
2194, Marie-Victorin
Varennes
652-2755

Quoi de neuf? Un cellulaire pour neuf et quatre-vingt quinze.

9,95 par mois*



Qui paye quoi?

	Location mensuelle du téléphone	Tarif mensuel du réseau	Facturation détaillée	Total
Valeur au détail	20,95$	24,95$	3,50$	49,40$
Cantel assume:	11,00$	—	3,50$	14,50$
Vous ne payez que:	9,95$	24,95$	INCLUSE	34,90$

Le prix comprend 30 minutes gratuites par mois de temps d'antenne pendant les 12 premiers mois, le Message Mobile[MC] amélioré pendant 3 mois (une valeur totale de 15$), l'installation et l'antenne (une valeur totale de 160$), une protection contre une hausse du tarif mensuel et d'utilisation à la minute pendant 3 ans. Les tarifs Cantel décroissent avec l'usage de 0,50/minute à 0,25/minute. Des rabais supplémentaires s'appliquent en période hors-pointe.

*Joignez-vous au réseau Cantel pour une durée de 3 ans à seulement 24,95$ par mois et Cantel partagera avec vous le coût de location de votre téléphone!

Venez nous voir avant le 31 mai, et abonnez-vous au réseau Cantel pour trois ans. Vous profiterez du tarif mensuel Cantel de 24,95$ pendant ces 3 années. Vous obtiendrez aussi 30 minutes de temps d'antenne gratuites par mois pendant la première année.

Mais il y a plus encore. Parce que Cantel partagera le coût de location à long terme de votre téléphone pour une période de trois ans, vous ne paierez que 9,95$ par mois. Après cette période, le téléphone est à vous! Nous assumons aussi les frais d'installation et l'antenne.

Si vous recherchez un téléphone portatif, le tarif de location partagé avec Cantel est aussi incroyable. Seulement 19,95$ par mois pendant 3 ans.



NOKIA

N'attendez pas.
L'offre prend fin le 31 mai 1991.

Encore du neuf! Un portatif Nokia P4000 pour 19,95$ par mois.

Modèle très compact, ne pèse que 500 grammes (17 onces). Il est muni d'une antenne rétractable et d'un étui robuste. Pile de longue durée permettant 1 heure 15 minutes de conversation et 14 heures en attente. Recharge rapide des piles en seulement une heure. Chargeur de piles gratuit. Seulement 19,95$ par mois lorsque vous joignez le réseau Cantel pour 3 ans au tarif mensuel de 24,95$. Le tarif comprend 30 minutes gratuites de temps d'antenne par mois, pendant un an.

CANTEL®
En action pour les gens qui bougent.[MC]

La sécurité entre bonnes mains

ROGERS™

CENTRES DE SERVICE CANTEL®

Centres de service Cantel

Métropolitain
Rogers Centre de service Cantel .....(514) 257-8826
5954, boul. Métropolitain est
St-Laurent
Rogers Centre de service Cantel .....(514) 738-3833
6315, Côte de Liesse
Laval
Rogers Centre de service Cantel .....(514) 682-2640
3364, boul. St-Martin ouest
St-Hubert
Nedco .....(514) 676-3963
3399, boul. Taschereau
Drummondville
Rogers Centre de service Cantel .....(819) 478-0851
1565, boul. Lemire
Centre-ville Montréal
Radcel .....(514) 875-9512
770, Notre-Dame ouest

Agents Agréés Cantel

Montréal
Le Groupe Vitro Plus Inc .....(514) 598-5214
Corporation Starcell Inc.....(514) 327-1510
Président Électroniques
Canada Ltée .....(514) 342-9609
Dollard-des-Ormeaux
Auto Studio.....(514) 684-4218
Dorion
Radio d'Auto N. Longtin Inc. .....(514) 455-7362

CELLULAND®
St-Laurent .....(514) 278-1873
St-Jacques.....(514) 481-8455
Côte des Neiges .....(514) 731-3957
Dorval.....(514) 733-6406
Pointe-Claire .....(514) 694-3115
Laval.....(514) 682-1657

Laval
Radio d'Auto Chomedey Inc .....(514) 669-6711
Lavaltel Inc .....(514) 622-6307/944-3820
Laval Cellulaire Cie .....(514) 682-9911
Option Cellulaire Enr.....(514) 661-0122
Longueuil
Cellulaire Métropolitain Enr .....(514) 651-5713
Mercier
Le docteur du pare-brise/Chrismar .....(514) 691-1256
Pointe-aux-Trembles
Bomar Cellulaire Inc .....(514) 640-4126
Communications M.S. Inc .....(514) 645-9271
Repentigny
Communications Réguy .....(514) 581-4666
St-Bruno
ITS Communications Inc .....(514) 866-3613
St-Jean-sur-le-Richelieu
LA. Communications.....(514) 358-0966

St-Laurent
G.N.D. Cellulaire Inc .....(514) 333-5590
Terrebonne
Cell-Express .....(514) 964-1964
Valleyfield
Radio d'Auto Valleyfield Inc.....(514) 371-0931

ProCell
Solution Cellulaire II, Montréal .....(514) 733-0000
Pélion Distribution Ltée, Montréal .....(514) 983-1666
First Stop Cellular, Montréal .....(514) 593-5255
Omni-Cell Enrg., St-Jérome.....(514) 438-1332
Radio d'Auto Félix Inc., Carignan .....(514) 658-5241
Radio Michel, Tracy .....(514) 746-7777
Radio Michel, Beloeil .....(514) 467-6428
Écono-cell, D.D.O.....(514) 421-1212

Également disponible chez les détaillants participants: Glenayre Page Cellulaire, Lebeau Vitres d'Autos, Multitech, Radio Shack et Groupe Vitro Plus Inc.

La *Toyota Corolla* et la *Honda Accord* sont les plus fiables

d'après UPI

DÉTROIT

■ Selon un sondage d'opinion effectué récemment par une firme de recherche en marketing du Massachusetts, la Toyota Corolla et la Honda Accord sont les deux voitures dont la fiabilité est la plus forte et l'entretien le moins onéreux.

La firme Easton Consultants avait demandé à 200 spécialistes de l'entretien des automobiles importées de dresser la liste des 48 voitures et camionnettes européennes ou asiatiques les plus populaires aux États-Unis, en les classant dans l'ordre selon lequel ils les recommanderaient comme voitures d'occasion.

Les véhicules ont été jugés selon leur fiabilité et leur facilité d'entretien, c'est-à-dire le coût de réparation le moins élevé et, par conséquent, la satisfaction ultime du consommateur.

En ce qui a trait aux voitures européennes, c'est la Mercedes 300 qui vient en tête, suivie des Voivos 240 et 244.

Mais si l'on inclut à cette liste celle des véhicules japonais, la Mercedes se voit reléguée à la huitième place et la Volvo à la treizième, la Toyota Corolla et la Honda Accord détrônant toutes leurs concurrentes.

Voici la liste des dix voitures les plus fortement recommandées:

1. Toyota Corolla
2. Honda Accord
3. Toyota Camry
4. Acura Integra (Honda)
5. Toyota Celica
6. Honda Prelude
7. Toytota Pickup
8. Mercedes 300
9. Honda Civic
10. Nissan Maxima

Easton publiera sous peu les conclusions d'une étude de fiabilité portant sur les véhicules fabriqués en Amérique du Nord.

AVIS

ENLÈVEMENT DES ESTACADES

Hydro-Québec désire informer les plaisanciers qu'en raison de la crue des eaux, l'enlèvement des estacades installées sur la rivière des Prairies à la hauteur de l'île Bizard et de Cartierville est reporté cette année au 6 mai. Cependant, des ouvertures d'une vingtaine de pieds permettent le passage des bateaux de plaisance.

Hydro-Québec s'excuse des inconvénients causés par ce retard.

Hydro-Québec
Région Maisonneuve
286-2216

THERMOPOMPES

■ LENNOX
■ CARRIER
■ RHEEM
■ YORK
■ ARMSTRONG
■ MITSUBISHI

DERNIÈRE SEMAINE



RHEEM
2 TONNES
3995$
AVEC INSTALLATION COMPLÈTE

Financement 100% offert aux acheteurs qualifiés

ECONO TECH

CONTACTEZ LE SEUL CENTRE DE THERMOPOMPES À RABAIS À MONTRÉAL
733-1414

Pour votre hypothèque, ne vous fiez pas à des hypothèses...

Fiez-vous à nos spécialistes qui vous donneront la vraie couleur sur nos options.

Comment choisir une hypothèque? Pourquoi transférer son hypothèque et quand faut-il le faire? Des questions importantes qui doivent trouver réponse. Les spécialistes hypothécaires de la Banque Royale sont là pour vous éclairer. En plus de vous conseiller, ils vous offrent les options suivantes:

- ☑ des taux hautement compétitifs, garantis pour 90 jours*
- ☑ l'approbation en 24 heures
- ☑ une contribution de $150 de la Banque Royale pour l'évaluation dans le cas de nouvelles hypothèques*

Pour les transferts:

- ☑ aucuns frais de transfert, une économie de $85*
- ☑ aucuns frais légaux
- ☑ un remboursement allant jusqu'à $150 pour les frais d'acquittement de votre institution financière actuelle*

Et d'autres options avantageuses:

- ☑ la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires
- ☑ la fréquence des versements
- ☑ le remboursement anticipé
- ☑ le plan de protection contre la hausse des taux
- ☑ des termes de 6 mois à 5 ans disponibles en tout temps

*Valable jusqu'au 30 juin 1991.



On ne choisit pas une hypothèque avec des «si» et des «peut-être». Voilà pourquoi les spécialistes de la Banque Royale se feront un plaisir de vous expliquer ces options en détails pour vous faciliter la vie. **Ils se rendront même à votre domicile ou à votre bureau sur demande.** Vous trouverez un spécialiste hypothécaire dans chaque succursale de la Banque Royale. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner sans frais. Extérieur de Montréal: **1-800-363-3967** Montréal: **987-8000**

BANQUE ROYALE

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays



Le solde de cuir véritable

Rabais de

25 à 50%

sur toute la marchandise

De véritables rabais sur nos nouveautés de la saison.
La Collection Danier printemps-été en cuir et en suède...
pour dames, hommes et enfants. Venez en profiter.

LES CUIRS DANIER

Place Ville Marie 874-0472 • **Carrefour Laval** 682-3303 • **Fairview Pointe-Claire** 695-6745